
Evaluation ex ante des instruments financiers en région Nord Pas de Calais susceptibles de mobiliser les fonds FEDER 2014-2020

Conseil Régional du Nord Pas de Calais

Rapport final – Avril 2014

Francie SADESKI

Matthieu LACAVE

Olivier MALLET

Isabelle MERCIER

Guillaume LECHAPPE

SOMMAIRE

1. Introduction et rappel de la méthodologie
2. Bilan évaluatif des instruments financiers soutenus par la Région sur 2007-2013 
 - Segmentation de l'analyse des instruments financiers
 - Panorama des outils régionaux par type d'outils et cycle de vie de l'entreprise
 - Analyse des tickets d'investissements par par type d'outils et cycle de vie de l'entreprise
 - Bilan des instruments régionaux
 - Evaluation de l'intervention régionale
3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marchés 
 - Le capital investissement
 - Le financement en dette
 - Les carences identifiées par segment
 - Synthèse globale des carences volumes, tickets et pistes à l'horizon 2020
4. Scénario d'abondement du FEDER pour combler les défaillances de marchés 
 - Présentation du scénario et analyse

1. Introduction et rappel de la méthodologie proposée

Déroulement de l'étude

Objectifs de la mission

La Région Nord Pas de Calais a mandaté les cabinets Technopolis et Katalyse pour mener une évaluation des instruments d'ingénierie financière régionaux qu'elle soutient en vue du financement des entreprises de son territoire dans le cadre du PO FEDER 2014-2020.

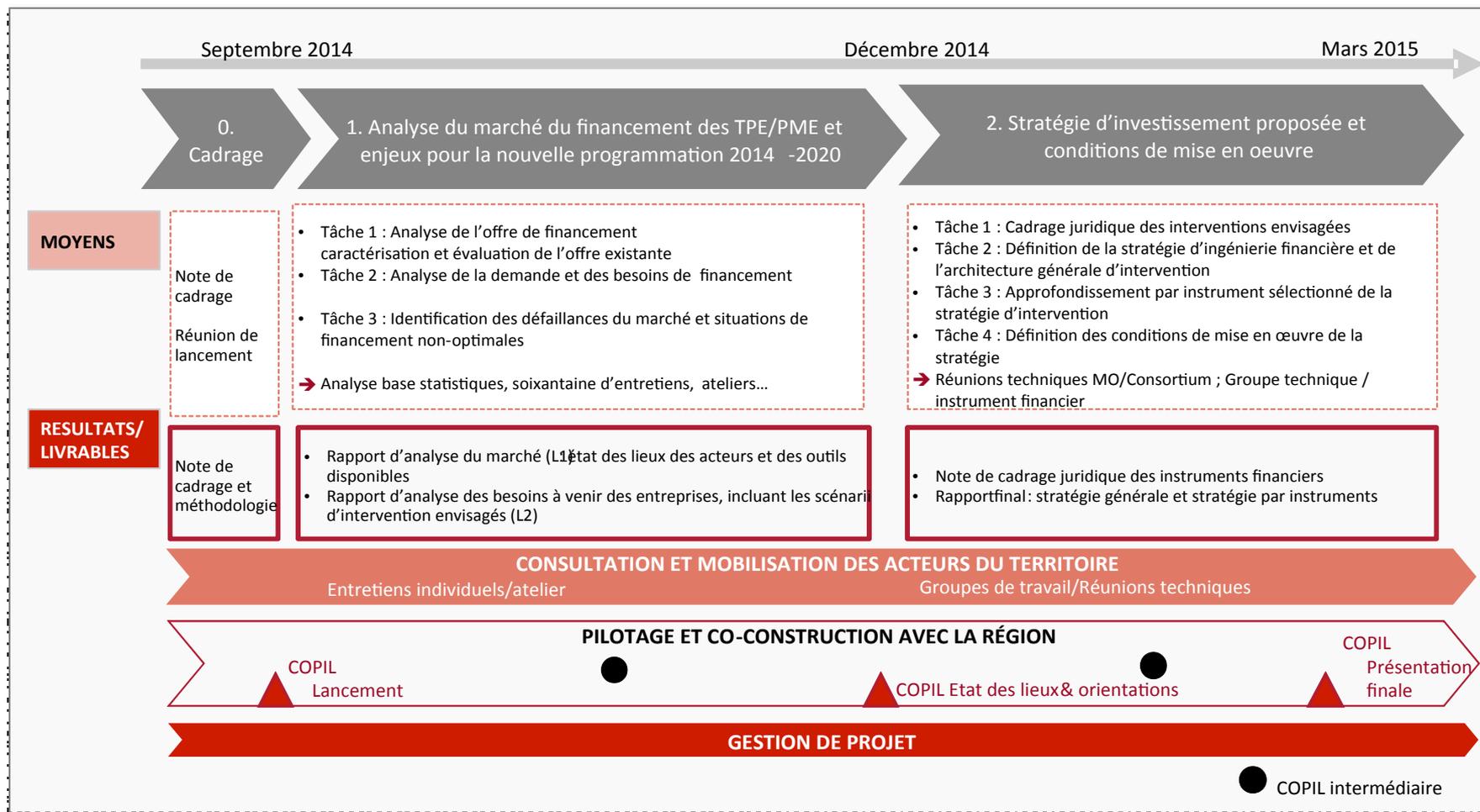
- *Cette évaluation ex-ante constitue une obligation européenne imposée avant toute décision de programmation de crédits européens en faveur d'un instruments financier, destinée à l'accompagner et à enrichir l'élaboration du programme (article 7 du règlement 1303-2013 RPDC du Parlement européenne et du Conseil).*

Les **objectifs** en sont les suivants :

- *Réaliser un bilan en matière d'outils d'ingénierie financière en Région Nord Pas de Calais pour les TPE/PME/ETI sur la période 2007-2013 et évaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience des instruments soutenus par la Région*
- *Analyser les défaillances du marché de financement et les besoins pour la période 2014-2020 ;*
- *Identifier les outils de financement permettant de répondre à ces besoins ;*
- *Elaborer une stratégie d'investissement des instruments financiers visant à combler ces carences*

Déroulement de l'étude

Synopsis



Déroulement de la phase 1

Démarche méthodologique (1/2)

Moyens déployés:

- Analyses documentaires des rapports d'activité des instruments financiers
- Analyses à partir des statistiques INSEE, de DIANE, de la base PME +, des chiffres AFIC et NFID
- Entretiens et atelier de travail avec les services de la Région Nord Pas de Calais

Acteurs de l'écosystème / Institutionnels (16)	Sociétés de gestion / Investisseurs (16)	Entreprises (12)	Institutionnel (1)
CRCI Nord Pas de Calais	GIE Finorpa	DELFMEMS	DGA du CR NPDC
CRESS Nord Pas de Calais	Finorpa FRG	DEPRECQ	
Chambre des Métiers NPDC	Nord France Amorçage	BRUNEL CHIMIE	
Caisse des dépôts	Réseau Initiative	CRITIZR	
Lille Métropole Sud	Réseau entreprendre	EFFIGENIE	
Conseil Général Nord	BPIFrance France (Régionale)	FRED & FRED	
Conseil Général Pas de Calais	FINOVAM	OCR	
NFID	Nord actif	CLICDATA	
Santé NSL	Pas de Calais actif	GIROPTIC	
Ubiquitaire	INOVAM	VEKIA	
CDEE écoactivité	BATIXIA	PIXEO (Nom commercial : lecomparateurassurance.com)	
TEAM2	Caisse d'épargne	MADER COLORS	
Le pôle mécanique	Crédit Agricole		
pole énergie 2020	Caisse solidaire		
La plaine image	Ambition Capital		
SATT	Autonomie et Solidarité		

Atelier de travail (1)
Service financement des entreprises CR NPDC
Service création d'activité TPE/ESS CR NPDC
Service innovation CR NPDC
Service Europe CR NPDC

Déroulement de la phase 1

Démarche méthodologique (2/2)

Les axes d'analyse adoptés:

- Pour l'offre:
 - *Le cycle de vie des entreprises*
 - *Les secteurs de la SRI-SI et du SRDE*
 - *Le volume global de fonds disponibles*
 - *L'échelle des tickets pratiqués*
- *Couverture*
 - *Pertinence*
 - *Cohérence et lisibilité*
 - *Accompagnement*
- Pour les défaillances de marché et la demande :
 - *Analyse de l'économie régionale et des secteurs prioritaires de la SRI/SRDE*
 - *Analyse globale des besoins de financement des entreprises via la base PME+*

Le livrable:

- Identification des défaillances de marché et pistes d'intervention du FEDER

Déroulement de la phase 1

Les limites de la démarche méthodologique

Une précision des constats limitée par l'absence de données ou la difficulté d'accès à ces données:

- *Peu de statistiques nationales et pas de statistiques régionales sur les manques de financement en dette*
- *Peu de statistiques nationales sur les manques de financement en fonds propres*
- *Des bilans de certains dispositifs publics partiels ou indisponibles en région (dont BpiFrance, Autonomie et Solidarité, SIAGI)*
- *Des acteurs qui opèrent sous contrainte de confidentialité et qui ne communiquent donc pas toujours leurs données*
- *L'inexistence des données sur les projets non-financés ou abandonnés.*

Un exercice de calcul des besoins de financement conditionné par les limites de la base PME+:

- *La base PME+ ne prend en compte que les données des entreprises ayant déposé leurs comptes*
- *Les entreprises de moins de 5 salariés ne sont pas prises en compte dans cette base*
- *Le calcul des besoins de financement est réalisé à partir de séries d'hypothèses*

Déroulement de la phase 2

Démarche méthodologique

Moyens déployés

- Un cadrage juridique au regard des aides d'état (lignes directrices et RGEC) et de la réglementation FEDER (règlement 1303-2013 dispositions communes et acte délégué du 03.03.14)
- 5 réunions de travail avec la maîtrise d'ouvrage afin d'approfondir la stratégie et le cadrage des instruments financiers proposés:
 - *Fonds de co-investissement*
 - *Fonds de garantie des PME*
 - *Fonds de garantie des TPE/ESS*
 - *Fonds de capital investissement minoritaire*
 - *Fonds d'intervention en innovation*
- Echanges techniques avec les gestionnaires d'instruments financiers pressentis afin de rédiger les fiches par instruments

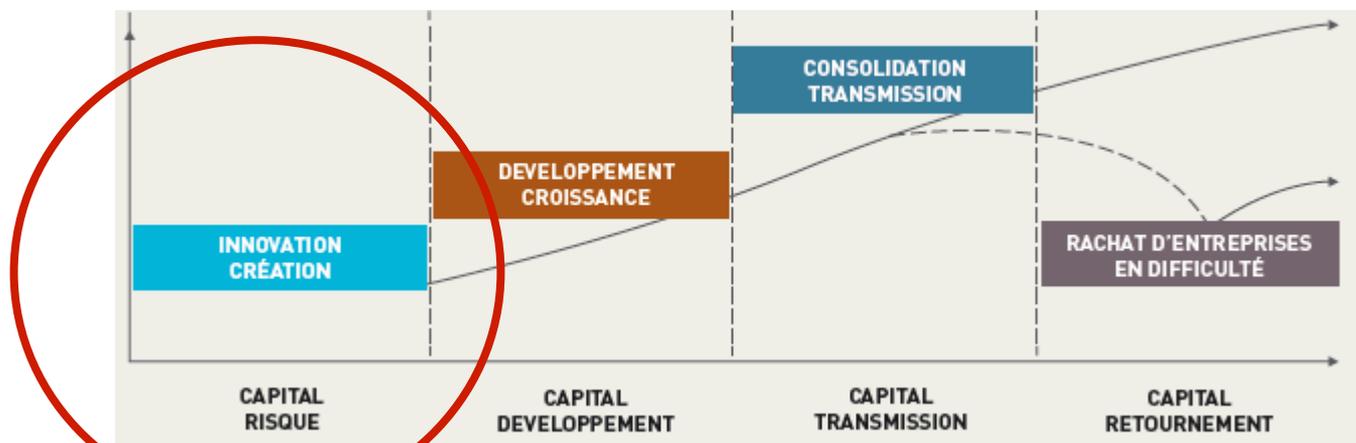
Livrable:

- Rapport final incluant la stratégie générale d'intervention régionale et les abondements FEDER proposés
- 5 fiches par instruments financiers

2. Bilan évaluatif des instruments financiers soutenus par la Région sur 2007-2013

Segmentation de l'analyse

Des besoins de financement et ainsi une offre en ingénierie financière qui diffèrent selon les phases de vie de l'entreprise



Zoom sur le capital risque

Conception (de l'idée au prototype)



Industrialisation de l'innovation

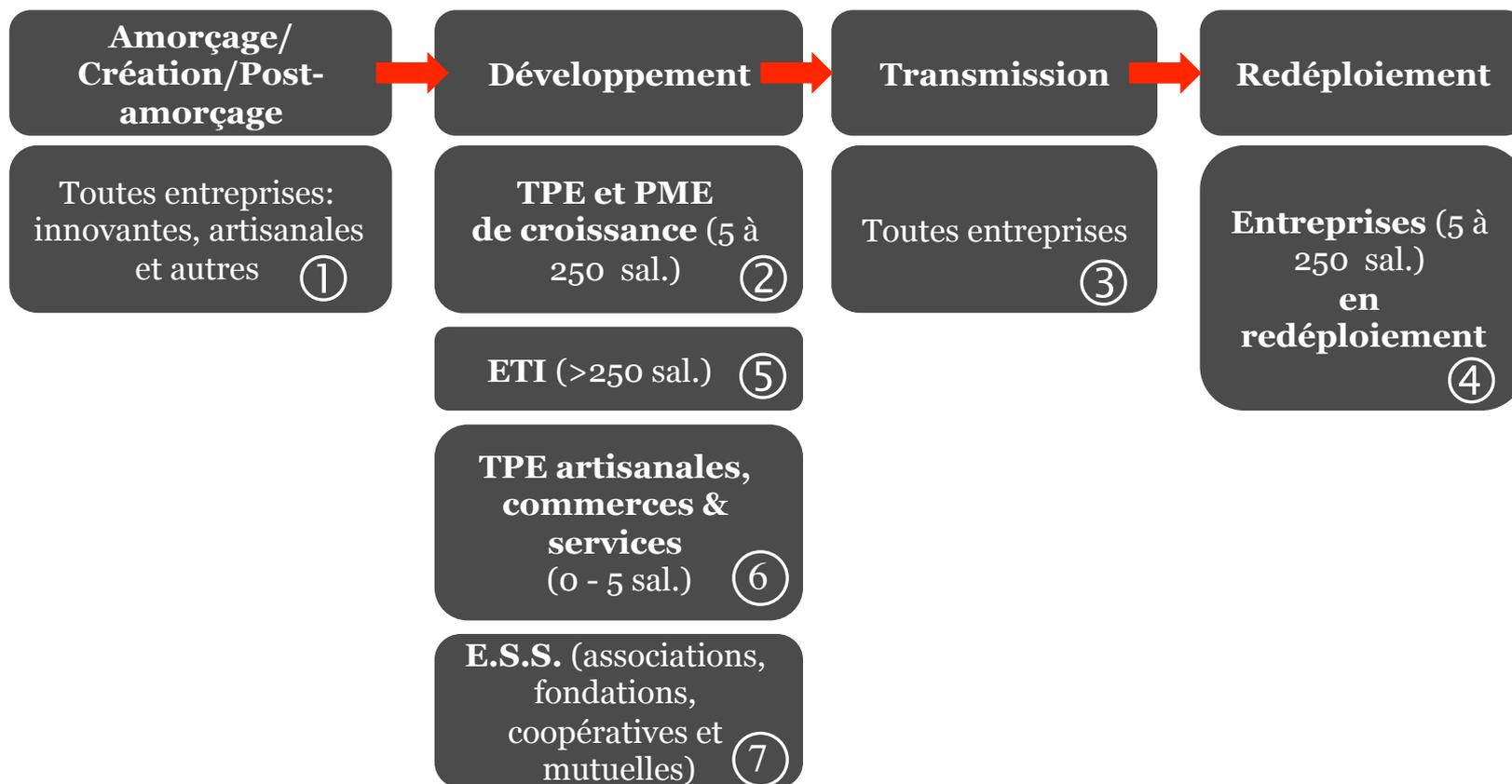


Commercialisation de l'innovation

AMORÇAGE : avant 1^{er} euro de chiffre d'affaires

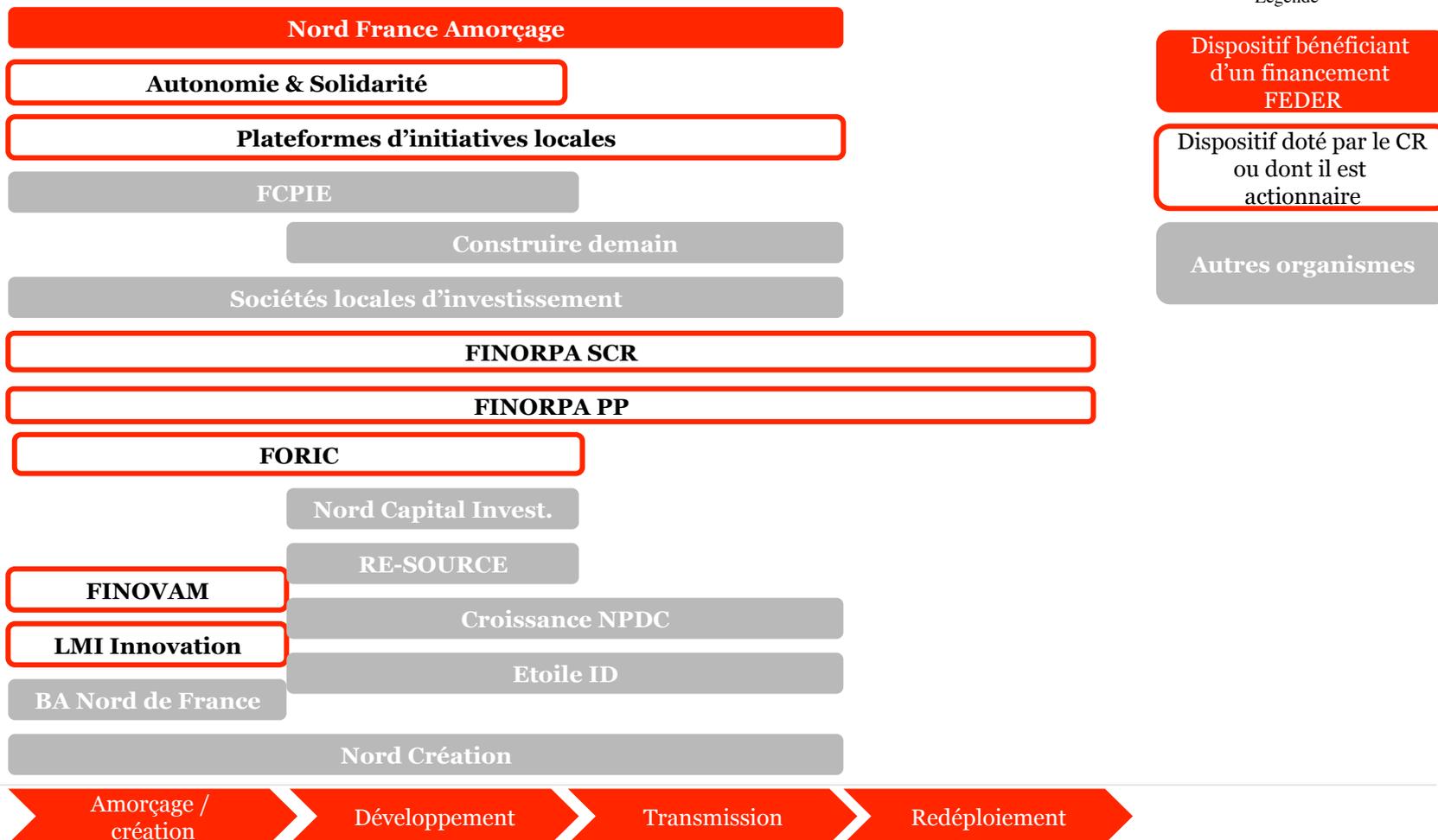
- Phases de conception ou d'industrialisation de l'innovation
- Post-amorçage = 2^{ème} ou 3^{ème} tour avant commercialisation → généralement « trou dans la maille » des dispositifs publics de financement

Segmentation de l'analyse selon les phases de vie et la taille des entreprises



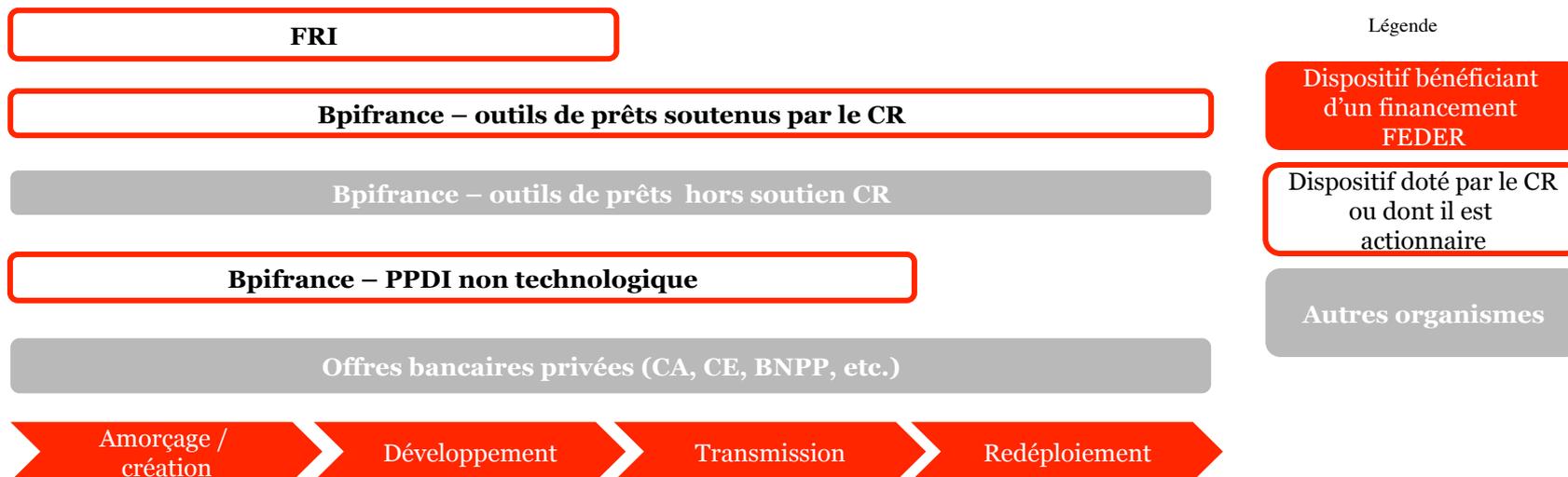
Panorama des instruments disponibles

Segments 1 à 4 : Fonds propres et quasi fonds propres



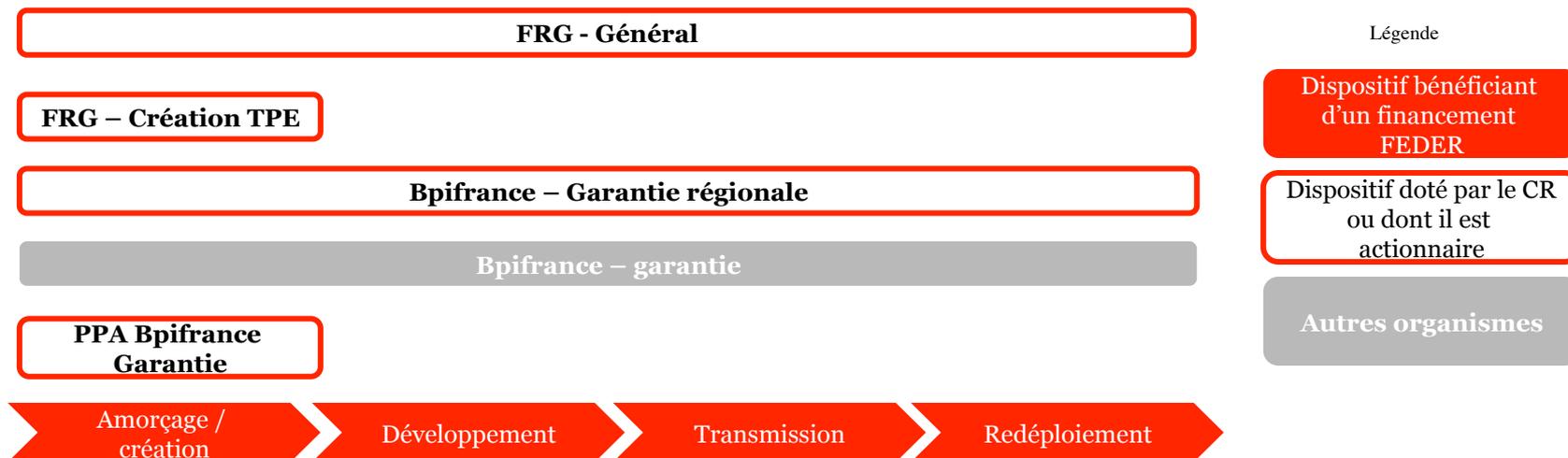
Panorama des instruments disponibles

Segments 1 à 4 : Prêts / AR



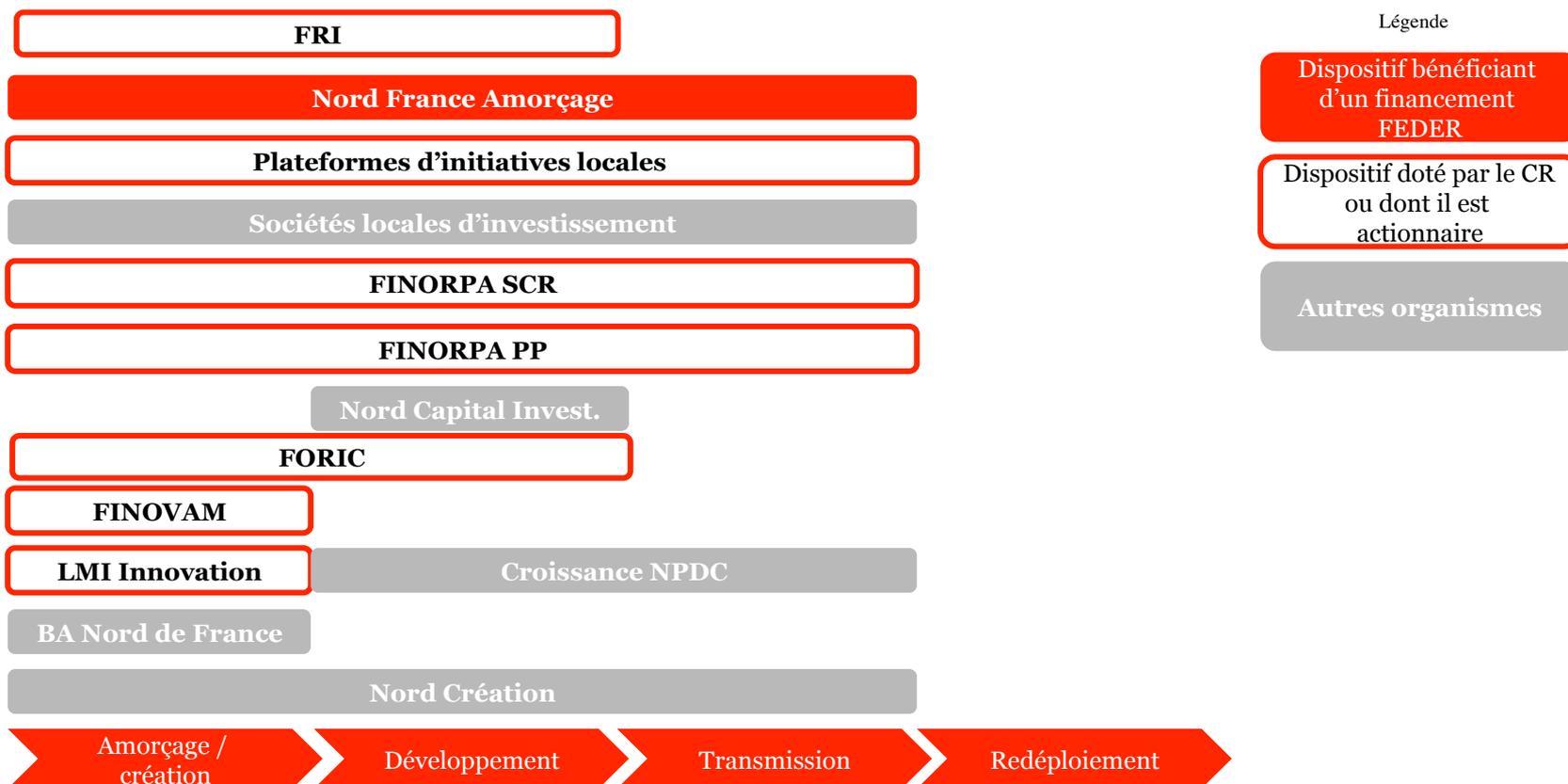
Panorama des instruments disponibles

Segments 1 à 4 : Garantie



Panorama des instruments disponibles

Segments 1 à 4 : Financement de l'innovation et de la R&D



Panorama des instruments disponibles

Segment 5 : Financement des ETI



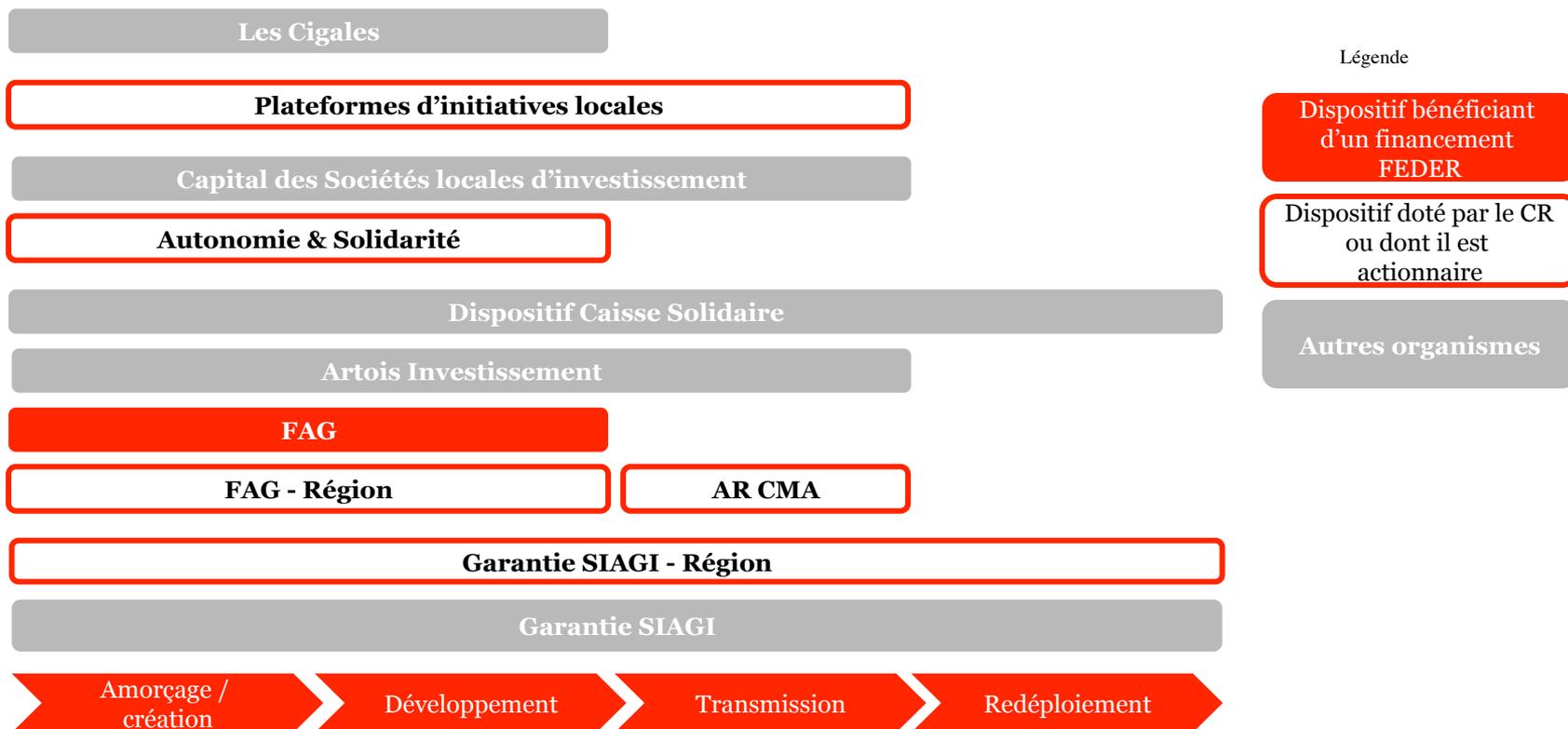
Zoom sur quelques outils de financement des ETI

- Le Fonds Stratégique d'investissement (FSI) est destiné à prendre des parts minoritaires dans les entreprises françaises (18,4 Md€ de capitaux propres)
- Les Contrats de développement participatifs (dispositif Oséo/Bpi France) sont destinés à renforcer les structures financières des PME et ETI
- Le programme d'Investissement d'Avenir (PIA) et l'ensemble des appels à projets nationaux ou à manifestation d'intérêt associés gérés notamment par Oséo/Bpi France, l'ADEME ou la CDC
- L'Aide à la ré-industrialisation (ARI) venant compléter le dispositif de la Prime à l'Aménagement du Territoire (PAT) pour le financement des projets industriels importants
- Le Fonds spécial d'implantation réservé au secteur industriel et de service à haute valeur ajoutée et à l'implantation de centres de R&D

Sources: Directe NPDC, ETI et enjeux pour l'industrie du Nord Pas de Calais

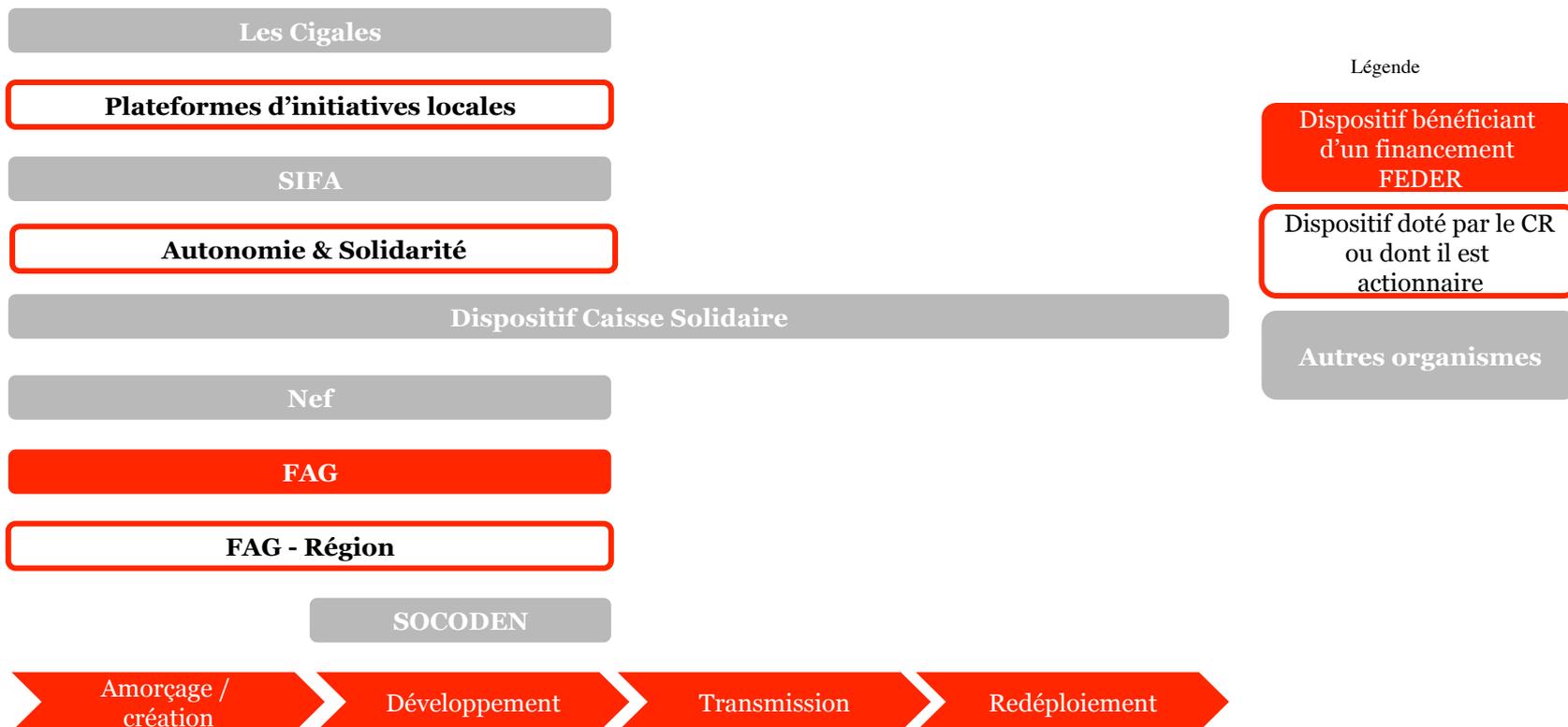
Panorama des instruments disponibles

Segment 6 : Financement des TPE artisanales, de commerces et de services



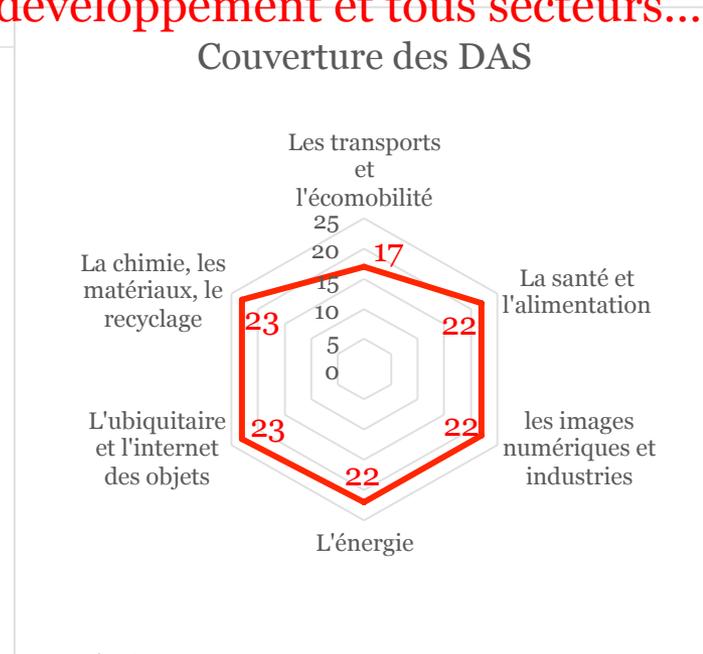
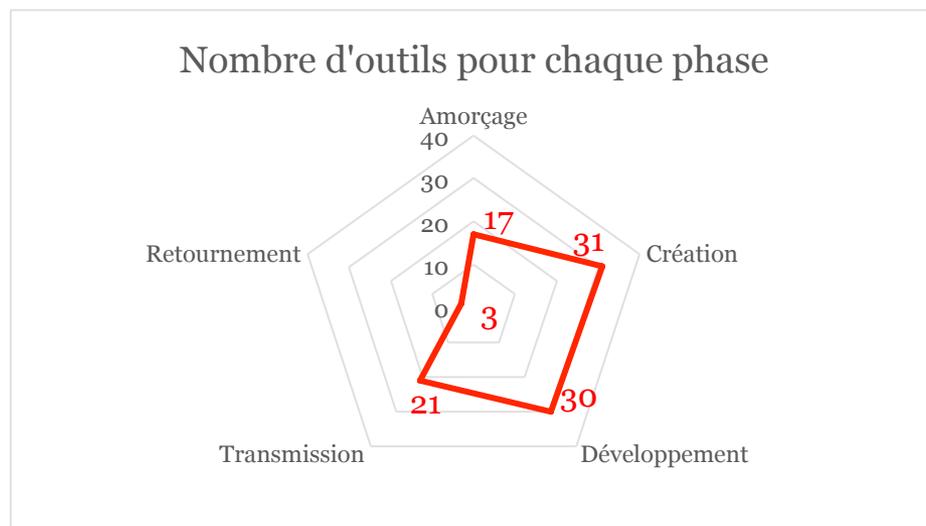
Panorama des instruments disponibles

Segment 7 : Financement de l'ESS



Panorama des instruments disponibles

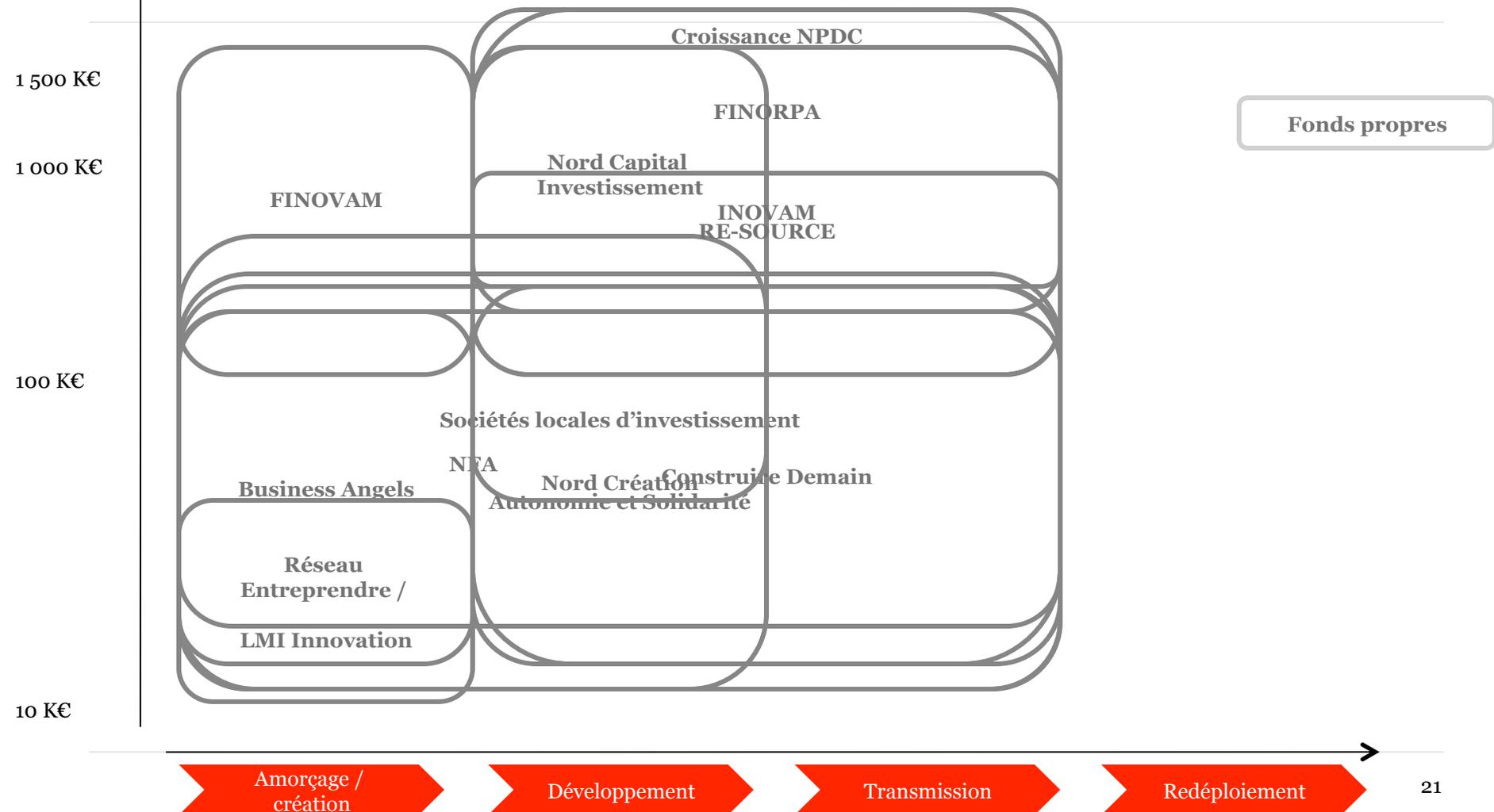
Une gamme très complète à tous stades du développement et tous secteurs....



	Amorçage	Création	Développement	Transmission	Retournement
Les transports et l'écomobilité	11	16	13	12	3
La santé et l'alimentation	12	19	18	13	3
L'ubiquitaire et l'internet des objets	14	21	19	14	3
La chimie, les matériaux, le recyclage	13	20	18	13	3
les images numériques et industries créatives	13	20	18	13	3
L'énergie	13	20	18	13	3

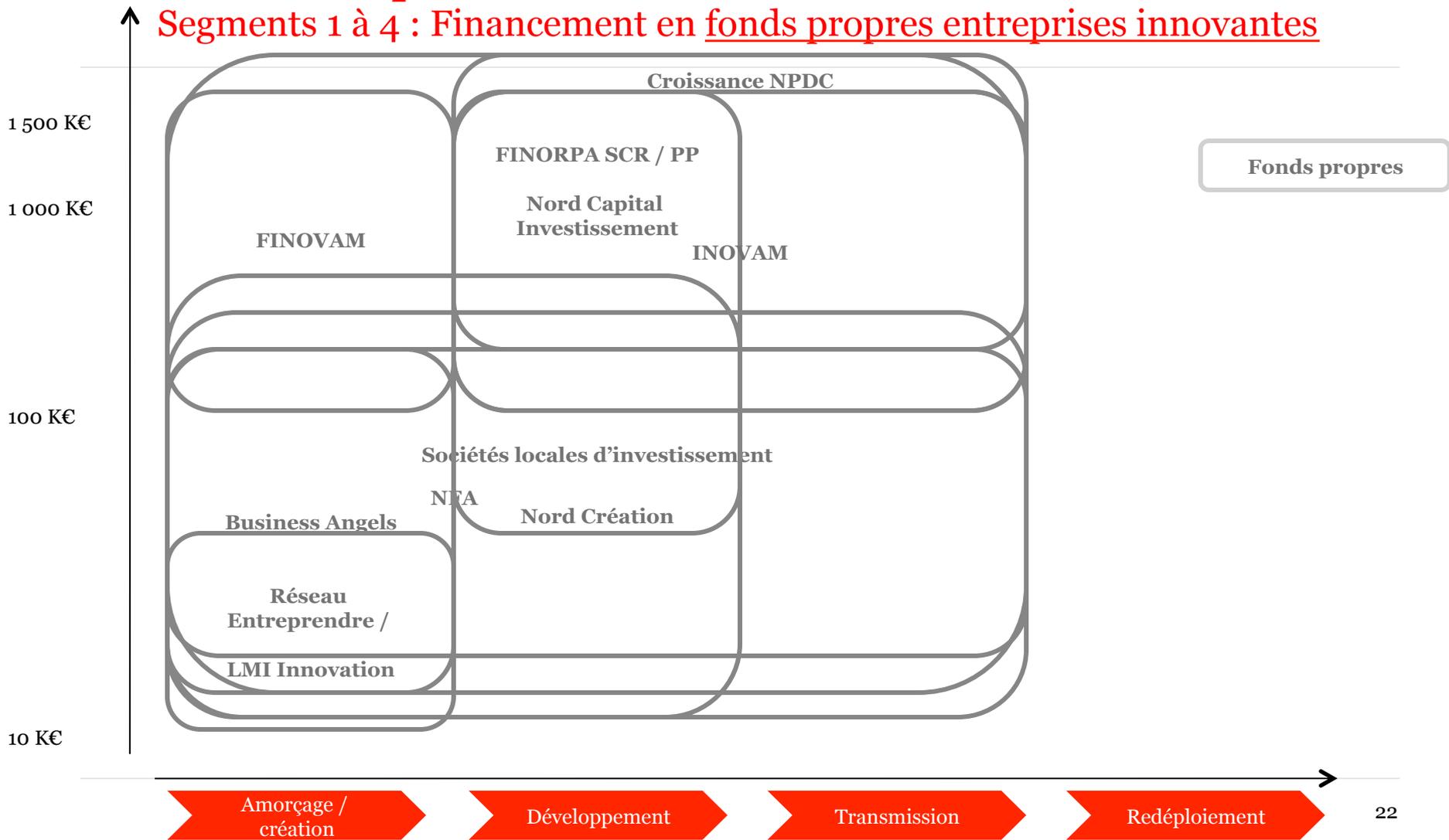
Tickets disponibles

Segments 1 à 4 : Financement en fonds propres et quasi-fonds propres



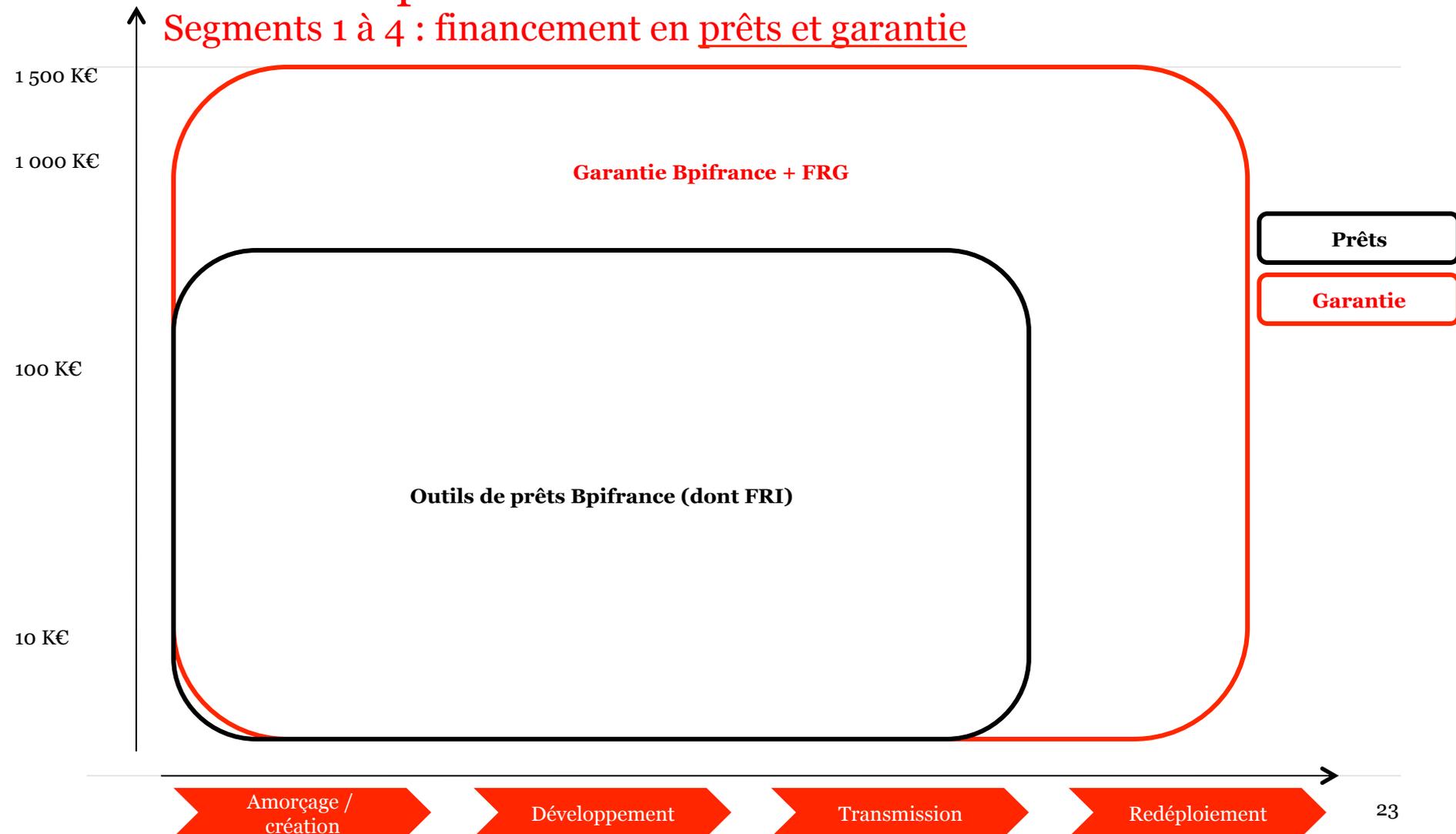
Tickets disponibles

Segments 1 à 4 : Financement en fonds propres entreprises innovantes



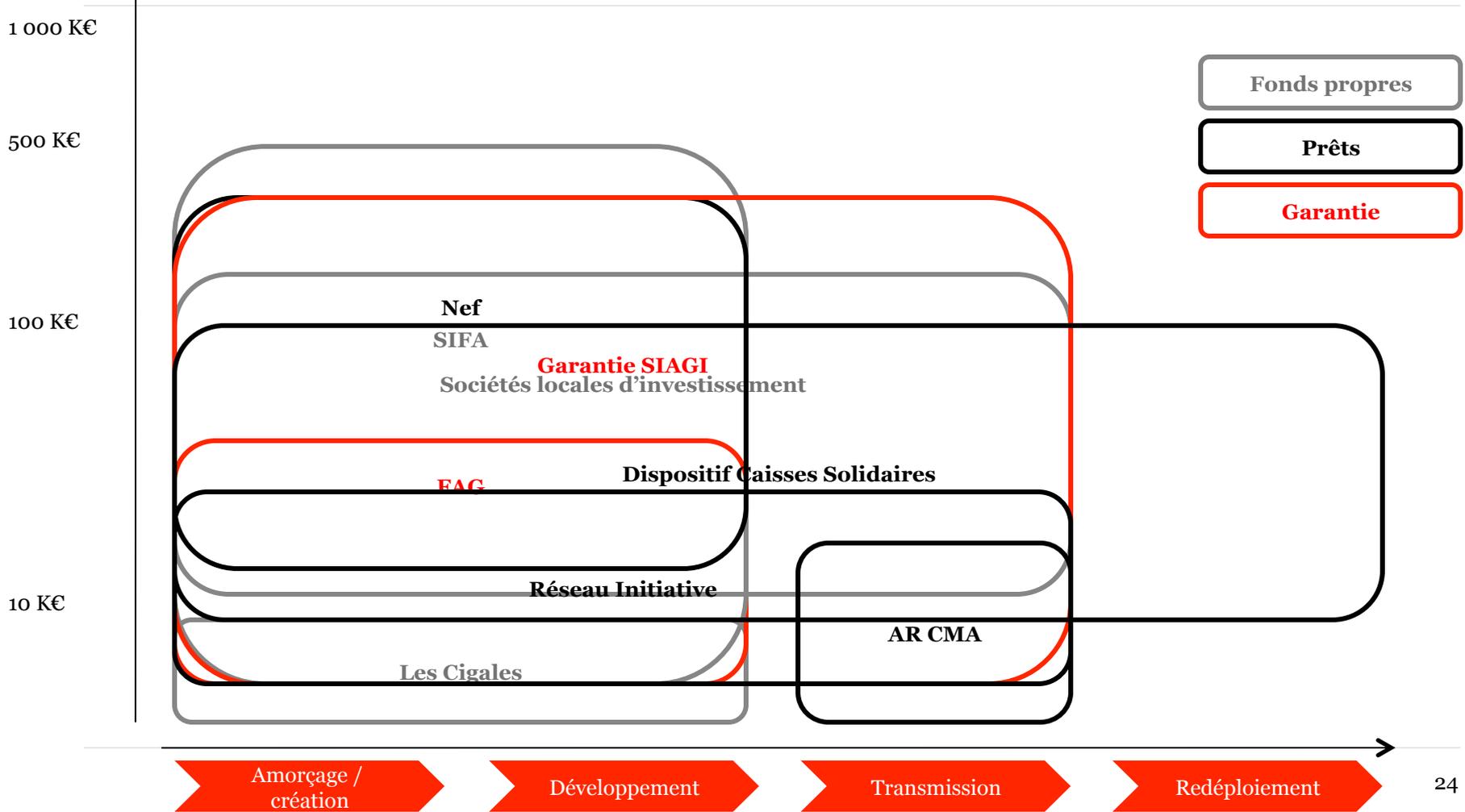
Tickets disponibles

Segments 1 à 4 : financement en prêts et garantie



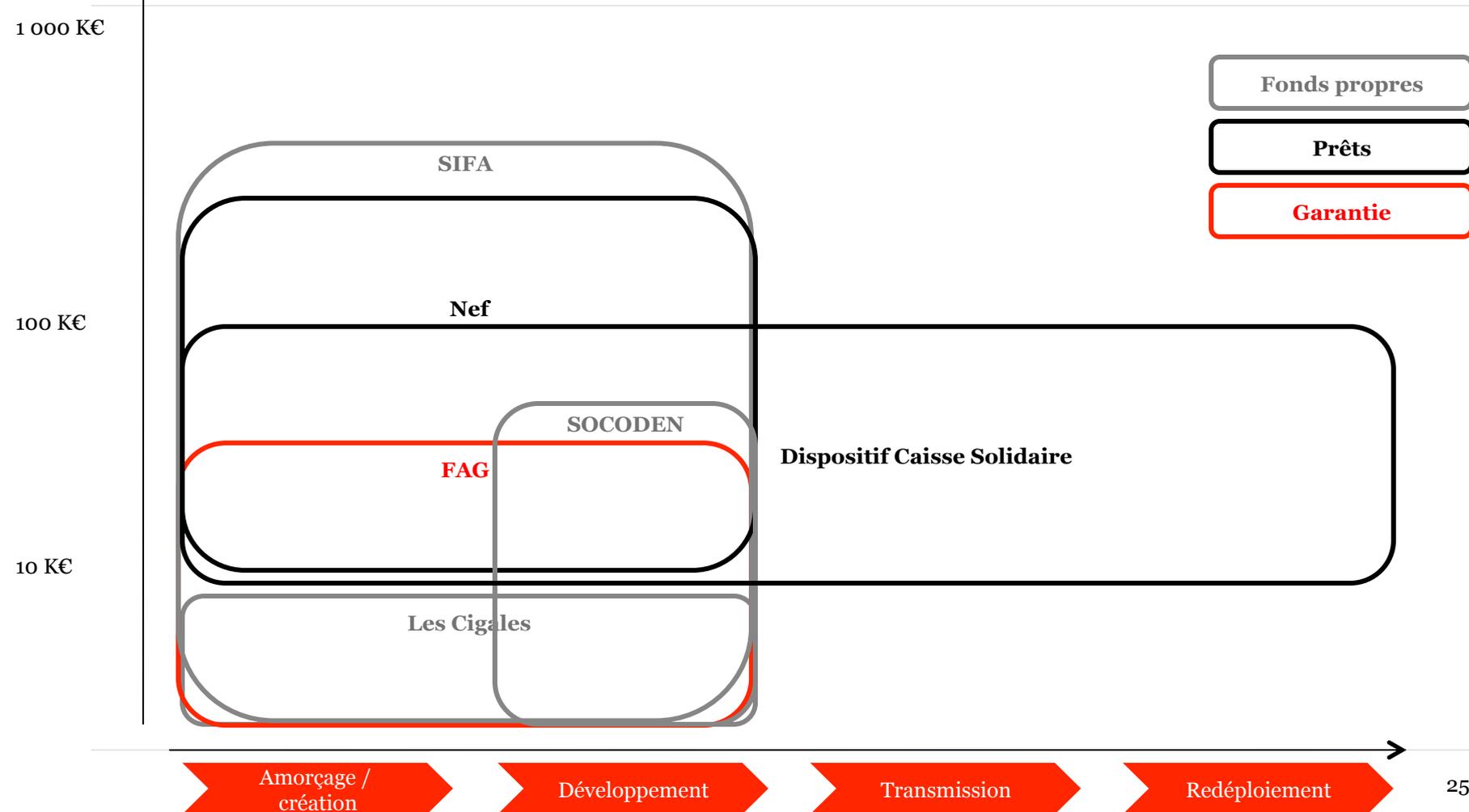
Tickets disponibles

Segment 6: financement des TPE artisanales, de commerce et services



Tickets disponibles

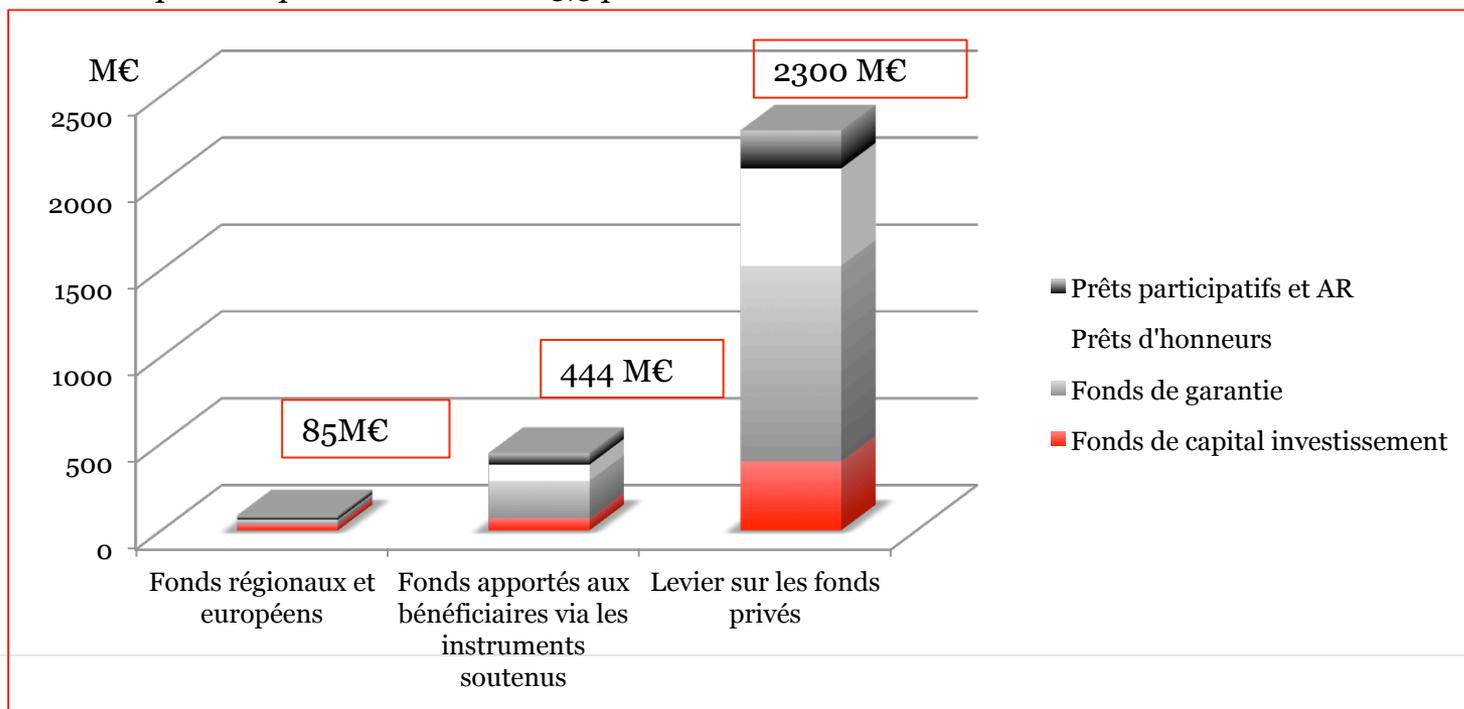
Segment 7: financement de l'ESS



Bilan des instruments régionaux 2007-2013

85 M€ mobilisés pour 368 M€ apportés par les instruments soutenus

- **16 instruments d'ingénierie financière soutenus par la Région Nord Pas de Calais**
 - Le soutien auprès de 8400 bénéficiaires, dont 310 en capital investissement, 6170 en garantie, 1475 en prêts d'honneur et 435 en PP et AR (* manque les chiffres Garantie Bpi)
 - Un effet levier moyen des instruments sur les fonds privés de 5,2, s'élevant à 5,2 sur les instruments de garanties bancaires, à 5,7 pour les dispositifs de capital-investissement, 6 pour les prêts d'honneur et 3,3 pour les PP et AR



Bilan des instruments régionaux 2007-2013

Financement du segment 1: amorçage et création

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS DE CAPITAL RISQUE: 5 M€ annuels								
Nord France Amorçage	Fonds propres	10 M€	4 M€ + 6 M€ revolving = 10 M€	Sociétés innovantes / DAS de la S3	25 – 500 K€	11 en 2013 13 en 2014 + 5 réinvestis	2,68 M€ (2013) 3,42 M€ (2014)	24 entreprises accompagnées depuis création
FINORPA SCR	Fonds propres	40,8 M€	10 à 15%	TPE/ PME	50 – 1 600 K€	Moyenne de 4	Moyenne 8 M€ dont env. 1,4M€ en amorçage	2007-12 : 210 projets soutenus
INOVAM	Fonds propres	10.2 M€	0	Sociétés innovantes / DAS de la S3	Jusqu'à 500 K €	9 en 2013	985 K€	13 participations actives fin 2013 (portefeuille géré ensuite par FINOVAM)
FINOVAM	Fonds propres	14 M€	13 M€ + 1 M€ revolving	Sociétés innovantes / DAS de la S3	300 – 1 500 K€	2 en 2014	Moyenne 600 K€ avec 2,5 M€ comme objectif futur	Début des investissements en 2014 (2)
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES : 38 M€ annuels								
FINORPA PP	Quasi Fonds propres	26,7 M€	0,9 M€ * 6 = 5,3	TPE/ PME	200 – 500 K€	Moyenne de 4	Moyenne 6 M€ dont env. 0,9 M€ en amorçage	360 entreprises accompagnées depuis la création
FORIC	AR	2,5 M€	Revolving = 0,3*6 = 1,8 M€	PME/ PMI	Jusqu'à 400 K €	Moyenne de 2	Moyenne de 0,3 M€	8 entreprises accompagnées depuis la création du fonds
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	67% en création	8,2*6 = 49 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 1 550	Moyenne de 12,2 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés
INSTRUMENTS EN GARANTIE: 1,6 M€ annuels								
Fonds Création - FRG	Garantie	3,4 M€	1,6*6 = 9,5 M€	Tous secteurs TPE/ PME	130 – 200 K€	Moyenne de 49	Moyenne de 1,6 M€	816 entreprises accompagnées depuis la création

Bilan des instruments régionaux

Financement du segment 2 à 4: développement, transmission, redéploiement

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS DE CAPITAL INVESTISSEMENT: 5 M€ en croissance et redéploiement et 1,5M€ en transmission annuels								
FINORPA SCR	Fonds propres	40,8 M€	5,2*6 = 31 M€ croissance 1,4*6 = 8,4 M€ transmission	PME/PMI	50 – 1 600 K€	Moyenne de 17 croissance et 5 transmission	Moyenne 8 M€ dont 5,2 M€ pour dev. et 1,4 M€ pour trans.	2007-12 : 210 projets soutenus
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES: 6 M€ en croissance et redéploiement et 100 K€ en transmission annuels								
FINORPA PP	Quasi Fonds propres	26,7 M€	5*6 = 30 M€ croissance 0,1*6 = 0,6 M€ transmission	PME/PMI	200 – 500 K€	Moyenne de 21 croissance Moyenne de 1 transmission	Moyenne 6 M€ dont 5 M€ pour dev. et 0,1 M€ pour trans.	360 entreprises accompagnées depuis la création
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	10% en croissance	1,2*6 = 7,3 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 155	Moyenne de 1,22 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés
INSTRUMENTS EN DETTE : 100 M€ en croissance et redéploiement annuels								
BpiFrance	Prêts développement	ND	100*6= 600 M €	PME/PMI	Jusque 150 K€	400	100 M€	ND
INSTRUMENTS EN GARANTIE : 37 M€ annuels								
Fonds général FRG	Garantie	11 M€	12,9*6 = 78 M€	Tous secteurs TPE/ PME	100 – 1 000 K€	Moyenne de 53	Moyenne de 12,9 M€	1 233 entreprises accompagnées depuis la création
Garantie Bpi	Garantie	22M€	22 *6=132M€	Tous secteurs TPE/ PME	ND	1500	22M€	Effet de 350 M€ de crédit bancaire pour 22 M€ d'investissement régional; effet de levier de 5

Bilan des instruments régionaux

Financement du segment 2 et 5: les projets innovants et la R&D

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Bilans annuels (2013 – 2014)				
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS DE QUASI FONDS PROPRES ET DETTE= 4M€								
Bpi PTZI	Prêts	7M€	7M€	TPE/PME/ETI Innovantes	ND	ND	7M€ (2013)	ND
Bpi PPDI	PP	4 M€	4M€	TPE/PME/ETI Innovantes	ND	16	1,8M€ (2013)	Levée de 12,2 M€ de PP
FOND REGIONAL D'INNOVATION= 56M€								
Bpi France AR/PTZ	Prêts AR	ND	ND	TPE/PME/ETI Innovantes	ND	42	15M€ (2013)	73 projets: d'innovation (pôles d'excellence), collaboratifs (pôles d'excellence), ou de R&D (pôles de compétitivité)

Bilan des instruments régionaux

Financement du segment 6: TPE artisanales, de commerce et de services

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES: 4 M€ annuels								
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	10% en croissance	1,2*6 = 7,3 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 155	Moyenne de 1,22 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés
Réseau Entreprendre	Prêt d'honneur	ND	1*6 = 6 M€	Tous secteurs Futures PME	15 – 50 K€	Moyenne de 64	Moyenne de 1 M€	Entre 65 et 75 projets labellisés par an, 1 060 entreprises accompagnées depuis création
CMA Reprise	AR	ND	1,5*6 = 9 M€	Entreprises artisanales	2,7 – 25 K€	Moyenne de 77	Moyenne de 1,5 M€	314 entreprises accompagnées depuis création
INSTRUMENTS EN GARANTIE: 26 M€ annuels								
FAG	Garantie	Artisanat : 300 K€ Commerces & services : 640 K€	16,6*6 = 99 M€	TPE, ESS	ND	ND	Moyenne de 16,6 M€ (dont 80% pour TPE hors ESS)	118 M€ garantis depuis 2004, 7 217 entreprises accompagnées
Fonds général FRG	Garantie	11 M€	12,9*6 = 78 M€	Tous secteurs TPE/ PME	100 – 1 000 K€	Moyenne de 53	Moyenne de 12,9 M€	1 233 entreprises accompagnées depuis la création
Garantie Bpi	Garantie	ND	ND	Tous secteurs TPE/ PME	ND	ND	ND	Effet de 350 M€ de crédit bancaire pour 24 M€ d'investissement régional; effet de levier de 5
Garantie SIAGI région	Garantie	ND	ND	TPE, artisanat	ND	ND	ND	ND

Bilan des instruments régionaux

Financement du segment 7: l'ESS

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES: 1,5 M€ annuels								
France Active	CAA, FAA et AR	ND	1,2*6 = 7,2 M€	ESS	ND	ND	1,2 M€ en moyenne	ND
Dispositif Autonomie et Solidarité	PP	ND	ND	Tous secteurs TPE, PME et asso.	10 – 60 K€	ND	ND	ND
INSTRUMENTS EN GARANTIE: 3 M€ annuels								
FAG	Garantie	20%	2,5*6 = 15 M€	TPE, ESS	ND	ND	Moyenne de 16,6 M€ (dont 20% pour l'ESS)	118 M€ garantis depuis 2004, 7 217 entreprises accompagnées
Fonds général FRG	Garantie	10%	1,3*6 = 7,8 M€	Tous secteurs TPE/ PME	100 – 1 000 K€	Moyenne de 53	Moyenne de 12,9 M€ (dont 10% pour l'ESS)	1 233 entreprises accompagnées depuis la création

Evaluation du dispositif régional

Analyse AFOM (1/4)

FORCES

- ◆ Des **priorités politiques de la Région du SRDE** sur la **création, la croissance, les TPE et l'ESS** mais aussi l'innovation : récentes interventions sur le financement de ces phases de vie de l'entreprise et secteurs
- ◆ Une **intervention du Conseil Régional**, très **diversifiée**, et **qui lui permet d'avoir une gouvernance de nombreux outils du territoire**, dont ceux de BPIFrance
 - Offre construite avec Bpi France: PRR, FRI et PRZI
 - Offre en garantie bien dotée
 - Partenariat avec les plateformes d'accompagnement et acteurs du financement des TPE ou l'ESS
- ◆ Une intervention régionale qui investit les segments délaissés par le privé et permet un **effet levier sur le privé**
- ◆ Une stratégie du Conseil Régional qui permet de **combler au moins pour partie les défaillances de marché observées** dans la précédente période de programmation (voir Evaluation du dispositif régional 2/4)
- ◆ **Le maillage territorial est salué par l'ensemble des acteurs.**
- ◆ Une **palette étendue d'outils financiers appréciée par les entreprises et couvrant globalement leurs besoins** :
 - En particulier en phase de création et en matière d'innovation. Les pôles de compétitivités et d'excellence ont su tisser des liens forts avec les financeurs.
 - **Mais souhait d'un nombre peut-être plus limité d'outils ayant des tickets moyens plus élevés**
 - Les outils BPIFrance sont plébiscités
 - **La garantie est perçue comme un outil très important, car permet des effets leviers élevés (1 à 5) sur les financements privés.**
 - Les délais de traitement des dossiers (tous outils confondus) sont raisonnables pour les entreprises
 - Les processus sont transparents et acteurs disponibles
 - **Les plateformes jouent plutôt bien leur rôle de centralisation de la demande**
 - « Je crée en Nord Pas-de-Calais » / « J'innove en Nord Pas-de-Calais » / « Je trouve des fonds propres en Nord Pas-de-Calais »
 - Favorisant la mobilisation de plusieurs outils auprès des différents opérateurs publics, sur les dossiers complexes
 - **Des initiatives pour améliorer la lisibilité des instruments financiers**
 - Les entreprises en bonne santé financière et ayant un projet fiable trouvent des financements bancaires sans trop de difficultés

Evaluation du dispositif régional

Analyse AFOM (2/4)

FAIBLESSES

- ◆ **Une offre généraliste, plus récemment typées sur l'amorçage (ex. NFA: santé et TIC) mais pas encore sur la croissance** (problème de l'objet des fonds et des compétences des équipes)
- ◆ **Les opérateurs ne sont pas en concurrence aujourd'hui** (co-investissement très développé, faute de taille critique) :
 - *Multiplication des interventions en « pool d'investisseurs », qui ont tendance à rendre les opérateurs frileux, plutôt que d'accroître le champ possible d'interventions (plus grande prise de risque grâce à la mutualisation- vision des entreprises); des effets leviers très faibles*
- ◆ **La densité de l'offre et la multiplication des plateformes nuisent à la lisibilité et à la rapidité de bouclage du financement global :**
 - *Problèmes de compétences respectives des gestionnaires de dossier et de vision stratégique globale sur les dossiers*
 - *La nécessaire articulation des nombreux outils complexifie les levées de fonds et peut allonger les délais de bouclage*
 - *Malgré des initiatives de porte d'entrée unique par grande thématiques qui vont dans le bon sens*
 - *Les entreprises ou acteurs choisissent leur propre « guichet unique » (souvent BPI France)*
 - *Absence d'interlocuteur ayant une vision globale des instruments financiers et capable de combiner les outils entre eux (particulièrement hors du territoire du Grand Lille)*
 - *Manque de lien entre certains instruments financiers (malgré des partenariats réussis à l'instar de Réseau Initiative, Nord Actif et PDC Actif)*
 - *Les entreprises expriment un souhait de voir une plateforme globale qui joue le rôle de porte d'entrée unique*
- ◆ Il n'existe **pas de système d'alerte au niveau des plateformes sur les dossiers « hors normes »**
- ◆ **Des situations de compétitions sur certains dispositifs :**
 - *Plateformes d'avances remboursables de la CMA pour la reprise des entreprises artisanales vs Réseau Initiative*
- ◆ **Des instruments financiers ayant des difficultés à couvrir certains besoins :**
 - *De plus en plus de tensions sur la trésorerie (liées aux difficultés conjoncturelles ou à la hausse du BFR)*
 - *Financement de l'industrialisation de l'innovation*
 - *Besoins d'apport en (quasi) fonds propres pour les TPE (souvent sous-capitalisées à la création)*

Evaluation du dispositif régional

Analyse AFOM (3/4)

OPPORTUNITES

- ◆ **Perspective de la création d'un fonds de fonds dédié à la 3^e Révolution Industrielle**
 - *Le ciblage de secteurs en particulier (en lien avec la S3 ou la 3^e Révolution Industrielle) doit permettre **d'accentuer la prise en compte des priorités régionales.***
 - *L'entrée de fonds FEDER dans les fonds d'investissement peut permettre une **plus grande professionnalisation des processus au sein des structures de gestion des fonds.***
 - *L'entrée d'un acteur supplémentaire sur la place permettrait de **stimuler les acteurs déjà en place, stimuler la prise de risque et combler une partie des situations de financement sous-optimales***
 - *Permettra de mettre en place des **compétences fortes d'accompagnement des entrepreneurs** dans les domaines techniques*
- ◆ **Les outils régionaux ayant prouvé leur pertinence, efficacité et effet levier, sont des véhicules privilégiés** pour soutenir la croissance et les objectifs de développement régional, et combler les situations de financement sous-optimal identifiés
- ◆ BPIFrance étant un acteur solide, nombreux de ses outils peuvent être aisément abondés par la Région pour répondre à des situations de carences ou de financement sous optimales
- ◆ **Le succès de la SRDE et du plan régional de transmission des entreprises** appel le à un soutien renouvelé en terme de financement :
 - *La région était avant-dernière il y a 10 ans, aujourd'hui au milieu du tableau – 2^e région en terme de croissance (+213%)*
 - *Possible création d'un référent à la CRCI sur le dossier en transmission*
- ◆ **L'intervention du FEDER est vue comme une opportunité** d'injecter des fonds pour combler les volumes de financement non optimaux d'accompagner la croissance (financer plus de dossiers), de prendre plus de risques sur des dossiers prometteurs et de réaliser des tickets plus importants, mais aussi de pérenniser les outils ayant fait leurs preuves.

Evaluation du dispositif régional

Analyse AFOM (4/4)

MENACES

- ◆ **L'annonce récente de la réduction des financements aux pôles de compétitivité** risque de grever les budgets économie de la Région
- ◆ Nécessité de s'assurer de la **bonne coordination entre les outils existants ou en cours de création** (FIRA, FINOVAM, NFA etc.) **et les outils d'aide à l'émergence** (incubateurs, SATT, etc.)
- ◆ **La création d'outils très spécifiques peut-être risquée** : s'ils n'ont pas la taille critique requise, ils ne seront pas rentables. Les frais de gestion sont démultipliés. Cette logique ajoute par ailleurs de la complexité pour les entreprises. Il en existe déjà sur le textile, sur l'agro-alimentaire/nutrition... Les fonds très spécifiques doivent prioritairement être créés au niveau national.
- ◆ Certaines **priorités régionales (énergie, santé, chimie et matériaux) sont très capitalistiques**, avec un risque important et des temps longs de développement (plusieurs tours d'investissement sur des tickets élevés).
- ◆ **Le financement de la création/amorçage doit impérativement s'accompagner du financement à 3-5 du post-amorçage** pour limiter la sinistralité ou le risque que les entreprises quittent la région pour s'installer là où l'accès au financement sera plus aisé (Ile de France ou étranger)
- ◆ **Contraintes de la définition de la PME européenne** pour les investissements BPIFrance sur fonds FEDER
- ◆ La **garantie BPIFrance sur fonds propres a été réduite** (elle n'est plus disponible sur la transmission), ce qui va pousser les acteurs à réduire le nombre de dossiers (moindre prise de risque).

Evaluation du dispositif régional

Zoom sur les fonds d'investissement régionaux

FORCES

- ◆ **Bonne implantation régionale** des acteurs du capital investissement
- ◆ **Regroupement des outils régionaux avec FINOVAM** pour élargir la masse critique d'intervention de FINORPA et d'INOVAM pour le financement de la création d'entreprises innovantes (fonds propres), avec un acteur spécialisé dans l'amorçage.
- ◆ **Succès de NFA et d'INOVAM**, outils d'amorçage et de co-investissement et une première expérience FEDER très concluante sur NFA
- ◆ **Bonne coopération entre les acteurs** du financement en fonds propres: *les fonds d'investissements NFA et FINOVAM, la communauté des BA, les Family Offices, BPIFrance via le PPA et l'action de Nord France Invest'*
- ◆ **Les fonds « régionaux » investissent dans des projets refusés par les fonds privés** : *prise de risque motivée par l'impact économique des projets, moindres exigences de retour sur investissement et pas d'aversion au risque car partage du risque*

OPPORTUNITES

- ◆ **La croissance jusqu'à une taille critique des fonds d'amorçage existants** pourrait permettre d'avoir une très bonne couverture des besoins pour les entreprises innovantes, en particulier en post-amorçage (financement sur plusieurs tours, dans les 2-3 premières années)
- ◆ Améliorer le financement en NPDC générera un signal positif qui accroîtra d'autant plus l'attractivité du territoire, en accord avec les efforts réalisés dorés et déjà sur le site d'EURATECHNOLOGIES
- ◆ Le **Label French Tech** devrait permettre d'associer plus directement les investisseurs privés et amplifier l'intérêt déjà avéré des investisseurs extrarégionaux
- ◆ **L'arrivée de CEA Tech et INRIA Tech** doit générer une dynamique de création dans les secteurs concernés, et des liens forts seront à créer avec les financeurs
- ◆ **Les secteurs des TIC mais aussi de la Santé/des biotechnologies sont porteurs**

FAIBLESSES

- ◆ Les **outils de capital investissement** (privés / publics) **jugés très coûteux** par les entreprises : *TRI exigé à la sortie et frais de dossier*
- ◆ **Inadéquation des compétences des équipes du capital-investissement (fonds généralistes publics dont FINORPA SCR / privés) de l'offre de certaines entreprises des TIC et Santé**
- ◆ *NFA/FINORPA ont une **logique d'investissement relativement prudentielle, des effets leviers très faibles***
- ◆ **Le FORIC a une très petite taille et sa pertinence et son effet levier semble encore à démontrer**
- ◆ *La valorisation des entreprises du territoire est parfois très difficile*
- ◆ **Une définition de l'innovation trop restrictive par rapport aux besoins des entreprises en innovation non technologique**
- ◆ **Manque d'instruments de financement de l'immobilier d'entreprises** (BATIXIA pas suffisant / trop contraignant)
- ◆ Préférence pour les fonds parisiens ou étrangers pour les « **très gros tickets** » (> 5 M€)
- ◆ **Faible intérêt supposé de la part des structures de capital investissement pour les entreprises ayant des métiers ou profils d'entreprise « atypiques », les projets nécessitant de « petits tickets » (< 250 K€) et les entreprises en « redéploiement »**

MENACES

- ◆ **La création d'outils très spécifiques peut-être risquée** : s'ils n'ont pas la taille critique requise, ils ne seront pas rentables. Les frais de gestion sont démultipliés. Cette logique ajoute par ailleurs de la complexité pour les entreprises. Il en existe déjà sur le textile, sur l'agro-alimentaire/nutrition... Les fonds très spécifiques doivent prioritairement être créés au niveau national.
- ◆ Certaines **priorités régionales (énergie, santé) sont très capitalistiques**, avec un risque important.

Evaluation du dispositif régional

Zoom sur les autres outils

FORCES

- ◆ **QFP, AR et garantie de la dette**
 - **Intervention de la Région sur les défaillances de marché**
 - **Bon taux de couverture et bonne coopération** entre les opérateurs de la garantie et du prêt (FRG, Garantie BPIFrance, Initiative, Réseau Entreprendre, Nord Actif, Pas-de-Calais Actif, banques)
 - Capacité à mobiliser plusieurs outils sur un même dossier et à créer un effet de levier sur l'endettement bancaire privé
 - Le FRG joue bien son rôle et couvre le renforcement de structures financières, là où les banques n'investiraient pas du tout (effet de levier de 1 à 5) – il intervient en co-garantie
- ◆ **TPE**
 - Très bonne couverture des besoins par les PFIL et la Bpi France
- ◆ **ESS**
 - 2 outils dédiés à l'ESS en (quasi) fonds propres (CAA et FAA proposés par Nord Actif et Pas-de-Calais Actif)

FAIBLESSES

- ◆ **QFP, AR et garantie de la dette**
 - Le fonds FINORPA FRG apparaît sous dimensionné
- ◆ **TPE**
 - Une couverture à revoir pour les entreprises artisanales pour la transmission, mise aux normes PMR et modernisation de l'appareil productif (distorsion de concurrence avec les agriculteurs jugée préjudiciable) mais aussi l'amorçage des entreprises artisanales innovantes (< 2% de la population d'entreprises artisanales)
- ◆ **ESS**
 - Une position des investisseurs plus frileuse sur les innovations d'usage

OPPORTUNITES

- ◆ **QFP, AR et garantie de la dette**
 - Les investissements de la BpiFrance, de France active et de la SIAGI seront reconduits dans la prochaine période de programmation
- ◆ **TPE artisanales**
 - La Région s'est engagée dans la perspective d'un plan de création de 10 villages d'artisans pour structurer les écosystèmes de l'artisanat et a créé une « marque »
- ◆ **ESS**
 - **La loi ESS** devrait aider à clarifier le paysage: redéfinition des statuts et du périmètre de l'ESS et création de nouvelles voies de financement :
 - « titre associatif » (quasi fonds propre avec une possible rémunération pour l'investisseur)
 - « certificats mutualistes » (sorte d'obligations)
 - Fonds de garantie expérimental des découverts bancaires de PDC Actif
 - Elaboration par la CRESS d'un guide régional des IF pour l'ESS
 - **Création de 3 fonds au niveau national: FISO de BPIFrance, les PESS, et le fonds de fonds ESS**

3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marché

3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marché



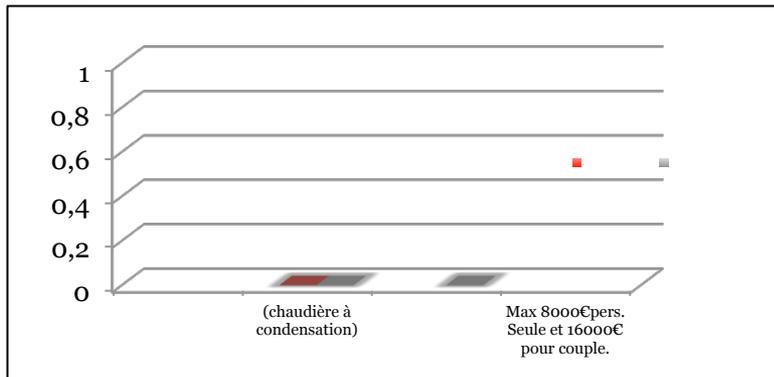
Le capital investissement

Le capital investissement

Indicateurs clés

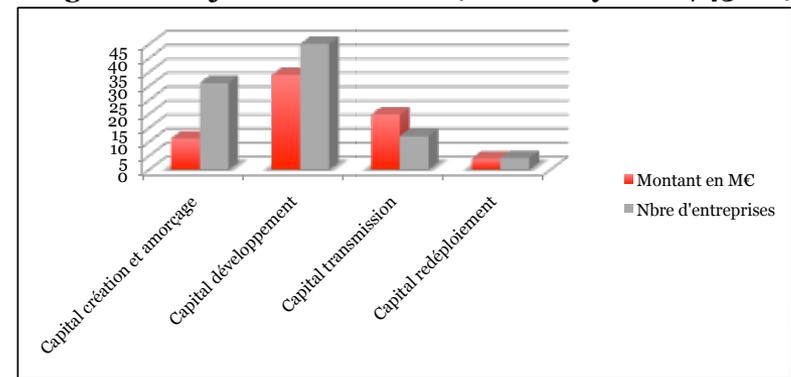
FRANCE

- ◆ **1 560 entreprises soutenues en 2013, 1 558 en 2007**
 - ✓ Stabilité depuis le début de la crise en 2008 et de Bâle III et Solvency II
- ◆ **6 482M€ investis en 2013, contre 12 554 M€ en 2007**
 - ✓ Deuxième marché européen en montants investis
 - ✓ Environ 60% de réinvestissements
- ◆ **Plus de 56% des investissements de moins de 1M€ et 30% entre 1M€ et 5M€**



NORD PAS DE CALAIS

- ◆ **5ème région de France en nombre d'entreprises soutenues : stabilité (92) en 2013 (592 en Ile de France)**
- ◆ **Mais 10ème région de France en montants investis : 68,4 M€ par adhérents AFIC en 2013 (80 M€ au total)**
 - ✓ L'année 2013 marque une rupture : hausse des volumes au niveau national mais baisse en NPDC
- ◆ **Quelques opérations au dessus de 1M€ mais une grande majorité en dessous (ticket moyen de 743 K€)**



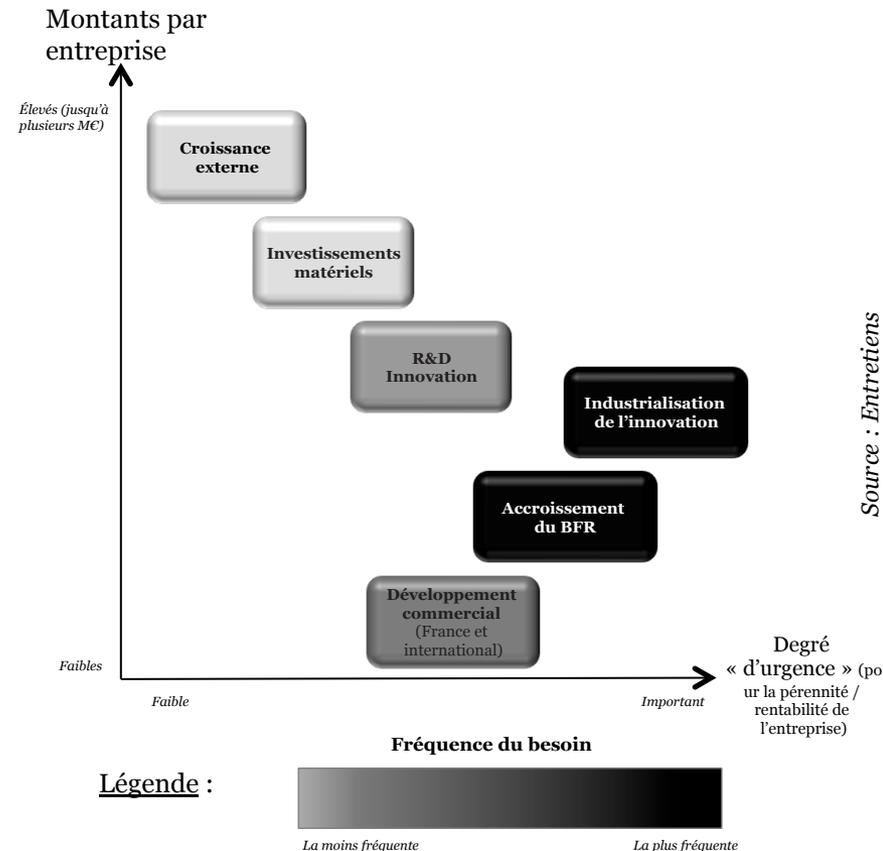
- **Décrochage en 2013 du volume global de fonds investis qui impacte le ticket moyen** (et non le nombre d'opérations)
- **Relativement faible niveau d'activité du capital investissement**: bon niveau du capital innovation sur 2013 avec des tickets en moyenne de 360K€ et 31 entreprises; faible niveau du capital développement
- **Difficultés de financement pour des tickets inférieur à 1M€ en capital transmission**
- **Faible niveau du capital pour le redéploiement** (seules 4 entreprises ayant bénéficié de ce type de financement en 2013)

Sources : AFIC, Ambition Capital, Entretiens Technopolis, Retraitement Technopolis

Le capital investissement

Nature des besoins en fonds propres des entreprises de croissance*

- Les besoins de financement les plus urgents et les plus fréquents** sont ceux induits par :
 - L'industrialisation de l'innovation** en phase post-amorçage, une fois le produit conçu et prototypé (pré-lancement industriel et déploiement commercial) ;
 - L'accroissement du BFR** notamment en phase de début de commercialisation d'un nouveau produit et/ou en phase de forte croissance ; toutefois, **les entreprises interrogées n'envisagent pas de financer ce besoin par levée de fonds** (recours à l'autofinancement ou solutions court-terme privilégiés).
- Les entreprises interrogées semblent **relativement ouvertes à la levée de fonds** :
 - Profil type de l'entreprise susceptible d'ouvrir son capital** : innovante, relativement jeune (moins de 10 ans), relevant notamment des secteurs de la santé /ou des TIC ;
 - Ces entreprises ont souvent recours au capital investissement dès la phase d'amorçage / création.
- Majoritairement, les entreprises interrogées estiment **légitime d'avoir recours au capital-investissement** pour financer la R&D, l'industrialisation de l'innovation, le développement commercial :
 - Néanmoins, **pour les entreprises matures qui ont un niveau de fonds propres élevé, l'autofinancement reste privilégié** pour ce type de projets, suivi de l'endettement bancaire ;
 - Le développement international et l'innovation non technologique leur semblent difficiles à financer via apport en fonds propres.
- Le financement de la croissance externe** induit des besoins moins fréquents mais plus importants en montant – qui peuvent justifier l'ouverture du capital social à des investisseurs :
 - Utilisation de montage financier et juridique de type LBO ;
 - Besoins qui touchent les « belles PME » et les pépites en développement ;
 - Souhait de trouver une expertise métier au-delà d'une solution de financement.



* Les entreprises de l'ESS, TPE artisanales et de commerces n'ont pas accès au capital investissement

Le capital investissement

Motivations et freins au recours au capital investissement

MOTIVATIONS

- **Renforcer la structure financière pour financer le BFR** (induit par la croissance, le lancement d'un nouveau produit et une situation de retournement) → toujours difficile à financer en dehors des fonds propres
- Mettre en œuvre / **accélérer le développement de l'entreprise** : financement d'acquisition, nouveaux produits et technologies ...
- **Rassurer les banques** → effet de levier sur les financements (notamment publics et/ou bancaires) a fortiori pour les entreprises en création
- Bénéficier d'un **apport d'expertise** (bonnes pratiques en matière de gestion) mais aussi de réseau
- Trouver une **solution de sortie / valoriser son entreprise** (départ progressif, sortie d'actionnaires et recomposition de capital...)

FREINS

- **Les dirigeants d'entreprises industrielles traditionnelles connaissent moins bien l'univers du capital investissement que les entreprises tertiaires :**
 - *Peu de sollicitations en direct par les fonds d'investissement (qui ne sont pas en position proactive)*
 - *Faible connaissance des outils de renfort des fonds propres par les dirigeants*
 - *A priori négatif du dirigeant sur l'intérêt d'un fonds pour une activité industrielle en France*
- **Lourdeur** (avant et pendant l'opération) **et coût** (frais de dossier, dividendes annuels et surtout rémunération à la sortie) considérés comme importants, notamment par rapport aux solutions bancaires
- **Dilution du contrôle** (problématique notamment pour les entreprises familiales ou en difficultés financières) avec parfois l'obligation de céder la société à moyen terme
- **Mauvaise compréhension** par les acteurs (privés ET publics) **des business modèles des secteurs** très technologiques (TIC, biotechs...) : lié en partie au positionnement trop généraliste des fonds

Le capital investissement

Du chiffrage des besoins à la demande exprimée à horizon 2020

Segment	Financements en capital			Offre en capital	
	Besoin estimé (M€)	Taux de transformation du besoin en demande	Demande prévisionnelle (M€)	Offre prévisionnelle (M€)	Carence prévisionnelle (M€)
Amorçage/post-amorçage d'entreprises innovantes (dont création)	88 (17)	100%	88 (17)	57	31
Création autres entreprises	352	25%	88	59	29
TPE et PME de croissance (dont besoins en R&D)	2 376 (102)	20% (75%)	475 (75)	180 (60)	295 (15)
Entreprises en transmission	ND	ND	ND	17	ND
Entreprises en redéploiement	128	20%	26	10	16
ETI (75) (dont besoins en R&D)	3 000 (130)	20% (75%)	600 (97)	ND (-)	ND (97)
TPE artisanales et commerces	342	20%	68	24	44
ESS	86	100%	86	9	77
TOTAL	6 372 M€		1 431 M€	356 M€	589 M€

- Des carences en terme de volumes disponibles à l'horizon 2020 apparaissent donc clairement sur certains segments
- Ce tableau ne présente pas les carences en termes de tickets d'investissements. Cet élément est abordé ci-après

Le capital investissement

Les carences du marché régional

CARENES DU MARCHE REGIONAL DU CAPITAL INVESTISSEMENT PALLIEES PAR LES DISPOSITIFS SOUTENUS PAR LA REGION

- **Capital-risque - amorçage et création d'entreprises innovantes :**
 - Une offre régionale *a priori* limitée en montants et tickets (5 M€ pour 31 investissements en 2013, des tickets en deçà de 750K€), renforcée par le rapprochement d'INOVAM et FINORPA
 - **Carence comblée :** financement en fonds propres pour des montants **supérieurs à 250 K€ et inférieurs à 750 K€** grâce aux co-investissements sur le segment de l'amorçage.
- **Capital-développement/redéploiement :**
 - Une offre régionale limitée en montants sur ce segment : 43 opérations dénombrées en 2013 par l'AFIC mais des tickets inférieurs à 750K€
 - Une offre régionale complétée par FINORPA SCR instrument de la Région
 - Carence comblée: les tickets inférieurs à 750K€
- **Capital-transmission :**
 - Une demande de financements inférieurs à 2M€
 - Une offre régionale complète sur ce segment.

PROBLEMATIQUES DE FINANCEMENT EN FONDS PROPRES DEMEURANT INSUFFISAMMENT COMBLEES

- **Capital-risque - amorçage et création d'entreprises innovantes :**
 - Carence sur le volume de **financement des petits tickets à l'innovation (< à 250K€) (notamment ubiquitaire et TIC) mais aussi pour l'ESS (<50K€)**
 - Une intervention de NFA/FINORPA/FINOVAM **ne couvrant pas l'étendue des besoins et seuls** pour certains projets industriels innovants identifiés par la RIS 3 pour des **tickets > 750K€ (industrialisation de l'innovation dans les secteurs santé biotech et starts up industrielles)**.
 - **Carence sur l'innovation non technologique:** ouverture des critères de financement de l'innovation nécessaire
- **Capital-développement/redéploiement :**
 - Carence observée : financement des projets de développement de **faible montant, compris entre 100 et 300K€**
 - Carence observée : financement des projets de PME moyennes, de développement commercial en France et à l'international ou de R&D, nécessitant des **tickets supérieurs à 750K€** (notamment DAS santé & aliments, chimie matériaux recyclage). Financements trouvés hors région pour les tickets supérieurs à 2M€.
 - **Carence** estimée à **321 M€ sur 2015-2020** pour les PME régionales les plus prometteuses.
- **Capital-transmission :**
 - Carence observée sur les transmissions-reprises nécessitant des **apports en capital élevés** et un appel au capital-investissement supérieur à 2 millions d'Euros ; besoins croissants

3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marché

Le financement en dette

Le financement en dette

Tendances

- **Contexte national pour la demande de crédit :**
 - *Freins à l'endettement: Bâle III et Solvency II*
 - *Cependant des taux d'intérêt historiquement bas*
 - *Atonie de la demande de crédits professionnels ; au niveau national, l'encours de crédit aux entreprises est stable, avec des écarts :*
 - Encours des crédits à l'investissement : 574 milliards (+3,4 % sur un an)
 - Encours des crédits de trésorerie : 172 milliards (+0,7 % sur un an)
- **Tendances que l'on retrouve en Nord Pas de Calais :**
 - *Demande faible voire très faible*
 - *Pas de problème particulier d'accès au crédit des TPE / PME – sauf pour les transmissions et les TPE / PME ayant des encours importants (dont les entreprises innovantes et celles qui veulent se développer à l'international)*

Le financement en dette

Du chiffrage des besoins à la demande exprimée à horizon 2020

Segment	Couverture en garantie MLT			Offre en garantie MLT	
	Besoin en dette estimé (M€)	Taux de mobilisation de la garantie	Demande prévisionnelle (M€)	Offre prévisionnelle (M€)	Carence prévisionnelle (M€)
Amorçage-post amorçage d'entreprises innovantes (dont création)	60	100%	39 (taux de 65%)	2	37
Création autres entreprises	587	100%	381 (taux de 65%)	10	371
TPE et PME de croissance (dont besoins en R&D)	2 241 (96)	50%	560 (24) (taux de 50%)	160	400
Entreprises en redéploiement	128	100%	83 (taux de 65%)	40	43
TPE artisanales, commerces & services	2254	20%	225 (taux de 50%)	75	150
Entreprises de l'ESS	129	100%	84 (taux de 65%)	24	60
TOTAL	5 399 M€			311 M€	1 061 M€

- **Des carences en terme de volumes disponibles à l'horizon 2020 apparaissent donc clairement sur tous les segments**

Le financement en dette

Les carences du marché régional

CARENES DU MARCHE REGIONAL EN DETTE PALLIEES PAR LES DISPOSITIFS SOUTENUS PAR LA REGION

- **Dette:**
 - **Une offre régionale abondante via la Bpi France, FINORPA PP, le FORIC et le Réseau Initiative**
 - **Carence comblée** : sur l'amorçage et la création financement en dette et en quasi-fonds propres (prêts participatifs) pour des montants **entre 20K€ (PH du réseau initiative) et 70 K€ (Bpi France)**.
 - Carence comblée: les dossiers plus risqués sur le développement via l'offre de Bpi France (244M€ annuels) pour des tickets jusque 150K€ et via FINORPA PP pour des tickets jusque 500K€
- **Garantie:**
 - **Une offre régionale priori limitée** en volumes
 - Carence comblée: par les interventions de FINORPA FRG et de la Garantie Bpi à hauteur de 37M€ annuels
 - Carence comblée: **une partie des tickets inférieurs à 1M€**

PROBLEMATIQUES DE FINANCEMENT EN DETTE DEMEURANT INSUFFISAMMENT COMBLEES

- **Dette:**
 - Carence observée en volume global
 - Carence observée: à l'amorçage et création sur des tickets de 70 à jusque 500K€
 - Carence dans l'innovation du financement des études de faisabilité (en amont du prototypage) et l'accompagnement ou des projets d'innovation des PME/ETI
 - Difficile financement du BFR (récent prêt de trésorerie de Bpi France), du développement commercial et l'accompagnement à l'international (toutes PME/ETI), du financement de la mise au norme PMR ou EE
 - **Garantie:**
 - Une intervention du FRG et de la garantie Bpi **ne couvrant pas l'étendue des besoins sur les dossiers les plus risqués (tickets jusque 150K€ pour Bpi et 37M€ annuels)**
 - Carence observée : en volume estimée à 170M€ par an au global
- A noter:**
- **Effet de levier possible d'une garantie sur le PPA de Bpi France pour doubler le ticket de 70K€ à 150K€**

3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marché

Analyse par segments

Analyse par segments

Segment 1: amorçage et création (hors créations artisanales*)

BESOINS

- **6 871 créations d'entreprises par an** (dont 60 entreprises « innovantes »), générant des besoins à horizon 2020 (hors créations artisanales et hors apports personnels) estimés à :
 - **88 M€ de besoin en fonds propres et 17 M€ de demande exprimée en capital investissement pour la création d'entreprises innovantes**
 - **365 M€ de besoin en fonds propres et 91 M€ de demande exprimée en capital investissement pour les autres créations d'entreprises (notamment secteur tertiaire, ou activités traditionnelles non technologiques)**
 - **620 M€ de prêts bancaires et 402 M€ de garantie (couverture de 100% des demandes de prêt, à un taux de 65%)**

OFFRE

- La création d'entreprises (innovantes et autres) mobilise annuellement, selon nos estimations, 178,1 M€ d'apports personnels, partiellement alimentés par les **dispositifs de prêts d'honneur dont l'offre est à ce stade jugée suffisante**
- **Gamme d'instruments assez complète** à destination de l'innovation technologique et de rupture et des aides à la création via le FRI : via le fonds régional d'incubation et PTR (prestation technologique réseau)
- Les fonds innovation NFA, FINOVAM, et le futur FIRA couvrent les **besoins en amorçage** (avec un second tour possible en phase de création) sur les tickets de 300 à 500 K€ (sur plusieurs tours) mais **NFA va manquer de fonds avant la fin 2015**
- Dette: une offre de crédit bancaire et garantie qui ne semble pas poser de problèmes (FRG, BPIFrance)

BESOINS NON COUVERTS

- **Pour les entreprises innovantes**, des difficultés à financer :
 - *Les études de faisabilité (en amont du prototypage) et l'accompagnement*
 - *Les tickets inférieurs à 250 K€ pour le numérique notamment (et pas de PH porté par un acteur connaissant l'innovation)*
 - *Les tickets au delà de 750K€; les fonds co-investisseurs ne montent pas assez haut sur les premiers tours*
 - *L'industrialisation de l'innovation (en aval du prototypage) – post-amorçage (les outils de cap dév ne sont pas intéressés)*
 - *Le BFR*
- **Autres créations d'entreprises** (tertiaire, activités traditionnelles « non technologiques »), il n'y a pas suffisamment d'offre :
 - *Offre BPIFrance innovation non technologique limité à 150 K€ par entreprise pour les entreprises de plus de 3 ans*
 - *Un fonds BPIFrance devrait se créer néanmoins les contours ne sont pas encore définis*
- **Carence sur l'innovation TIC et Santé** sur les tours de série A de capital investissement extra régional (Belgique, Scandinavie, Londres, Suisse)

Analyse par segments

Segment 2 et 5: croissance et innovation

BESOINS

- **Une demande de financement des entreprises de croissance de 475 M€ en fonds propres à horizon 2020** et de 2 241 M€ de prêts bancaires induisant un **besoin de garantie estimé à 560 M€** (couverture de 50% des besoins à un taux de 50%)
- Besoins financiers induits par les investissements liés à l'innovation (y. c. non technologique) et le développement commercial
- Accroissement du besoin en fond de roulement
- A priori pas de besoins insatisfaits pour les entreprises ayant un TCAM <5%, susceptibles d'être couverts par des outils d'ingénierie financière: *les entreprises structurellement non rentables exclues des instruments d'ingénierie financière*
- **75 ETI régionales dont le financement se fait principalement via l'autofinancement, la dette et leurs fonds propres, car peu d'ETI ont leur capital ouvert. Cependant, 20 % d'entre elles envisagent de l'ouvrir et 10 % rapidement.**
- Elles apparaissent plus compétitives que la moyenne du tissu économique régional
- Malgré leur faible nombre, elles représentent 27% de la totalité des dépenses françaises de R&D et sont davantage présente sur les marchés internationaux (50% des ETI « indépendantes » ont une activité à l'international contre 11% des PME régionales)
- Les ETI n'apparaissent pas menacées au regard de leurs performances et de leur compétitivité car elles savent jouer les leviers fort de l'innovation et du développement à l'international
- La transmission est néanmoins un problème sérieuse pour la pérennité des ETI. 47% des dirigeants d'ETI ont plus de 55 ans.

OFFRE

- **Offre en capital risque** portée par les outils régionaux et privés **jugée satisfaisante**
- **Offre BPIFrance importante en volume** : 100 M€ de prêts développement, 4M€ de prêts commercial (prêt pour l'innovation bonifié FEI + banque populaire)
- **L'accès au crédit bancaire est globalement assez aisé** (avec des taux historiquement bas) et les entreprises en bonne santé financière et ayant un projet fiable trouvent des financements bancaires sans trop de difficultés, sauf dans certains cas particuliers :
 - *Les entreprises dont les encours sont importants. L'intervention en garantie est nécessaire dans ces cas là.*
 - *Pour les ETI en raison de l'aversion relative au risque des financeurs potentiels (banques, assurances) – en lien avec l'absence d'épargne longue dirigée vers les fonds propres des entreprises:*
 - Bpifrance a octroyé environ 2,5 milliards d'euros de crédits aux ETI (ensemble du territoire national, soit pour les 4 000 ETI) en 2013
 - Bpifrance fonds propres (en direct ou à travers des fonds comme ETI 2020, FMEA ou France Investissement Régions)
 - D'ici à 2020, Bpifrance a fait l'une de ses priorités l'accompagnement des petites ETI et le renforcement de l'ensemble des ETI via son « Plan Ambition ETI 2020 »

BESOINS NON COUVERTS

- Des **difficultés à financer** :
 - *Les projets d'innovation (PME/ETI)*
 - *Le développement commercial et l'accompagnement à l'international*
- Faiblesse de l'offre pour aider les entreprises sur leurs besoins immobiliers

Analyse par segments

Segment 3 et 4: transmission et redéploiement

BESOINS

- Comme au niveau national, la question du financement de la transmission est majeure en Nord-Pas de Calais.
- En août 2012, l'enquête CCI conduite auprès de 3 000 entreprises de la région indiquait que 19 % des entreprises déclaraient avoir un projet de transmission à 5 ans.
- Dans les dernières années, 15 % des PME-PMI du NPDC étaient transmises à un membre de la famille (chiffre plus élevé qu'au niveau national).
- L'enquête Insee (2007) sur les reprises d'entreprises en Nord-Pas de Calais donne les indications suivantes :
 - *La reprise concerne surtout de petites structures (en lien avec la composition du tissu économique régional) : l'effectif moyen est de 1,8 salarié ;*
 - *Les ¾ des repreneurs ont sollicité l'aide d'un conseil externe ;*
 - *Pour financer la transmission, le repreneur utilise à la fois ses fonds personnels et très largement **la dette bancaire**. C'est le cas pour 97 % des reprises de 40 K€ ou plus.*
- **Une demande de financement des entreprises en redéploiement de 26 M€ en fonds propres à horizon 2020** et de 128 M€ de prêts bancaires induisant un **besoin de garantie estimé à 83 M€**
- A priori pas de besoins insatisfaits pour les entreprises ayant un TCAM <5%, susceptibles d'être couverts par des outils d'ingénierie financière: *les entreprises structurellement non rentables ne sont pas éligibles aux dispositifs d'ingénierie financière*

OFFRE

- **Une offre limitée aux outils régionaux à savoir FINORPA SCR, FINORPA PP, les AR de la CMA et la garantie**
 - 1,6M€ annuels en fonds propres et QFP toutes entreprises + 1,5M€ annuels pour l'artisanat

BESOINS NON COUVERTS

- **Pas vraiment de dispositif adapté à la problématique des entreprises en transmission ou redéploiement** à cause du risque élevé et du besoin d'accompagnement important :
 - *Tous secteurs mais en particulier le secteur industriel*
 - *Nette augmentation des besoins de ces segments, au cours des dernières années*
 - *Intervention en fonds propres et en garantie requise pour permettre un levier sur les financements bancaires*

Analyse par segments

Segment 6: les TPE artisanales, commerciales et des services

BESOINS

- Une **faible capitalisation** (souvent < 5 000 €) : faible capacité d'endettement en cas d'imprévu et recours au capital investissement exclu car les dirigeants tiennent souvent à rester « **seuls maîtres à bord** » même dans l'artisanat « innovant »
- Une demande de financement de **68 M€ en « quasi fonds propres » à horizon 2020** et de 2 436 M€ de prêts bancaires induisant un **besoin de garantie estimé à 974 M€** (couverture de 80% des besoins à un taux de 50%)
- **Besoins en fond de roulement en hausse** du fait de la conjoncture et de l'allongement des délais de paiement (notamment des marchés publics), particulièrement pour les entreprises en (forte) croissance
- Besoins financiers induits par **les investissements liés à la mise aux normes PMR** (dès 2015) **et à l'efficacité énergétique**
- Un **savoir-faire limité en matière de gestion financière** : difficulté à apprécier les besoins de financement de l'entreprise et à réaliser des dossiers de demande de financement

OFFRE

- **Réseau Initiative** (création / reprise) :
 - 50% des prêts d'honneur « création » en région sont accordés à l'artisanat
- **Plateforme d'avance remboursable de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat** pour la reprise d'entreprises artisanales (plafond récemment porté de 20 à 25 K€)
- Besoins en financement bancaire a priori correctement couverts ; **potentiellement couverture quantitativement insuffisante des besoins en garantie** des prêts bancaires

BESOINS NON COUVERTS

- **Financement des TPE restant problématique**, car jugé risqué :
 - Problématique « homme clé »
 - Faible capitalisation de départ
- **Pas d'outil de financement explicitement positionné** sur :
 - Les besoins de trésorerie induits par **l'accroissement du BFR**
 - Le financement des **investissements de mise aux normes PMR et efficacité énergétique**
 - **L'amorçage des entreprises artisanales innovantes** (ex : meubles intelligents...) : problème d'orientation vers les outils existants plus que d'absence d'outil

Analyse par segments

Segment 7: ESS

BESOINS

- Structures (surtout associations) ayant généralement une faible connaissance de l'environnement financier : pourtant, large palette d'outils financiers à disposition (avec néanmoins relativement peu de moyens d'intervention en fonds propres)
- Difficultés à apprécier les besoins en financement : besoins en trésorerie généralement couverts par le recours au crédit court terme (ex : découvert bancaire) dans les structures ayant un budget < 500 K€, plutôt que par de l'apport en fonds propres
- **Demande de financement estimée à horizon 2020 à 86 M€ en quasi-fonds propres et 129 M€ en endettement bancaire**
- Absence de besoins insatisfaits ou susceptibles d'être couverts par des outils d'ingénierie financière (en particulier pour les associations)
 - À noter que certaines coopératives peuvent se retrouver dans les entreprises de croissance
- Nombreuses associations et coopératives connaissant des **tensions de trésorerie** :
 - *Baisse des subventions et consommation des fonds propres (réserves)*
 - *Délais de paiement de plus en plus longs des opérateurs publics, induisant une hausse du BFR*
- Besoins de financement de **projets d'investissement** :
 - *50% des associations en région ont un projet d'investissement à horizon 3 ans*

OFFRE

- Une partie importante de l'ESS (secteur social notamment) dépend de subventions ou de délégations de service public (52% des revenus des associations proviennent de financements publics) :
 - *Non récurrence des subventions dans un contexte de restrictions budgétaires des dépenses publiques*
 - *BFR à couvrir entre le moment où la subvention est accordée et le moment où les fonds sont transférés*
- Nombre important de structures juridiques différentes avec des exigences réglementaires et une culture éloignées de l'économie traditionnelle, ce qui peut rebuter certains investisseurs
- **Nord Actif et Pas-de-Calais Actif sont les interlocuteurs les mieux identifiés** au sein de la filière (très peu de dossiers E.S.S. au sein du réseau Initiative) ; **leur offre couvre a priori correctement les besoins exprimés** :
 - *Sous forme de prêts participatifs (fonds propres remboursables) et de garantie : une dizaine d'outils à disposition (ticket moyen = 50 K€)*
 - Avec des **résultats satisfaisants** (bon déploiement, fort effet de levier, faible taux de sinistralité)
 - **Mise en place à titre expérimental d'un fonds de garantie** (s/ découverts bancaires, pour rassurer les banques)
- Autres acteurs présents : NEF, Caisse Solidaire, Autonomie & Solidarité, Cigales

BESOINS NON COUVERTS

- **Pas véritablement de carence de marché non couverte aujourd'hui sur la filière ESS**
- Cependant le **financement du BFR** commence à poser problème (financement sous-optimal), notamment pour les associations et coopératives
- De plus **concentration de l'offre sur des petits montants <50 K€**

Sources : Observatoire CRESS NPDC, Entretiens, Rapport sur le financement des structures de l'ESS via 17 propositions en septembre 2013, Rapport sur le financement de l'ESS sur le territoire de Lille Métropole en juillet 2013, Enquête sur la santé économique et financière des acteurs de l'ESS en 2014 sur 3 régions (NPDC, Limousin, Rhône-Alpes)

3. Besoins des entreprises et identification des défaillances de marché

Synthèse des défaillances de marché

Typologie d'entreprises	Situations sous-optimales/ besoins non couverts	Type de défaillance/raison	Type de financement	Contexte/priorités régionales	FEDER
Entreprises en amorçage et post-amorçage	Les tickets inférieurs à 250 K€ pour le numérique	Ticket: non attractif car peu rentable	FP	Bon taux de création Accélérer le développement	Axe 1
	L'industrialisation et la commercialisation de l'innovation	Ticket et secteur: trop risqué Volume: les fonds co-investisseurs ne montent pas assez haut sur les premiers tours	FP, Dette, Garantie	Défaillance d'entreprises en progression	Axe 1
	Les tickets au delà de 750K€ jusque 2M€	Ticket et secteur: trop risqué	FP	Défaillance d'entreprises en progression	Axe 1
	Innovation sur de grosses levées de fonds dans les TIC et la Santé au delà de 2M€	Volume: volumes rarement existants sur le territoire. Existents en IDF et hors de France	FP	Enjeu de conserver les pépites sur le territoire	Fonds nationaux : hors maquette
	Innovation non technologique (dont artisanat)	Volume: non attractif, peu connu et peu rentable	FP, Dette, Garantie	L'innovation non technologique moteur de croissance	Axe 1
TPE et PME de croissance et ETI	Le développement commercial ou l'accompagnement à l'international, petits tickets	Volume: risqué, peu rentable	Dette Garantie	Croissance des PME et ETI	Axe 1
	Projets innovants et R&D	Risqué, peu rentable	AR, PTZ	Enjeu de conserver les pépites sur le territoire	Axe 1
	BFR	Risqué	Dette, Garantie	Prévenir les défaillances	Axe 1
Entreprises en transmission	Capital transmission	Trop risqué, peu rémunérateur	FP	Prévenir les défaillances	Le FEDER ne peut intervenir que sur des projets de développement
Entreprises en redéploiement	Le redéploiement des entreprises industrielles	Volume: considéré comme trop risqué par le marché	FP, Dette, Garantie	Prévenir les défaillances	Axe 1
TPE artisanales, de commerces et de services	Investissements (mise aux normes PMR et EE)	Peu rémunérateur	FP, Dette, Garantie	L'efficacité énergétique et la mise au norme PMR	Hors maquette Axe 1 mais Axe 3
	Création entreprises non innovantes tickets 70 à 500K€	Création: risquée, entrepreneurs peut intéressés par les investisseurs en capital	Garantie	Création d'entreprises et d'emplois sur le territoire	Axe 1
	Projets innovants et R&D	Risqué, peu rentable	AR, PTZ	Enjeu de conserver les pépites sur le territoire	Axe 1
	BFR	Risqué	Dette, Garantie	Prévenir les défaillances	Axe 1
ESS	Peu de gros montants en capital-risque	Secteur peu attractif pour le capital risque, peu rémunérateur	FP	Poids important de la filière dans le PIB: 11,5%	Axe 1
	BFR	Risqué	Dette, Garantie		Axe 1

4. Scénarii d'abondement du FEDER pour combler les défaillances de marchés

Les principes directeurs d'une stratégie d'intervention

La cohérence avec les stratégies existantes

- **Cohérence avec le SRDEI** qui met en avant 6 marqueurs à prendre en compte dans une stratégie d'intervention:
 - *accompagner la création et transmission d'activités,*
 - *structurer le territoire régional autour de pôles d'excellence économique,*
 - *placer l'innovation, la recherche fondamentale et sa valorisation au coeur des priorités,*
 - *agir à l'international,*
 - *faire du Nord-Pas de Calais une région hautement avancée dans les technologies de l'information et de la communication,*
 - *promouvoir une région solidaire et attentive à l'équilibre entre les territoires.*
- **Respecter la stratégie du PO FEDER 2014-2020, à savoir:**
 - *financer l'amorçage*
 - *financer les projets de R&D*
 - *financer la croissance des entreprises*
- **Conformité avec la réglementation sur les aides d'Etat** (notamment les lignes directrices sur le capital investissement, et le RGEC)



Les principes directeurs d'une stratégie d'intervention ... en complémentarité avec les fonds nationaux existants

- **L'intervention de la Caisse des Dépôts et Consignations**
 - Le FCPR écotechnologie dans le cadre du PIA doté au niveau national de 150M€, sous forme de tickets de 1 à 10M€ pour les PME innovantes
 - Le FSN dédie 1460M€ au niveau national pour les PME innovantes du numérique
 - Le Fonds pour l'ESS dédie 100M€ au niveau national en QFP
- **Les actions menées par Bpifrance**
 - Bpifrance met en œuvre des investissements d'avenir dédiés au financement des entreprises (PME et ETI) qui se répartissent selon plusieurs axes stratégiques :
 - Prêts aux PME et aux ETI pour renforcer leur haut de bilan : **Prêts Croissance** (1 milliard d'euros)
 - **Prêt numérique** pour les PME et ETI qui investissent dans des projets intégrant les technologies numériques
 - Financement des entreprises innovantes : Prêts verts bonifiés (500 millions d'euros) – **Fonds FSN PME** (Fonds Ambition Numérique - 300 millions d'euros), **Fonds Ecotechnologies** (150 millions d'euros), **Fonds Biothérapies innovantes et maladies rares** (50 millions d'euros)
 - Financement des entreprises technologiques en amorçage : **Fonds National d'Amorçage** (FNA - 600 millions d'euros)
 - **Aide à la ré-industrialisation** (200 millions d'euros)
 - **Prêts à l'industrialisation des projets de R&D** issus des pôles de compétitivité (100 millions d'euros)
- **Les fonds nationaux pour l'ESS**
 - *FISO, PESS et fonds de fonds ESS*
- **Néanmoins des instruments non pris en compte dans l'étude**
 - Instruments Européens en gestion directe par la CE (H2020 / COSME) et instruments off the shelf (voir Annexe)

Les principes directeurs d'une stratégie d'intervention

Les principes du choix des instruments à soutenir

- **Pérenniser les dispositifs publics ayant fait la preuve de leur pertinence**
 - Les orienter si nécessaire sur des défaillances de marché non couvertes jusque là (cf NFA sur la croissance?)
 - **Optimiser l'effet levier des fonds**
 - Pérenniser une organisation fluide entre acteurs
 - Garantir une continuité dans la chaîne de financement des entreprises: amorçage – post-amorçage puis développement.
 - **Pérenniser la maîtrise forte du Conseil Régional sur le dispositif déployé et la gouvernance**
 - **Renforcer la visibilité du Conseil Régional**
 - **Répondre à un maximum de défaillances tout en limitant le nombre d'instruments abondés**
 - Cibler là où la **valeur ajoutée du FEDER est la plus forte**, et produit le maximum de résultat concret en faveur du développement économique du territoire. Cela rejoint également la nécessité d'atteindre une **masse critique** d'intervention pour assurer un niveau de rentabilité satisfaisant des investissements (diversification du portefeuille de risques) .
 - La faisabilité est déterminée par la solidité des **gestionnaires d'instruments ou leur familiarité avec les mécanismes du FEDER**. Ce critère va de pair avec la nécessité de rechercher une souplesse de gestion des fonds FEDER pour l'autorité de gestion.
-

16 instruments positionnés aujourd'hui sur les défaillances de marché: pas d'instruments à créer en priori

Typologie d'entreprises	Situations sous-optimales/besoins non couverts	Maquette FEDER	Outils pour répondre à la défaillance
Entreprises en amorçage et post-amorçage	Les tickets inférieurs à 250 K€ pour le numérique	Axe 1 – financer l'amorçage 13 M€ (+ 3,3 M€ contrepartie)	(1) FINORPA PP ou SCR, (2) Garantie Bpi France du PPA, (3) NFA, (4) LMI
	L'industrialisation et la commercialisation de l'innovation		(3) NFA, (5) FINORPA FRG, (6) PPIC Bpi France
	Les tickets au delà de 750K€ jusque 2M€		(3) NFA, (5) FINORPA FRG, (6) PPIC Bpi France
	Innovation non technologique (dont artisanat)		(3) NFA, (7) PPDI non technologique de la Bpi France
Entreprises de croissance et ETI	Le développement commercial ou l'accompagnement à l'international	Axe 1 – Compétitivité 29 M€ (+ 19,3 M€ contrepartie)	(3) NFA (8) PPDint Bpi, (5) FINORPA FRG, (9) Garantie Bpi
	Petits tickets de capital développement (<1,5 M€)		(1) FINORPA PP ou SCR
	BFR	(5) FINORPA FRG (10) PP trésorerie Bpi France	
	Projets innovants et R&D	Axe 1 – financer les projets d'innovation 12 M€ (+ 12 M€ contrepartie)	(11) FRI, (7) PPDI non technologique de la Bpi France
Entreprises en redéploiement	Le redéploiement des entreprises industrielles	Axe 1 – Compétitivité 29 M€ (+ 19,3 M€ contrepartie)	(12) FINORPA SCR, (5) FINORPA FRG, (9) Garantie Bpi
TPE artisanales, de commerces et de services	Création entreprises non innovantes tickets 70 à 500K€	Axe 1 – Compétitivité 29 M€ (+ 19,3 M€ contrepartie)	(16) FINORPA FRG création, (9) Garantie Bpi France
	Projets innovants et R&D	Axe 1 – financer les projets d'innovation 12 M€ (+ 12 M€ contrepartie)	(11) FRI, (7) PPDI non technologique de la Bpi France
	BFR	Axe 1 – Compétitivité 29 M€ (+ 19,3 M€ contrepartie)	(15) Garantie France active
ESS	Peu de gros montants en capital-risque	Axe 1 – Compétitivité 29 M€ (+ 19,3 M€ contrepartie)	un fonds à créer? Des fonds à réorienter?
	BFR		(15) Garantie France active

Entreprises en amorçage et post-amorçage

- **Les défaillances identifiées:**
 - Les tickets inférieurs à 250 K€ pour le numérique
 - L'industrialisation et la commercialisation de l'innovation
 - Les tickets au delà de 750K€ jusque 2M€
 - Innovation non technologique (dont artisanat)
- **Intervention proposée:**
 - Une intervention sur le fonds de co-investissement régional NFA permet de traiter l'ensemble des défaillances de marchés identifiées
 - Le fonds de co-investissement est le seul outil en mesure de générer un effet levier sur les BA et petits fonds ou sociétés de capital risque à la fois régionaux et extra-régionaux
 - C'est un outil qui peut être abondé en plusieurs fois, ce qui laisse la possibilité d'ajuster l'intervention en fonction des évolutions contextuelles
 - C'est un outil 100% régional, qui assure une bonne gouvernance sur ce segment
 - C'est un outil qui a prouvé sa pertinence et son efficacité sur la période 2012-2014
 - L'outil permet d'intervenir sur plusieurs tours(série A, B, C) s'il est doté suffisamment, et ainsi de suivre les entreprises jusqu'à la sortie du post-amorçage (post-première commercialisation/industrialisation), là où elle peut plus aisément trouver des capitaux
 - Une intervention sur des tickets de 50K€ à 1M€ au premier tour et jusque 2M€ cumulés aux tours suivants

Entreprises de croissance et en redéploiement

- **Les défaillances identifiées:**

- Le développement commercial ou l'accompagnement à l'international
- Le financement du BFR de croissance
- Les petits tickets de capital investissement (<1,5 M€)
- Le financement des projets innovants et R&D pour les PME et ETI

- **Trois interventions proposées:**

- Une intervention en fonds propres couplée à une intervention en garantie de la dette pour couvrir les défaillances sur le financement du développement commercial ou l'accompagnement à l'international, le BFR de croissance ou le redéploiement des entreprises industrielles
 - *afin de garantir d'un côté une capitalisation des entreprises qui les rendent plus attractives pour l'obtention de prêts,*
 - *et de l'autre une garantie des prêts qui permet aux banques d'abaisser leurs ratios prudentiels*
- Une intervention en prêt ou avance récupérable pour financer les projets innovants et de R&D des PME et ETI
 - *Le prêt à taux zéro ou l'avance récupérables sont des outils prisés par les entreprises pour financer leurs projets innovants ou leur R&D*

TPE artisanales, de commerce et service et ESS

- **Les défaillances identifiées:**
 - Financement de la création d'entreprises non innovantes pour des tickets de 70K€ à 500K€
 - Financement du BFR pour les TPE/ESS
 - Peu de gros montants en capital risque pour les entreprises de l'ESS
- **Une intervention proposée:**
 - Une intervention en garantie de la dette pour couvrir les défaillances sur le financement:
 - de la création afin de rejoindre et dépasser la densité entrepreneuriale nationale et notamment la création d'activités économiques et d'emploi dans les commerces et services dans les territoires ruraux et les quartiers urbains en difficulté ; mais aussi la création des entreprises artisanales et d'entités économiques de l'ESS
 - du BFR de croissance
 - En effet la dette est la seule forme de financement de ses segments, et l'intervention en garantie permet aux banques d'abaisser leur ratios prudentiels et de financer plus d'entreprises et mieux
 - Il n'est pas proposé d'intervention pour couvrir les besoins en fonds propres pour l'ESS car il n'existe pas à ce jour le véhicule d'investissement pour réaliser du co-financement sur de gros tickets et le paysage du financement de l'ESS n'est pas encore tout à fait stabilisé (FISO, PESS et Fonds de Fonds national ESS). Il serait intéressant de rouvrir la réflexion sur ce segment à mi-parcours du PO.

1^{er} pilier d'intervention: innovation

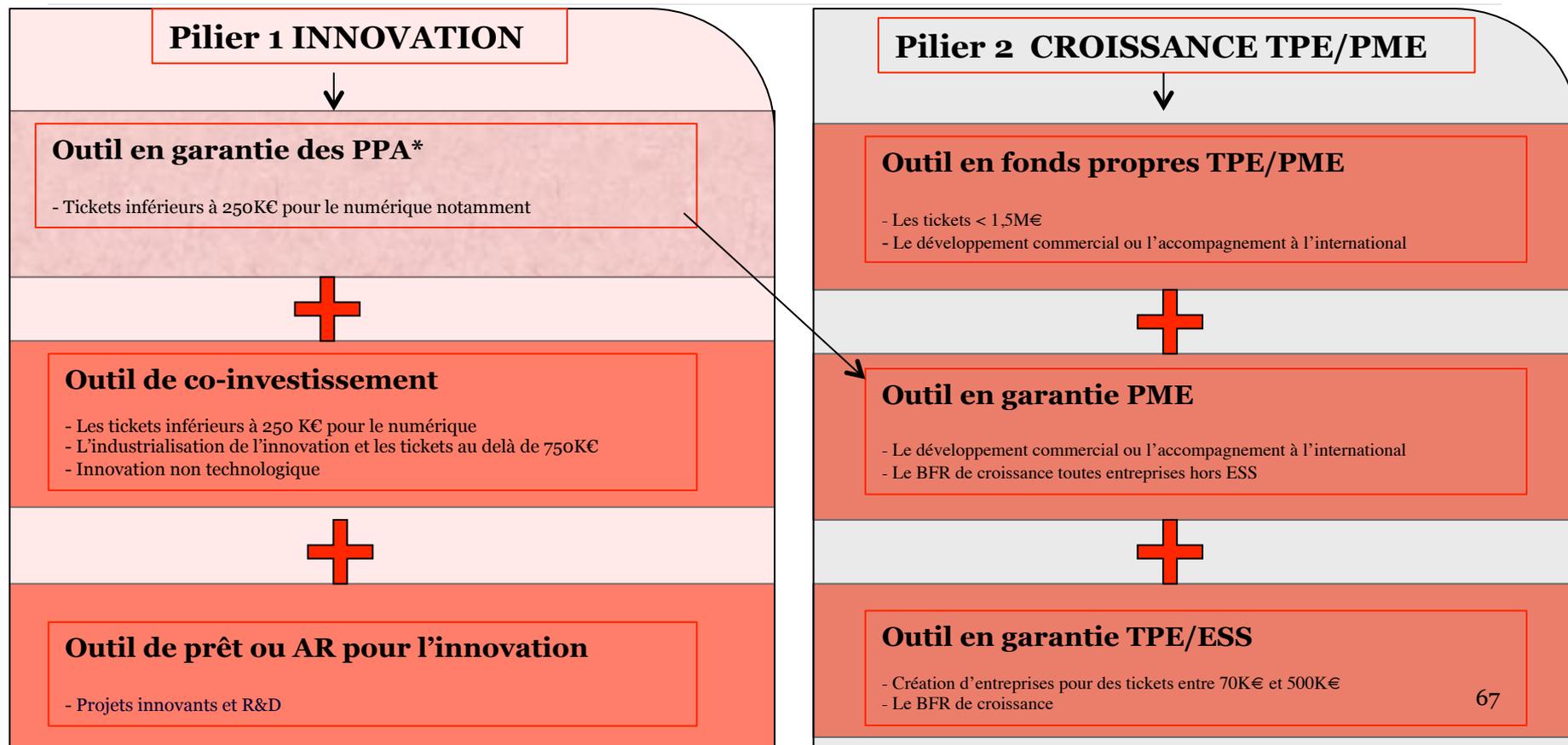
- Un premier bloc d'intervention FEDER sur l'innovation en amorçage et création et les projets de R&D
 - *Sur les quasi fonds propres au moment de la création d'entreprise et juste après la création*
 - *Sur les fonds propres pour de jeunes entreprises innovantes lors de leur première phase d'industrialisation et/ou commercialisation*
 - *Sur les projets d'innovation ou de R&D*
- Avec un plusieurs objectif :
 - *Financer mieux dès le départ l'innovation dans les jeunes entreprises, en particulier les entreprises sur des secteurs à forte intensité capitalistique ou caractérisées par des cycles d'innovation lents*
 - *Accélérer la croissance des entreprises innovantes régionales et les maintenir sur le territoire du Nord Pas de Calais*
 - *Intervenir le long de la chaîne du financement pour renforcer à chaque étape le financement des entreprises innovantes et leur permettre de se concentrer sur leurs produits et la mise sur le marché*
 - *Apporter un soutien à la croissance des secteurs d'avenir et jouer l'excellence grâce à l'innovation*
- Pour répondre à des besoins :
 - *Un gisement potentiel de création d'entreprises innovantes très élevé, et logiquement en expansion sur les prochaines années (politique de valorisation et de TT active)*
 - *Une dynamique positive de création d'entreprises innovantes*
 - *Une intervention de la Région depuis 2011 sur les défaillances de marché de l'amorçage et de la création mais un gap qui reste sur les tickets d'investissement <250 K€ sur les premiers tours et > >250K€ pour les tours suivants*
 - *L'innovation comme moteur de croissance*

2^{ème} pilier d'intervention: la croissance

- Un deuxième bloc d'intervention FEDER sur la croissance des entreprises
 - *La création d'entreprises non innovantes*
 - *Le développement commercial ou l'accompagnement à l'international*
 - *Le BFR lié à la croissance des entreprises (dont TPE et ESS)*
- Avec un double objectif :
 - *Apporter un soutien à la croissance des secteurs d'avenir*
 - *Equilibrer la croissance du territoire*
- *Pour répondre à des besoins:*
 - *Des entreprises en création qui ont besoin d'accéder au capital ou à la dette pour démarrer leur activité*
 - *Des entreprises en croissance qui ont besoin de renforcer leur structure financières*
 - *Renforcer les moyens de production de ces entreprises*
 - *Leur permettre de s'ouvrir à de nouveaux marchés*

Cadre de la stratégie

La couverture des carences via 2 piliers et 6 instruments*



* Ce scénario propose une couverture de toutes les carences identifiées sauf celles du financement des besoins en fonds propres pour l'ESS

* La présentation de cet outil est inclus dans le pilier 2 croissance pour la lisibilité d'une lecture par instrument financier (fonds de garantie)

1^{er} pilier: Pourquoi l'innovation ? (1/2)

- Un gisement potentiel de création d'entreprises innovantes très élevé, et logiquement en expansion sur les prochaines années
 - *12 pôles de compétitivité et 7 pôles d'excellence*
 - *Le Label French Tech devrait permettre d'associer plus directement les investisseurs privés et amplifier l'intérêt déjà avéré des investisseurs extrarégionaux*
 - *L'arrivée de CEA Tech et INRIA Tech doit générer une dynamique de création dans les secteurs concernés, et des liens forts seront à créer avec les financeurs*
 - *Les secteurs des TIC mais aussi de la Santé/des biotechnologies sont porteurs*
- Une dynamique positive de création d'entreprises innovantes, mais un gap entre les volumes de financement nécessaire et ceux effectivement financés (toutes les entreprises qui demandent des financements et dont le projet est crédible semblent en recevoir)

1^{er} pilier: Pourquoi l'innovation? (2/2)

- Parallèlement,
 - Un taux de survie à 5 ans des entreprises NPDC moins élevé que dans la moyenne française
 - Des entreprises qui peinent à dépasser 100 K€ de CA avant 3 ans et 150 k€ de CA avant 5 ans, notamment dans les domaines des TIC, des biotech/medtech, de l'optique/robotique/ingénierie ; ce qui est très faible et montre que les entreprises sont lentes à mettre leurs produits sur le marché et manquent la fenêtre de leur croissance
 - Tendance d'autant plus marquée pour les start-ups développant un process industriel, au cycle d'innovation lent ou dont le marché est encore peu mature avec des besoins dès le démarrage de l'ordre de 100K€ à 400 K€
 - Des difficultés pour les entreprises à passer le cap de la commercialisation / industrialisation de l'innovation
 - Des difficultés pour les PME à maintenir des positions favorables sur les marchés en forte évolution et requérant de la R&D et de l'innovation

1^{er} pilier d'intervention: 3 instruments

Pilier 1 INNOVATION



Outil de garantie du PPA*

- Les tickets inférieurs à 250 K€ pour le numérique

* Présentation prévue dans le Pilier 2

Outil de co-investissement

- L'industrialisation de l'innovation et les tickets au delà de 750K€
- Innovation non technologique (dont artisanat)



Carence: 31M€



NFA: aujourd'hui 10M€
Option de montée en puissance sur le segment de l'amorçage/post-amorçage
Positionnement de l'outil:
25M€ < NFA < 41M€

FEDER
max 16
M€

Outil de prêt ou AR pour l'innovation

- Projets innovants et R&D



Carence: 112M€
dont 15M€ pour les TPE/
PME
et 97M€ pour les ETI



FRI : aujourd'hui 56 M€ (dont 15M€ de PTZ et AR)
Option de montée en puissance des outils PTZ et AR
Positionnement de l'outil:
15M€ < FRI PTZ < 127 M€

FEDER
max 19
M€

1^{er} pilier: (i) **Faire décoller plus rapidement les PME à fort potentiel via le renforcement de NFA (1/2)**

Constats:

- Le secteur bancaire est peu présent sur ce segment des jeunes entreprises innovantes (profil de risque élevé), d'autant qu'elles ont peu de CA
- Le capital risque est la source de financement adaptée, mais en volume insuffisant depuis la crise, d'autant que les acteurs délaissent les plus petits tickets, au profit de tickets plus importants (plus rémunérateurs).
 - **Un marché du capital risque en France et en NPDC qui n'a pas encore recouvré la dynamique d'avant crise** : moins de financement disponible / entreprise, difficulté à lever des fonds, tendance à reculer la phase du premier financement
- Les BA ne sont pas en mesure d'apporter au-delà de 200 à 400 K€ sur une entreprise
- Dès lors une vraie difficulté pour des entreprises innovantes avec encore peu de CA (200 à 1,5 M€) et nécessitant pourtant des fonds propres aux 1^{er} et second tours relativement importants (300 à 2 M€) pour se développer (première commercialisation, industrialisation)
- L'offre régionale existe sur ce segment, mais elle est insuffisante en volume de fonds disponibles, en particulier pour être en capacité de suivre les premiers investissements
 - *Difficulté à suivre ses premiers tours*
 - *NFA n'a plus de fonds pour investir à mi-2015*

1^{er} pilier: (i) Faire décoller plus rapidement les PME à fort potentiel via le renforcement de NFA (2/2)

- Objectif :
 - *développer les capacités d'intervention de NFA en accroissant le nombre d'entreprises financées et en lui donner la profondeur nécessaire pour rester dans les entreprises investies (mieux accompagner leur croissance)*
- Option de mise en œuvre
 - *Abondement de NFA existant (SAS)*
- Dimensionnement
 - *31 M€ max en coût total dont 16 M€ FEDER et 15 M€ Région pour un volume de fonds total de 41 M€ (10 M€ actuellement)*
 - *Quadruplement de l'activité de NFA afin de pérenniser l'intervention dans le temps (9 ans jusque 2013) et 9 à 12 dossiers / an en 1^{er} tour*
 - *Accroissement de ses capacités de refinancement (2^{ème} et 3^{ème} tour)*
- Lien avec le PO :
 - *« Augmenter le nombre de projets d'amorçage, d'innovation et de R&D ainsi que le nombre de projets économiques issus de la valorisation de la recherche en leur facilitant l'accès au financement et en renforçant l'écosystème régional » (OT1b axe prioritaire 1)*
 - *OT4f axe prioritaire 2 « En réponse aux défis de la transition énergétique, intensifier et qualifier l'offre de recherche, accroître le nombre de projets innovants, dans le cadre la SRI-SI ».*

1^{er} pilier: (ii) Renforcer l'innovation dans les entreprises de croissance afin de leur garantir une position favorable sur leurs marchés (1/2)

Constats:

- Des investissements en innovation et R&D qui peuvent être difficile à financer par le canal classique du prêt bancaire, en particulier à cause du risque inhérent à ce type d'investissements (pas de garantie de retour sur investissement) et du caractère fortement capitalistique de certains projets.
- Les intermédiaires financiers comme les structures d'accompagnement de l'innovation et de R&D (NFID, incubateurs, pôles et clusters régionaux, etc.) considèrent que les entreprises rencontrent des difficultés pour financer des études de faisabilité de projets de RDI, des projets de RDI eux-mêmes et ensuite de l'industrialisation de l'innovation, d'où la nécessité d'intervention publique sur ce domaine.

1^{er} pilier: (ii) Renforcer l'innovation dans les entreprises de croissance afin de leur garantir une position favorable sur leurs marchés (2/2)

- Objectif :
 - *Pérenniser les capacités d'intervention du fonds d'intervention innovation en maintenant le nombre d'entreprises financées*
- Option de mise en œuvre
 - *Abondement du fonds d'intervention innovation existant*
- Dimensionnement
 - *Le fonds actuel en ingénierie financière a consommé 6M€ (la totalité de ses fonds) sur un peu moins de 2 ans d'intervention. A rythme d'investissement similaire, ce seraient 36M€ qui pourraient être consommés sur 9 ans (2015-2023).*
 - *Puisqu'il s'agit de permettre de réaliser encore plus de projets que sur les périodes précédentes, et que la carence de marché est estimée à 112M€ sur la 2015-2020, il est raisonnable de considérer la dotation d'un fonds d'innovation à hauteur de 36M€, dont 19M€ de FEDER et 17M€ de contrepartie régionale ou Bpi, mais aussi à terme du recyclage des fonds du fonds d'intervention FEDER Innovation Nord Pas de Calais.*
- Lien avec le PO :
 - *« Augmenter le nombre de projets d'amorçage, d'innovation et de R&D ainsi que le nombre de projets économiques issus de la valorisation de la recherche en leur facilitant l'accès au financement et en renforçant l'écosystème régional » (OT1b axe prioritaire 1)*
 - *OT4f axe prioritaire 2 « En réponse aux défis de la transition énergétique, intensifier et qualifier l'offre de recherche, accroître le nombre de projets innovants, dans le cadre la SRI-SI ». 74*

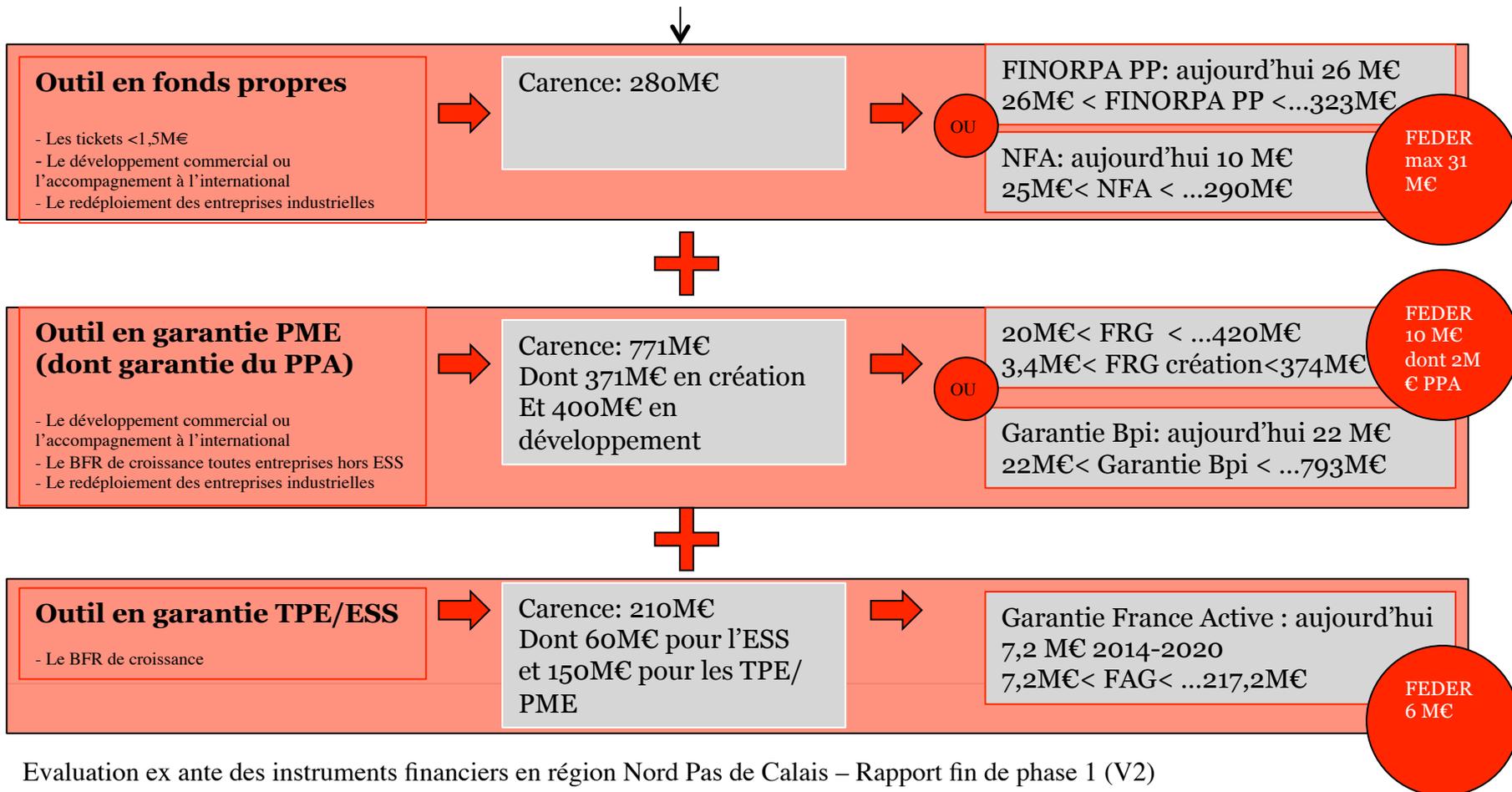
2^{eme} pilier: Pourquoi la croissance des TPE/PME?

Constats:

- La phase de développement est critique non seulement pour la croissance de l'entreprise et des emplois qu'elle peut générer sur les territoires, mais aussi pour la survie de l'entreprise qui, si elle n'évolue pas peut au contraire périlcliter
- Le taux de mortalité des entreprises de plus de 5 ans dans le Nord Pas de Calais est plus élevé que dans le reste de la France, et que ce taux augmente depuis 2007.
- La France fait face à de grandes difficultés à transformer ces PME en ETI.
- Les PME innovantes et/ou industrielles qui ont besoin de moderniser leur appareil de production, de le mettre aux normes, de se développer sur de nouveaux marchés régionaux ou internationaux, ne trouvent pas facilement de financements, ni bancaires, ni en fonds propres.

2^{ème} pilier d'intervention: 3 instruments

Pilier 2 CROISSANCE TPE/PME



2^{eme} pilier: (i) Renforcer les PME régionales en phase de développement via des FP (1/2)

Constats:

- La réduction du volume global de capital investissement disponible en France et en Nord Pas de Calais depuis la crise 2008. Les volumes d'investissement n'ont toujours pas retrouvé leur niveau d'avant crise et un décrochage est intervenu en 2013 pour la Région.
- Les investisseurs en capital développement se positionnent généralement sur des tickets supérieur à 2 M€ (rentabilité) : le développement des entreprises nord pas de calaisiennes de petite taille et qui réalisent un CA modeste l'ordre de 2M€ est freiné par un manque d'accès au capital investissement pour financer de nouveaux projets de développement commercial ou d'investissement matériel entre 200K€ et 1,5M€.

2^{ème} pilier: (i) Renforcer les PME régionales en phase de développement via des FP (2/2)

- Objectifs :
 - *Comblent la situation de marché sous optimale en matière de petit capital investissement pour les entreprises;*
 - *Inciter les acteurs privés du capital développement à investir dans ces entreprises.*
 - *Renforcer les capacités d'intervention des fonds en petit capital développement en augmentant le nombre d'entreprises financées*
- Option de mise en œuvre
 - *Abondement d'un fonds de petit capital développement existant (FINORPA PP)*
- Dimensionnement
 - *Le volume d'intervention pour la période 2014-2020 est estimé **un maximum de 51M€ (au maximum 30 M€ de FEDER, 21 M€ de contreparties publiques et privées) sur l'ensemble de la période, permettant d'investir dans une centaine d'entreprises supplémentaires sur la période au côté d'investisseurs privés (ticket moyen prévisionnel de 0,4 M€ / entreprise).***
- Lien avec le PO : Objectif Spécifique PI 3d «Augmenter le nombre et la taille des PME régionales » Axe 1

2^{ème} pilier: (ii) **Renforcer les PME régionales en phase de développement via l'accès à la dette (1/2)**

Constats:

- L'offre de garantie est insuffisante en volume pour faire face aux besoins futurs de financement par la dette des entreprises
- La demande prévisionnelle de garantie devrait s'établir à 560 M€ sur la période 2014-2020, montant bien supérieur à la dotation actuelle des fonds (42 M€) et à leur capacité d'engagement annuelle (environ 35 M€ / an).
 - *En 2012 le FRG a déjà atteint les plafonds de garantie autorisés*
- Des besoins mal couverts identifiés par les entreprises et financeurs :
 - *Le financement du B.F.R.*
 - dans le cas d'entreprises en forte croissance (notamment jeunes entreprises) ou en phase de lancement commercial d'une innovation ;
 - dans le cas d'entreprises industrielles qui ont vu leur carnet de commande et taux de marge s'éroder au cours des dernières années, connaissent des tensions de trésorerie et ne peuvent faire face à la reprise récente ou imminente de leur activité ;
 - *La phase d'industrialisation des innovations est également un « maillon faible » de la chaîne des financements bancaires ;*
 - *Le développement commercial de l'entreprise et plus particulièrement le développement à l'international.*

2^{ème} pilier: (ii) Renforcer les PME régionales en phase de développement via l'accès à la dette (2/2)

- Objectifs :
 - (1) répondre au sous dimensionnement des instruments de garantie mise en regard de la demande anticipée de crédit et de garantie bancaire (faire plus de crédits bancaires) ET stimuler le secteur bancaire sur des prêts plus risqués en ciblant prioritairement les phases de développement commercial, de développement à l'international, le renforcement de l'activité principale, ou les phases d'industrialisation des innovations des entreprises en développement.
 - (2) d'accélérer la croissance de ces entreprises innovantes, en leur donnant des moyens plus importants dès la phase de démarrage et la trésorerie nécessaire leur permettant d'engager leur première levée de fonds auprès d'institutionnels (* présenté ici plutôt que sur le 1^{er} pilier par souci de lisibilité par instrument)
- Option de mise en œuvre
 - Abondement d'un ou de deux fonds de garantie existant (Garantie classique et Garantie du PPA)
- Dimensionnement
 - abondement **de 10 M€ de FEDER, dont 2 M€ sur le volet dédié à la garantie des PPA** ; soit une dotation totale incluant la contrepartie régionale de **16 M€** permettant une capacité accrue de 70%.
- Lien avec le PO : Objectif Spécifique « Augmenter le nombre et la taille des PME régionales » de l'OT3d

2^{eme} pilier: (iii) **Renforcer les TPE régionales et l'ESS en phase de création et développement dans les zones politique de la ville (1/2)**

Constats:

- **En termes de créations et transmissions d'entreprises, des initiatives engagées en région** le retard reste encore important au vu de la densité entrepreneuriale nationale (84 créations pour 10 000 habitants)
- En termes **d'équipement commercial**, le territoire est marqué par de fortes disparités infra régionales
- **Bien que l'artisanat ait maintenu ses effectifs pendant la période de crise, il demeure un secteur fragile en termes de gestion de trésorerie et d'accès au crédit.**
- **Les établissements de l'E.S.S. rencontrent des difficultés de financement**, liées à plusieurs facteurs concomitants :
 - *Une **faible structuration de la fonction « gestion / finance »***
 - *Une **augmentation de leur besoin en fond de roulement** (qui avoisine désormais en moyenne 6 mois de production), s'expliquant à la fois par la croissance de leur activité et par l'allongement des délais de règlement de leurs clients, notamment pour les ressources dépendant de subventions ou délégations de service public (effet structurel) ;*
 - *Une **faiblesse structurelle des fonds propres** des structures associatives (qui représentent près de 85% des établissements et 86% des emplois de la filière) ;*
 - *En dépit de la récente loi sur le financement de l'E.S.S., les opérateurs financiers privés font preuve de réserves à l'égard du modèle économique de l'ESS.*

2^{ème} pilier: (iii) Renforcer les TPE régionales et l'ESS en phase de création et développement dans les zones politique de la ville (2/2)

- Objectifs :
 - *Accroître et sécuriser le nombre de créations et transmissions d'entreprises réalisées par des porteurs de projet en situation de précarité économique dans les zones politique de la ville,*
 - *Consolider et accroître le nombre de structures relevant de l'ESS,*
 - *Pérenniser et favoriser le développement des T.P.E. régionales.*
- Option de mise en œuvre
 - *Abondement d'un fonds de garantie TPE/ESS*
- Dimensionnement
 - *Intervention pour la période 2015-2020 (6 années) est estimé à 17.220 K€ de montant garanti (env. 20K€ à l'horizon 2023)*
 - *600 dossiers financés par an, en moyenne :*
 - *dont 550 dossiers « TPE » (montant moyen de garantie porté à 25 K€)*
 - *et 50 dossiers « E.S.S. » (montant moyen de garantie maintenu à 12 K€) ;*
 - *Capacité résiduelle d'engagement du FAG au 1^{er} janvier 2015 : 7.220 K€*
 - *Nouvelle dotation de 10 M€ requise pour 2015-2020, dont 6 M€ de FEDER et 4 M€ de fonds Région*
- Lien avec le PO : Objectif Spécifique « *accompagner le changement culturel en faveur de l'initiative économique et de nouvelles formes d'entrepreneuriat ; augmenter le nombre de créations, de transmissions d'entreprises et de structures de l'E.S.S., de TPE, et faciliter leur accès au financement* » + zonage politique de la ville (ITI)

Annexes



Nord France Amorçage

Présentation générale

- Création : 6 février 2012, à l'initiative du CR NPDC, dans le cadre de la SRI et de l'axe prioritaire: « Mieux financer l'innovation »
- Implantation : Lille, Hôtel de Région
- Statut : Fonds de Co-Investissement (FCI), SAS à durée de 99 ans
- Dotation : 10 M€ (Région 3,5M€ + FEDER 6,5 M€)
- Sources de financement : 100 % CR NPDC
- Gouvernance : Conseil de la Stratégie présidé par Etienne VERVAECKE, Comité Consultatif d'Investissement présidé par Etienne VERVAECKE, géré par SIGEFI (SIPAREX)

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord Pas de Calais
- Type d'intervention :
 - Ticket d'investissement compris entre 25 et 500 K€.
 - Intervention en fonds propres ou quasi fonds propres.
 - Co-investissement pari-passu avec les acteurs agréés par le Conseil de la Stratégie de Nord France Amorçage.
 - Sur 5 à 7 ans
- Cible :
 - Sociétés Innovantes (techno, services, innovation par les usages).
 - En priorité sur l'amorçage et le démarrage, mais également en phase d'expansion.
 - Dans les DAS de la SRI.

Fonds propres

x

2013

2014 au
24/10/2014

Dossiers passés en comité	17	24
Dossiers engagés	11	13 + 5 réinvestissements
Montants engagés	2 680 K€	3 425 K€ 2 550 K€ investis + 875 K€ engagés

Equipe

- Equipe : Denis Rodarie, (Membre du Directoire de Sigefi en charge des fonds de co-investissements régionaux), Stéphanie Malysse (Directrice du bureau de Lille), Johan Cossen (Chargé d'affaires)
- Budget de fonctionnement (à partir du 1^{er} janvier 2015) : rémunération fixe de 1% HT du capital libéré + rémunération variable de 2,5% HT du montant des capitaux investis

Portefeuille (ou perspectives)

- 24 entreprises accompagnées depuis la création au 24/10/2014
- 5,2 M€ investis au 24 /10/2014
- 41 dossiers présentés en comité d'engagement

FINORPA SCR

Présentation générale

- Création : 2005
- Implantation : Lille
- Statut : SAS, 99 ans
- Dotation : capital 40,8 M€ (prévision d'une augmentation de 2,5M€ de capital apportés par Bpifrance Investissement et APREVA prévue début 2015)
- Sources de financement : la Région représente 46,2% des apports [Capital : Finorpa financement 37,67% (Région NPDC 43,16%, CCI Réseau 4,92% Bpi 1,92%, CA NDF 13,8%, CE NDF 13,8%, SOCODEN 3,27%, MACIF 2,73%, APREVA 7,84%, Sémaphores 2,66%, BATI LEASE 2,13%, SIFA 3,45%, Crédit du Nord 0,32%), Région NPDC 6,47%, CA Nord de France 15,77%, CENFE 15,77%, CDC Entreprises 11,29%, APREVA 4,31%, MACIF 3,24%]
- Gouvernance : Conseils d'administration, comité d'engagement, comités d'audits, comités stratégiques –
Présidence : Caisse Régionale de Crédit Agricole Nord de France (représentée par Francois Macé).

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord et Pas-de-Calais
- Ticket : entre 50 K€ et 1,6 M€
- Ticket moyen d'intervention: Le ticket moyen calculé sur l'encours actuel est de 366 k€ par ligne.
- Modalités d'intervention : en OC (durée de 5 ans, taux fixe sur la période et ajout d'une prime en cas de non conversion) ou en capital (minoritaire, 10 ans max)
- Cible : Finorpa SCR s'adresse aux entreprises jeunes, en création/amorçage (17,1% du portefeuille au 30 juin 2014), comme aux entreprises en phase de développement (56,6%), de transmission (18,6%) et consolidation financière (7,7%). La quasi-totalité des lignes d'amorçage ont été transférées à la filiale Finovam fin 2013.
- Deal flow global: en 2013, 31 versements ont été effectués, dont 19 dans des entreprises déjà en portefeuille pour 3 034 K€, et 12 dans des entreprises nouvelles pour 4 500 K€. En règle générale les 2nd et troisième tours sont d'une importance moindre que le premier ticket.

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

	2010	2011	2012	2013
Dossiers décidés	30	27	34	29
Dossiers réalisés	23	27	24	31
Montants engagés (brut) (M€)	2,9	5,7	6,7	7,5

Equipe

- Equipe : 5 chargés d'affaires basés à Lille, 2 chargés d'affaires à Calais. Facturation au temps passé (69,5% au 30/6/14).
- Budget de fonctionnement : charges de fonctionnement projetées pour 2014 : 1,8 m€ . Au 30 juin 2014, ce cout représente 3% de l'actif (hors titres Finovam)
- *Financement : pris en charge par FINORPA SCR en tant que charge de fonctionnement s'imputant sur son compte de résultat*

Portefeuille (ou perspectives)

- Depuis 2005 : 260 entreprises accompagnées pour 73 m€ investis.
- Portefeuille (montant brut): 42,3 m€ (31 dec 2013)
- Bilan (2013) : participations 26,36 ; CCA 1,18 M€ ; OC/OBSA 16,97 M € ; autres immobilisations financières 1,107 M€ ; participation K Finovam 7 M€ ;
- Bilan prévisionnel (2020) participations 24,06 M€ ; CCA 0 € ; OC/OBSA 19,73 M€ ; participations/OC converties 1,63 M€ ; autres immobilisations financières 0,93 M€ ; participation K SRA 7 M€.
- TRI annuel : 6,5%
- Levier : en 2013, les investissements SCR ont permis un levier fonds propres et dettes de 6,5.

FINORPA PP (prêt participatif)

Présentation générale

- Création : 2004
- Implantation : Lille
- Statut : SAS à associé unique (filiale à 100% de Finorpa Financement)
- Dotation : Capital de 26,718 m€
- Sources de financement : la Région représente 43,16% via Finorpa financement (Région NPDC 43,16%, CCI Réseau 4,92% Bpi 1,92%, CA NDF 13,8%, CE NDF 13,8%, SOCODEN 3,27%, MACIF 2,73%, APREVA 7,84%, Sémaphores 2,66%, BATI LEASE 2,13%, SIFA 3,45%, Crédit du Nord 0,32%), Région NPDC 6,47%, CA Nord de France 15,77%, CENFE 15,77%, CDC Entreprises 11,29%, APREVA 4,31%, MACIF 3,24%]
- Gouvernance : Conseil d'Administration (Région NPDC, BFIFrance, Socoden, Crédit Agricole Nord de France, Caisse d'Épargne Nord de France, SIFA) avec pour Présidence : CCI Réseau représentée par Francis Leroy, comité d'engagement, comités d'audits, comités stratégiques.

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord et Pas-de-Calais
- Ticket: de 200 K€ à 500 K€
- Ticket moyen d'intervention : depuis 2012, le montant moyen d'intervention est de 220 K€
- Modalités d'intervention : Prêts participatifs conditionnés à l'octroi d'un prêt bancaire MLT d'un montant supérieur ou égal, et d'une durée maximale de 7 ans
- Cible : Entreprises en création, reprise/transmission ou développement
- Deal flow global : 27 opérations en 2013 pour un montant 5,985 m€ dont 6 opérations en co-investissement avec Finorpa SCR
- Gestion spécifique de fonds : CCI Prévention Lille (2 m€), CCI Transition Artois (1,4 m€), Foric (1,25 m€) ainsi que des fonds issus de syndicats professionnels (IUMM et FITH).

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

	2010	2011	2012	2013
Dossiers décidés	29	39	43	33
Dossiers réalisés	20	32	29	27
Montants engagés* (M €)	4,3	6,2	6,2	6

Equipe

- Equipe : 5 chargés d'affaires basés à Lille, 2 chargés d'affaires à Calais. Facturation au temps passé (30,5% au 30/6/14).
- Budget de fonctionnement projeté pour 2014 : 740 K€. Au 30 juin 2014, le cout de gestion du GIE représente 2,03% des actifs de l'entité.
- Financement : pris en charge par FINORPA PP en tant que charge de fonctionnement s'imputant sur son compte de résultat

Portefeuille (ou perspectives)

- 360 entreprises accompagnées depuis la création :
- 58 m€ investis
- Sur le 1er semestre 2014, le comité d'engagement a validé 16 opérations pour un montant de 5 150 K€
- TRI annuel : 2,9%
- Levier : en 2013, les investissements PP ont permis un levier fonds propres et dettes supérieur à 4.

FORIC (FINORPA)

Présentation générale

- Création : Convention du 10 décembre 2009
- Implantation : Fonds géré par Finorpa SCR et Finorpa PP à hauteur de 1,25 m€ chacun.
- Statut : Fonds d'avances remboursables
- Dotation : 2,5 m€
- Sources de financement : Région Nord Pas de Calais
- Gouvernance : Comité d'engagement après avis d'un comité technique composé de Finorpa GIE et de la Région ainsi que de représentants de l'ADEME, de la DREAL, de la CCI et du CD2E..

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord Pas de Calais.
- Ticket : maximum 1 m€ dont 400 K€ sur le fonds d'Avances Remboursables, le solde sur fonds FINORPA PP ou FINORPA SCR
- Modalités d'intervention : Avances remboursables à taux nul représentant 40% maximum de l'intervention.
- Cible : Investissements en faveur des économies d'énergies, des énergies renouvelables ou de la cogénération.
- Deal flow global : A fin octobre 2014, la totalité de l'enveloppe prévue est affectée à des projets identifiés.

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	

	2011	2012	2013	2014
Dossiers décidés	2	3	4	2
Dossiers réalisés	1	2	4	1
Montants engagés	165	245	540	350

Equipe

- Equipe : Le suivi opérationnel est effectué par un chargé d'affaires sous la direction du DG qui est l'interlocuteur privilégié avec la Région.
- Budget de fonctionnement : 5% H.T. puis 2% HT de l'en cours du fonds.
- Financement : le fonctionnement s'impute sur le fonds.

Portefeuille (ou perspectives)

- 8 entreprises accompagnées depuis la création (1 ligne commune Finorpa SCR et Finorpa PP)
- 690 K€ investis via Finorpa SCR sur 4 lignes et 610 K€ investis sur Finorpa PP sur 5 lignes.
- 20 dossiers réceptionnés, 10 présentés en comité d'engagement
- Les 1,3 m€ décaissés sur le fonds s'inscrivent dans des programmes d'investissements d'un montant total de 33 m€.

Fonds Général du Fonds Régional de Garantie (géré par le groupe FINORPA)

Présentation générale

- Société de Financement avec l'ACPR comme autorité de contrôle;
- Créé en 1984. Gestion par le groupe FINORPA depuis fin 2008
- Actionnariat de la société FRG: 2,9M en capital, détenu à 47% par la holding groupe FINORPA, 15% Région, 39% banques
- Implantation : Lille
- Dotation (Région) : 11 M€ de fin 2012 à mi 2015
- Gouvernance: conseil d'administration et comité d'engagement sont dirigés par Bertrand Dubus (membre du directoire de la Caisse d'Epargne).

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord et Pas-de-Calais
- Tickets: 100 K€ à 1M€
- Ticket moyen d'intervention: 250 K€
- Modalités d'intervention : Garantie de prêts bancaires MLT à un taux maximum de 50% . Intervention en co-garantie possible. Durée limitée à 7 ans.
- Cible : ETI, PME, créations / développement / reprises d'entreprise / consolidation
- Deal flow global: 70 opérations par an

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
		X

	2010	2011	2012	2013
Dossiers décidés	65	107	58	74
Dossiers réalisés	44	79	40	49
Montants engagés	10.211K€	17.139K€	11.226K€	13.170K€

Equipe

- Equipe : 3,1 ETP partagés avec le fonds création
- Budget de fonctionnement : 500K€
- Financement : Commissions sur engagements
Produits des placements

Portefeuille (ou perspectives)

- 1 233 entreprises accompagnées depuis la création :
- 52M€ garantis de 2010 à 2013 pour 145M€ de crédit
- 304 dossiers réceptionnés, 264 acceptés en comité d'engagement
- Effet levier: 9. Pour un euro de dotation, 9 euros de prêt mis en place

Fonds Création du Fonds Régional de Garantie (géré par le groupe FINORPA)

Présentation générale

- Gestion par le groupe FINORPA depuis fin 2008
- Actionnariat de la société FRG: 2,9M en capital, détenu à 47% par la holding groupe FINORPA, 15% Région, 39% banques
- Implantation : Lille
- Dotation (Région) : depuis 2012 3,4 M€
- Partenariat avec Nord Actif , Pas-de-Calais Actif, et France Active Garantie
- Gouvernance: Idem Fds Gal. Décision d'engagement relève de la responsabilité du Directeur Général

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord et Pas-de-Calais
- Tickets: < à 200 K€
- Ticket moyen d'intervention: 40/45K€ avec tendance à l'augmentation
- Modalités d'intervention : Garantie de prêts bancaires MLT à un taux maximum de 80% (en co-garantie) selon le type de projet. Durée limitée à 5 .
- Cible : créations /reprises d'entreprise par des personnes en recherche d'emploi
- Deal flow global: 80 opérations par an, mais très volatile

Equipe

- Equipe :3 ETP partagés avec le fonds général
- Budget de fonctionnement : Idem FG
- Financement : Idem FG

Portefeuille (ou perspectives)

- 816 entreprises accompagnées depuis la création :
- 4,7M€ garantis de 2010 à 2013
- 247 dossiers réceptionnés, 229 acceptés en comité d'engagement
- TRI Sans objet
- Effet levier: 7. Pour un euro de dotation, 7 euros de crédit

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
		X

	2010	2011	2012	2013
Dossiers décidés	157	83	0	7
Dossiers réalisés	92	51	0	4
Montants engagés	2 464K€	2 006K€	0	284K€

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

INOVAM

Présentation générale

- Création : août 2002
- Implantation : Euralliance - Entrée A - 2 avenue de Kaarst - BP 52004 59777 Euralille
- Statut : SAS à durée limitée à 12 ans au terme desquelles remboursement du capital de l'Etat
- Dotation : 10,2 M€ (2013)
- Sources de financement : 2,1 M€ du CR NPDC (21,08%), Sup'Investissement (18,07%), Caisse d'Épargne Nord France Europ (20,79%), FPMEI (Caisse des Dépôts) (10,22%), ALLIANSYS (11,76%), Croissance Nord pas de Calais (8,74%), GIPEL (8,74%), CRCI (0,6%)
- Gouvernance : géré par ALLIANSYS (Groupe IRD) (Président Yves DUCROCQ)
- Frais de gestion: plafonnés à 4% du capital géré

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Région Nord-Pas-de-Calais
- Ticket : 500 K€ (2010)
- Modalités d'intervention :
 - Amorçage
 - Co-investissement avec FINORPA SCR, Nord Création, Autonomie et Solidarité ou BA
 - En capital et en OC
- Cible : Société innovantes relevant notamment des sciences de l'ingénieur, des biotechnologies, de l'environnement et des NTIC
- Deal flow global:
 - 50 dossiers étudiés par an
 - 10 opérations réalisées par an

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	39	49	54	54
Dossiers réalisés	17	9	10	9
Montants engagés	1 356 K€	786 K€	884 K€	985 K€

Equipe

- Equipe : gérée par Alliansys
- Budget de fonctionnement : frais de gestion limité à 4 % des fonds gérés
- Financement : frais de gestion

Portefeuille (ou perspectives)

- Le portefeuille compte au 31 Décembre 2013 13 participations actives pour 1,1 M€ investis suite à l'apport des lignes à FINOVAM (qui dispose d'un portefeuille de 17 participations).
- 9 investissements ont été réalisés en 2013 pour 985 k€

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

FINOVAM

Présentation générale

- Création : Octobre 2013, opérationnelle au 1^{er} janvier 2014
- Implantation : Cité Haute Borne 2 avenue Halley 59650 Villeneuve d'Ascq
- Statut : SAS à 99 ans
- Dotation : capital 14 M€ ; CCA 1 M€
- Sources de financement : Joint-venture de FINOPAR et de l'IRD (50 % - 50 %)
- Gouvernance : filiale à parité de FINORPA et de l'IRD via INOVAM

Equipe

- Equipe : 3
- Budget de fonctionnement : entre 600 et 800 K€ par an

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord – Pas-de-Calais
- Modalités d'intervention : Ticket : 1^{er} tour de table 300 k€ ; tours de table successifs : jusqu'à 1,5 M€ au total
- Cible : Entreprises innovantes en amorçage, actives dans les secteurs de la S3 du NPDC
- Deal flow global : 100 à 150 dossiers étudiés par an

Portefeuille (ou perspectives)

- 2 investissements en 2014 et implication dans 18 entreprises à ce jour
- L'objectif du fonds est d'investir entre 2 et 2,5 M€ par an – en incluant les réinvestissements. Cela correspond donc à 5-6 nouveaux dossiers par an (hors réinvestissement).

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

BATIXIA

Présentation générale

- Création : 20.11.2002
- Implantation : 300 rue de Lille, 59 520 MARQUETTE-LEZ-LILLE
- Statut : Société d'investissement régionale dans le renouvellement urbain
- Dotation : capital social : 15M€
- Sources de financement : Conseil régional (34%), CDC (25%), CE Nord France Europe (23%), Batixis (18%)
- Gouvernance : Président du CA Alain DENIZOT

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord-Pas de Calais
- Ticket : 500 K€
- Modalités d'intervention : apport de fonds propres (apport en capital à des SCI) et quasi fonds propres (apport en compte courant d'associé)
- Cible : immobiliers d'entreprises (hôtel d'entreprises, fonds de commerce, bâtiment personnalisé) sur des territoires en rénovation urbaine / friches
- Deal flow global : 3 nouveaux investissements par an – 1 M€ par an

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	9	9	3	7
Dossiers réalisés	5	1	1	1
Montants engagés	1700 K€	487 K€	551 K€	344 K€

Equipe

- Equipe : 4 (3 CDI et 1 CDD)
- Budget de fonctionnement : ?
- Financement : Conseil régional (34%), CDC (25%), CE Nord France Europe (23%), Batixis (18%)

Portefeuille (ou perspectives)

- En septembre 2014 : stock de 20 participations
- 3 nouveaux investissements par an
- Objectif annuel d'investissement d'environ 1 M€ en fonds propres, ce qui correspond à des opérations pour 8-10 M€

Réseau Initiative

(16 structures en région dont LMI Innovation)

Présentation générale

- Création : de 1983 pour l'antenne la plus ancienne à 2010 pour la plus récente
- Implantation : 16 implantations locales dont 1 spécifique sur l'innovation (LMI)
- Statut : Association loi 1901
- Dotation (Région): 1,2 M€ (en 2014) dont 0,8 au titre du PRCTE et 0,4 au titre du PRDA
- Sources de financement depuis origine : Région (25%), Départements (16%), Intercommunalités (16%), Europe (9%), CDC (13%), CCI (5%), entreprises (4%), autres (12%)

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord & Pas-de-Calais
- Budget moyen : 8 K€ par prêt accordé
- Modalités d'intervention : prêt d'honneur (à taux 0 sans garantie ni caution personnelle)
 - Prêt création (67%) / reprise (23%)
 - Prêt croissance (4%)
 - Prêt transition (6%)
- Cible : Créateurs / repreneurs / développeurs d'entreprise (tous secteurs)
- Effet de levier bancaire : de 1 à 6 (soit 73, 2 M€), 3 899 emplois créés

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	1 817	1 809	1 715	1 834
Dossiers réalisés	1 547	1 564	1 497	1 590
Montants engagés (K €)	13 065	11 395	11 610	12 872

Equipe

- Equipe : 51 salariés (39 ETP) – 671 bénévoles
- Budget de fonctionnement annuel (16 structures locales) : 2,9 M€
- Financement : collectivités locales (42%), consulaires (11%), Etat y compris NACRE (11%), privés (8%), Europe (8%), autres, y compris bénévolat (20%)

Réseau Entreprendre

Présentation générale

- Création : de 1985 pour la plus ancienne à 2005 pour la plus récente
- Implantations :
 - REA : Artois / RECO : Cote d'Opale / REH : Hainaut / REN : Nord
 - Villeneuve d'Ascq / Douvrin / Ferques / Petite Foret
- Statut : Association loi 1901, à but non lucratif, membre de Réseau Entreprendre®, association reconnue d'utilité publique (janvier 2003)
- Dotation : 85 % privé
- Sources de financement : FSE, Datar, CDC, FEDER, PRCTE, LMCU, Région, CCI Hainaut, dons privés, cotisations (contributions variable selon les structures)
- Gouvernance : CA composé de 12 à 18 chefs d'entreprise dans chaque association

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord / Pas-de-Calais
- Enveloppe moyenne : 25 à 37 K€ par projet lauréat
- Modalités d'intervention :
 - Prêt d'honneur (sans intérêt ni garantie) de 15 à 50 K€ sur 5 ans
- Cible : la future PME avec un potentiel d'emplois

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	189	155	152	179
Dossiers réalisés	57	63	62	73
Montants engagés (K€)	1 421	1 705	1 798	2 168

Equipe

- Equipe : 12,8 ETP
- Budget de fonctionnement : 1,3 M€
- Financement : Communauté Urbaine, Région, financement privé

Portefeuille

- 1 060 entreprises accompagnées depuis la création
- 25,4 M€ de prêts d'honneur engagés depuis la création
- Entre 65 et 75 projets labellisés par an
- Programme « croissance » engagé pour le développement des anciens lauréats

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	

Caisse Solidaire

Présentation générale

- Création : 1997
- Implantation : Lille
- Statut : SA coopérative financière à capital variable (agrément « entreprise solidaire »)
- Sources de financement : comptes à terme, parts sociales, livrets solidaires, épargne salariale solidaire, emprunts
- Gouvernance : Région, Crédit Coopératif, CDC, FINORPA, SOCODEN, URSCOP + épargnants privés

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord & Pas-de-Calais (dès 2015, projet d'extension progressive sur le reste du territoire national)
- Budget moyen : 30 K€ (10K€ à 100 K€ selon les dossiers et phases de vie)
- Modalités d'intervention : prêts (sans caution personnelle) en cofinancement avec des banques. Taux d'intérêt fixé à 4,95% pour les entreprises. Frais de dossier = 1% du montant emprunté
- Cible : TPE, PME et associations (ESS = 25% des prêts), tous cycles de vie et tous secteurs, y compris entreprises en redéploiement. Projets devant avoir une finalité sociale, culturelle ou environnementale ou être créateur d'emplois.

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	61	52	54	68
Dossiers réalisés	26	23	40	59
Montants engagés (K €)	527	690	1 152	1 806

Equipe

- Equipe : 4 collaboratrices
- Budget de fonctionnement : 330 K€
- Financement : intérêts perçus des prêts accordés
- Associé au Crédit Coopératif.
- Partenariat avec Autonomie & Solidarité dans la création d'entreprise.
- Partenariat avec Nord Actif depuis 2013.

Portefeuille

- 1 000 projets accompagnées depuis la création
- 19 M€ de prêts accordés depuis 1997

CMA : Plateforme régionale d'avances remboursables des métiers de l'artisanat en faveur de la reprise d'entreprise

Présentation générale

- Création : 2009
- Implantation : Lille
- Statut : Association loi 1901
- Dotation : Région (56 %)
- Autres sources de financement : Banque Populaire du Nord (16 %) - Caisse d'Epargne Nord France Europe (16 %) - Crédit Agricole Nord de France (12 %)
- Gouvernance : Assemblée Générale – Conseil d'Administration – Bureau

Président : Jacques FERMAUT (UPA)

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord – Pas-de-Calais
- Enveloppe moyenne : 20 000 €
- Modalités d'intervention : Avances remboursables à taux 0 sans caution ni garantie. Remboursables sur 4 ans avec un différé de remboursement de 3 mois. Conditions : investissements éligibles (fonds de commerce, matériel repris au cédant, frais de notaire, nouveaux investissements...) supérieurs à 9 000 €, nécessité d'obtenir un prêt bancaire au moins égal au double de l'avance remboursable – Montant : 2 700 € à 25 000 €
- Cible : Repreneurs d'entreprises artisanales
- 29 % des dossiers apportés par la Banque Populaire du Nord, 19 % par la Caisse d'Epargne Nord France Europe et 20 % par le Crédit Agricole Nord de France

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	

	2010	2011	2012	2013
Dossiers étudiés	70	93	77	89
Dossiers réalisés	63	88	73	82
Montants engagés (K€)	1 183	1 741	1 576	1 660

Equipe

- Equipe : 0,5 agent
- Budget de fonctionnement : 27 940 € pour 2014
- Financement : Cotisations des membres, dotation MAAF, dotation Banque Populaire du Nord, Chambre de Métiers et de l'Artisanat

Portefeuille (ou perspectives)

- 314 entreprises accompagnées depuis la création
- 6 299 K€ engagés depuis la création
- La CMA étant service pré-instructeur, les dossiers ne sont réceptionnés par la plate-forme que lorsqu'ils sont recevables pour le comité d'agrément : 338 dossiers réceptionnés, 100% de présentation en comité d'engagement

Nord Actif & Pas-de-Calais Actif

Présentation générale

- Création : 1995 (Pas-de-Calais Actif) & 2001 (Nord Actif)
- Implantations : Lille (Nord Actif) / Lens (Pas-de-Calais Actif)
- Statuts : Association (Nord Actif) / Groupement d'intérêt public à CA (Pas-de-Calais Actif)
- Dotation Région :
 - Fonds de garantie artisanat : 300 K€ (en 2012)
 - Fonds de garantie commerces & services : 640 K€ (en 2012)
- Sources de financement : Région, Conseils Généraux, FEDER, DIRECCTE...
- Gouvernance : Conseil d'administration (Pas-de-Calais Actif, Nord Actif)

Thèse d'investissement

- Champ géographique : Nord & Pas-de-Calais
- Enveloppe moyenne: 20 K€ (montant moyen des garanties engagées par dossier)
- Modalités d'intervention :
 - Garantie de prêts bancaires MT, d'une durée maximale de 5 ans à un taux de 30 à 65% selon le type de projet. Coût : 2% du montant garanti (FAG, FRG création TPE, FAG A, FAG CS, FAG ETTI, FAG FRIS) : à destination des TPE et de l'ESS
 - Quasi-fonds propres (CAA, FAA) : à destination de l'ESS
 - Avances remboursables (FAR) : à destination de l'ESS
- Cible : porteurs de projet sans emploi ou en situation précaire (y.c. artisans)/ entreprises solidaires souhaitant créer ou consolider des emplois

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
	X	X

	2010	2011	2012	2013	
Dossiers étudiés	1 362	1 719	1 883	2 035	
Dossiers réalisés	945	1 055	1 203	1 254	
Montants engagés (K€)	Gara nties	12 919	21 332	16 305	15 469
	Quasi FP	985	818	758	907
	AR	482	670	546	811

Equipe

- Equipe : 39 collaborateurs
- Budget de fonctionnement : 2,5 M€
- Financement : Région (31%), DIRECCTE (15%), FSE (14%), Conseils Généraux (14%), CDC (12%), Caisse d'Epargne Nord France Europe , France Active, LMCU

Portefeuille (ou perspectives)

- 7 217 entreprises accompagnées depuis 2004
- 118 M€ garantis depuis 2004
- 11 046 dossiers réceptionnés, 10 428 présentés en comité d'engagement
- Effet levier de 1 sur 7

Dispositif Autonomie & Solidarité

Fonds propres	Prêts et AR	Garantie
X		

	2010	2011	2012	2013
Dossiers décidés	ND	ND	20	27
Dossiers réalisés	ND	ND	ND	ND
Montants engagés (M €)	ND	ND	1,3	1,8

Présentation générale

- Création : 1990
- Implantation : Lille
- Statut : SARL (agrément « entreprise solidaire »)
- Dotation Région : 1M€ en 2009 (fonds de prêts participatifs)
- Sources de financement : CR NPDC, CDC, FINORPA, Caisse D'Epargne , épargnants privés
- Gouvernance : Conseil de Surveillance + Directoire

Equipe

- Equipe : ND
- Budget de fonctionnement : ND
- Financement : ND

Thèse d'investissement

- Champ géographique : quasi exclusivement le Nord Pas-De-Calais
- Ticket moyen : 30K€
- Modalités d'intervention : 75 K€ max en participation au capital social (limité à 25% du capital) ou en apport compte courant. 60K€ max en prêt participatif. Durée : 5 ans.
- Cible : Création / reprise / développement. Tous secteurs.
- Deal flow global : ND

Portefeuille (ou perspectives)

- ND

Chiffres du capital Investissement (source AFIC et FINORPA)

France	Capital création et amorçage	Capital développement	Capital transmission	Capital retournement	Total
Montants en M€	642	1 827	3 910	103	6 482
Nbre d'entreprises	489	802	272	17	1 580
Ticket moyen en K€	1 313	2 278	14 375	6 059	4 103

Nord Pas de Calais	Capital création et amorçage	Capital développement	Capital transmission	Capital retournement	Total
Montants en M€	11	34	20	4	68
Nbre d'entreprises	31	45	12	4	92
Ticket moyen en K€	357	752	1 638	956	743

Critères retenus pour dénombrer les entreprises de croissance (1/2)

- Ces critères ont été définis par BPIFrance et Katalyse afin d'assurer l'homogénéité statistique d'une série d'études en partenariat avec les Régions portant sur les besoins en fonds propres des entreprises.
- En accord avec la région Nord Pas-de-Calais, le taux de croissance minimum retenu est de 5%.** Ainsi, sont considérées comme « entreprise s de croissance » dans ce document toutes les entreprises répondant :
 - Soit à des critères croisés portant sur l'âge de l'entreprise, un seuil et un plafond de chiffre d'affaires et un rythme de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires (>5% par an pendant 5 ans)
 - Soit à des critères croisés portant sur l'âge de l'entreprise, un seuil et un plafond d'effectifs et un rythme de croissance annuel moyen des effectifs (>5% par an pendant 5 ans)

Age de l'entreprise	Valeur plancher (2013, en k€ de CA HT)	Valeur plafond (1 ^{ère} année d'observation)	Période observée	Taux de croissance du CA (en termes réels*)
5 ans ou plus	800	200 M€ CA HT	5 dernières années	> 22 % en 4 ans (soit > 5 % / an)
Moins de 5 ans	700	200 M€ CA HT	4 dernières années	> 19 % en 3 ans (soit > 6 % / an)
Moins de 4 ans	600	200 M€ CA HT	3 dernières années	> 16 % en 2 ans (soit > 7,5 % / an)
Moins de 3 ans	500	200 M€ CA HT	2 dernières années	> 10 % en 1 an

OU

Age de l'entreprise	Valeur plancher (effectif moyen 2013)	Valeur plafond (1 ^{ère} année d'observation)	Période observée	Taux de croissance des effectifs
5 ans ou plus	8 personnes	Effectif ≤ 249	5 dernières années	> 22 % en 4 ans (soit > 5 % / an)
Moins de 5 ans	7 personnes	Effectif ≤ 249	4 dernières années	> 19 % en 3 ans (soit > 6 % / an)
Moins de 4 ans	6 personnes	Effectif ≤ 249	3 dernières années	> 16 % en 2 ans (soit > 7,5 % / an)
Moins de 3 ans	5 personnes	Effectif ≤ 249	2 dernières années	> 10 % en 1 an

Remarques : le dénombrement s'effectue dans la base « PME + » propriété de BPIFrance.
 - En **vert** : critères modifiables dans la base de données
 - Les entreprises filiales de groupes ont été exclues (CA de la tête de groupe >= 200 M€)

Critères retenus pour dénombrer les entreprises de croissance (2/2)

- A la demande de la Région, sur la base de la nomenclature NACE rv2, certains secteurs d'activités ont été exclus du périmètre de notre analyse
 - Les secteurs non retenus ont été barrés ci-dessous

INDUSTRIE
A - Agriculture, Sylviculture, Pêche (NACE rv2 01 à 03)
B - Industries Extractives (NACE rv2 05 à 09)
C - Industries manufacturières (NACE rv2 10 à 33)
D - Électricité, gaz, vapeur et air conditionné
E - Production et distribution d' eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
BÂTIMENT-TRAVAUX PUBLICS
F - Constructions et travaux de construction (NACE rv2 41 à 43)
COMMERCE
G - Commerce de gros et de détail ; réparation de véhicules automobiles et de motos (NACE rv 45 à 47 : 45.2 exclu de l'analyse uniquement)
SERVICES
H - Services de transport et d'entreposage
I - Services d'hébergement et de restauration (NACE rv2 55 à 56)
J - Services d'information et de communication (NACE rv2 58 à 63)
K - Services financiers et assurances (NACE rv2 64 à 66)
L - Services immobiliers (NACE rv2 68)
M - Services professionnels, scientifiques et techniques (NACE rv2 69 à 75)
N - Services administratifs et d'assistance (NACE rv2 77 à 82)
O - Services d'administration publique et de défense ; services de sécurité sociale obligatoire (NACE rv2 84)
P - Services de l'éducation (NACE rv2 85)
Q - Services de santé et d'action sociale (NACE rv2 86 à 88)
R - Services artistiques et du spectacle et services récréatifs (NACE rv2 90 à 93)
S - Autres services (NACE rv2 94 à 96)
T - Services des ménages en tant qu'employeurs (NACE rv2 97 à 98)
U - Services extra-territoriaux (NACE rv2 99)

35.1	Production, transport et distribution d'électricité
35.11	Production d'électricité
35.11Z	Production d'électricité
35.12	Transport d'électricité
35.12Z	Transport d'électricité
35.13	Distribution d'électricité
35.13Z	Distribution d'électricité
35.14	Commerce d'électricité
35.14Z	Commerce d'électricité
35.2	Production et distribution de combustibles gazeux
35.21	Production de combustibles gazeux
35.21Z	Production de combustibles gazeux
35.22	Distribution de combustibles gazeux par conduites
35.22Z	Distribution de combustibles gazeux par conduites
35.23	Commerce de combustibles gazeux par conduites
35.23Z	Commerce de combustibles gazeux par conduites
35.3	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
35.30	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
35.30Z	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

36	Eau naturelle ; traitement et distribution d'eau
37	Assainissement ; boues d'épuration
38	Collecte, traitement et élimination des déchets ; récupération de matériaux
39	Dépollution et autre traitement des déchets

49	Transports terrestres et transports par conduites
50	Transport par eau
51	Transports aériens
52	Entreposage et services auxiliaires des transports
53	Services de poste et de courrier

En résumé, liste des secteurs exclus du périmètre de l'analyse (en nomenclature NACE rv2) : 01 à 03, 05 à 09, 35.12, 35.13, 35.14, 35.22, 35.23, 36, 37, 41 à 43, 45.2; 49 à 51, 53, 64 à 66, 68, 84, 85.

Principaux secteurs constituant les filières stratégiques (1/2)

11 filières stratégiques retenues par l'Etat (liste des secteurs ci-après non exhaustive)

Filières stratégiques	Secteurs
Aéronautique	Construction aéronautique et spatiale, maintenance aéronautique, transport aérien
Agro-alimentaire	Industries alimentaires, boisson, tabac, machines alimentaires, commerce alimentaire, restauration
Automobile	Pneumatiques, industrie automobile, commerce et réparation d'automobiles
Chimie et matériaux	Sylviculture, industries extractives, bois brut, papier et carton bruts, cokéfaction et raffinage, industrie chimique, produits intermédiaires en caoutchouc, plastique et verre, métallurgie et travail des métaux, matériaux pour le bâtiment, combustibles
Eco-industrie	Eau et déchets, dépollution
Ferroviaire	Construction ferroviaire, construction et entretien des voies ferrées, transport ferroviaire

Principaux secteurs constituant les filières stratégiques (2/2)

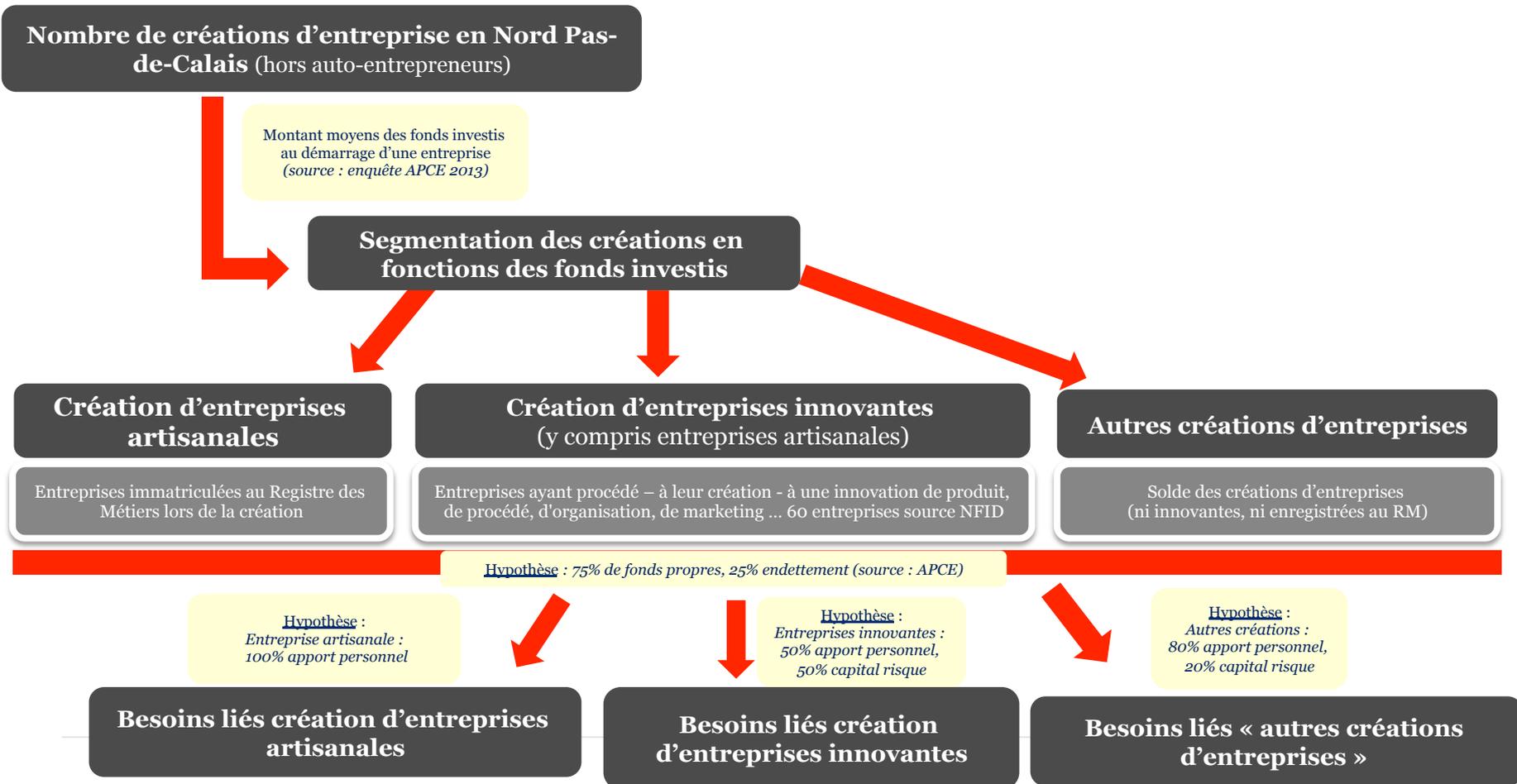
Filières stratégiques	Secteurs
Industries de santé	Industrie pharmaceutique, équipements médicaux, lunettes, grossistes en produits pharmaceutiques et de santé, pharmacies, R&D médicale
Industrie des biens de consommation et de l'équipement de la maison	Papier et carton transformés, savons et produits d'entretien, produits finis en plastique et en verre, horlogerie, équipement électrique de la maison, cycles, meubles, gaz et électricité, grossistes en biens de consommation, supermarchés et hypermarchés, presse et édition
Luxe et création	Textile, habillement, cuir et chaussures, bijouterie, grossistes en horlogerie et bijouterie, commerce de détail en horlogerie et bijouterie, design
Naval	Construction navale, réparation navale, ouvrages maritimes et fluviaux, transport fluvial et maritime
Technologies et services de l'information	Produits informatiques, électroniques et optiques, grossistes en informatique, commerce de détail en informatique, logiciels, télécommunications, conseils et services informatiques

Définition européenne de la PME

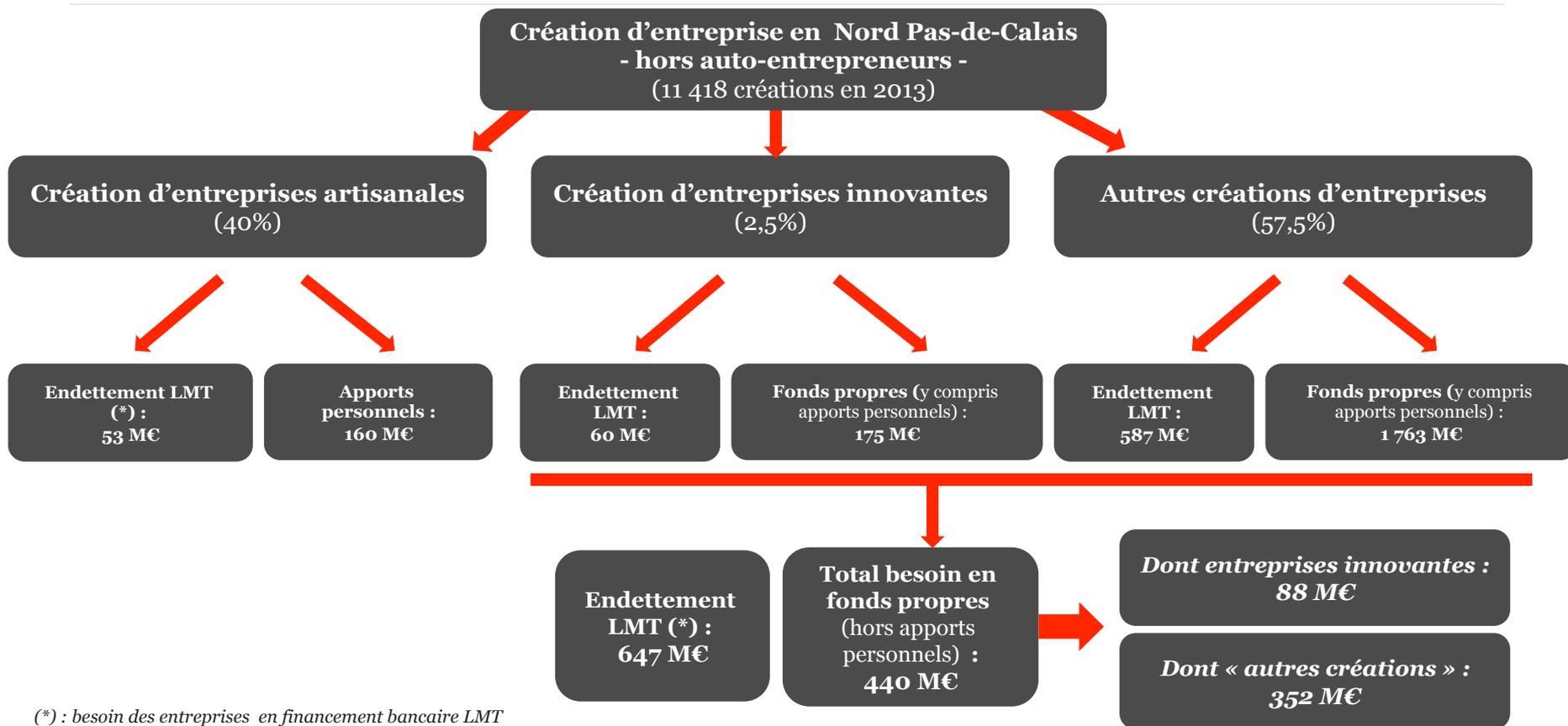
Catégorie d'entreprise	Effectifs: unités de travail par an (UTA)	Chiffre d'affaires annuel	ou	Total du bilan annuel
Moyenne	< 250	≤ 50 millions d'euros (40 millions d'euros en 1996)	ou	≤ 43 millions d'euros (27 millions d'euros en 1996)
Petite	< 50	≤ 10 millions d'euros (7 millions d'euros en 1996)	ou	≤ 10 millions d'euros (5 millions d'euros en 1996)
Micro-	< 10	≤ 2 millions d'euros (non défini auparavant)	ou	≤ 2 millions d'euros (non défini auparavant)

Source: Commission Européenne
("La Nouvelle définition des
PME")

Evaluation des besoins de financement de la création d'entreprise à horizon 2020 – Méthodologie



Evaluation des besoins de financement de la création d'entreprise à horizon 2020 – Résultats



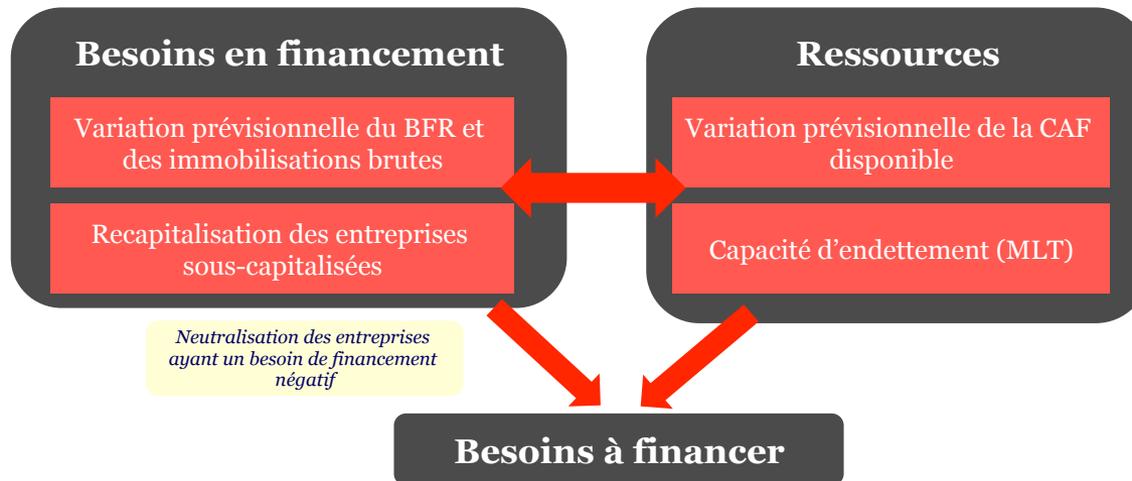
(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

Evaluation des besoins de financement des entreprises de croissance (*) à horizon 2020 – méthodologie

Hypothèses : maintien de la surperformance des entreprises de croissance régionales et prise en compte des prévisions de croissance du secteur d'activité
(source : Oxford Economics)
Plafonnement du rythme de croissance (x 6)

Calcul du C.A. prévisionnel à 6 ans des entreprises (≥ 5 salariés) de croissance (TCAM > 5%) du Nord Pas-de-Calais (sur périmètre sectoriel ciblé)

A priori pas de besoins insatisfaits pour les entreprises ayant un TCAM < 5%, susceptibles d'être couverts par des outils d'ingénierie financière
→ Les entreprises structurellement non rentables ne sont pas éligibles aux dispositifs d'ingénierie financière



Hypothèse : stabilité dans le temps des ratios BFR / CA et immobilisations / CA

Hypothèse : stabilité dans le temps du ratio CAF / CA

Hypothèse : saturation de la capacité d'endettement MLT à un niveau de 75 % des fonds propres en moyenne

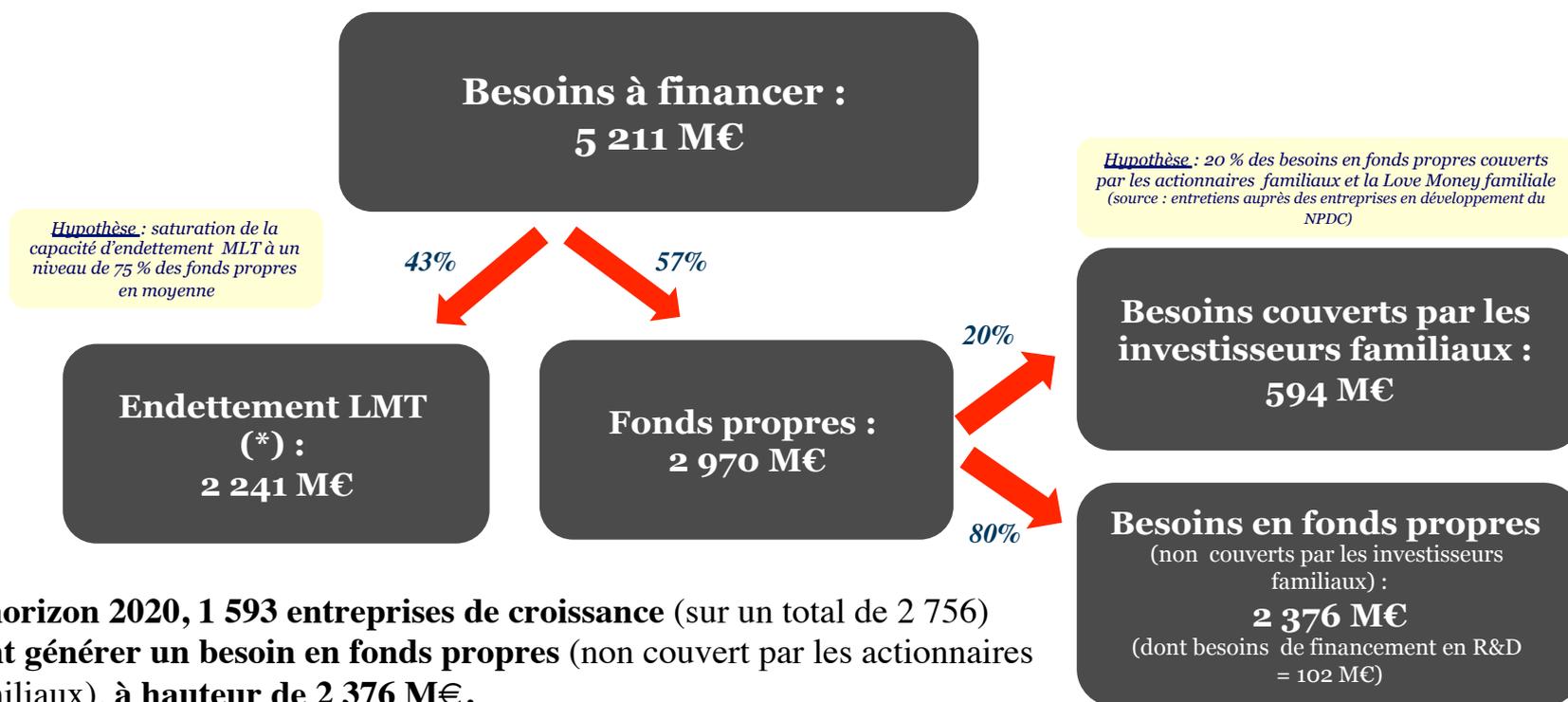
Hypothèse : 1€ de fonds propres pour 1€ d'endettement MLT

Neutralisation des entreprises ayant un besoin de financement négatif

(*) : hors besoins financiers des 75 ETI régionales

Besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

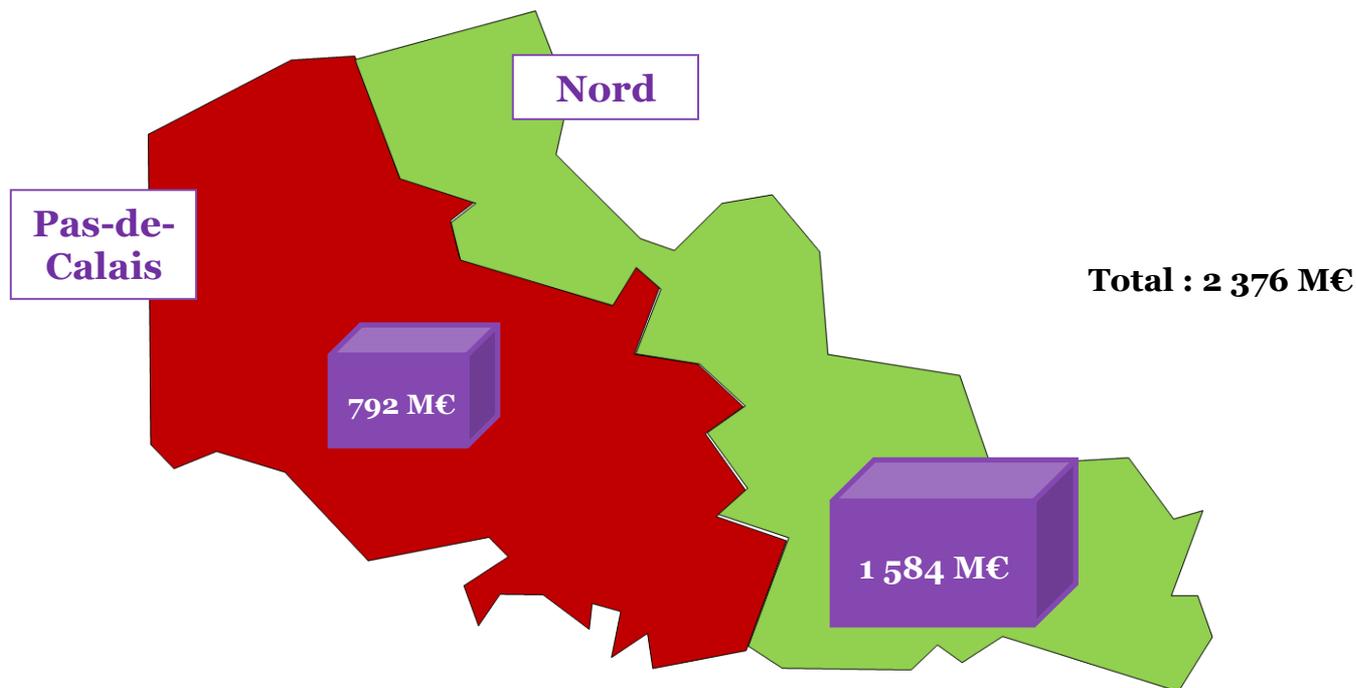
Evaluation des besoins de financement des entreprises de croissance à horizon 2020 - résultats



A horizon 2020, 1 593 entreprises de croissance (sur un total de 2 756) vont générer un besoin en fonds propres (non couvert par les actionnaires familiaux), à hauteur de 2 376 M€.

(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

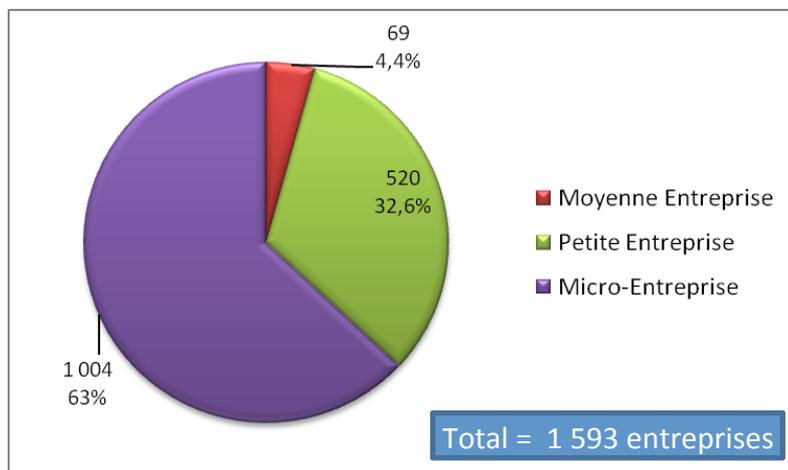
Besoins en fonds propres des entreprises de croissance à horizon 2020 par département



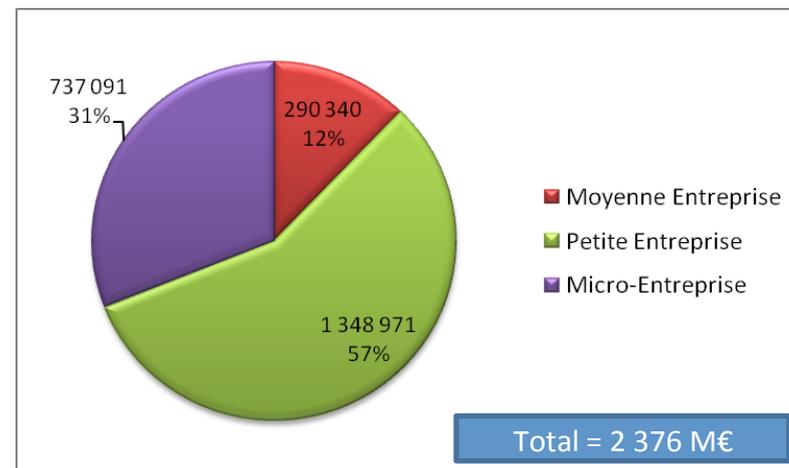
- 67% des besoins concentrés sur le département du Nord

Besoins en fonds propres des entreprises de croissance à horizon 2020 par taille d'entreprise*

Répartition des besoins par taille d'entreprise
(en nombre d'entreprises)



Répartition des besoins par taille d'entreprise
(en milliers d'€)

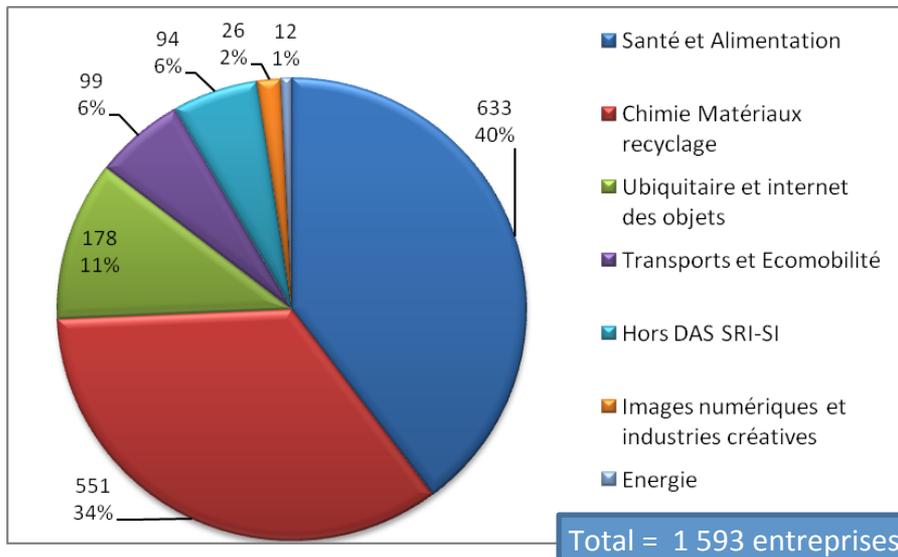


- **Les micro-entreprises** représentent 63% des entreprises de croissance ayant des besoins en fonds propres, mais seulement **31% du montant des besoins**.
- **57% du montant des besoins en fonds propres** relèvent des petites entreprises alors qu'elles représentent **moins d'un tiers des entreprises de croissance ayant des besoins en fonds propres**

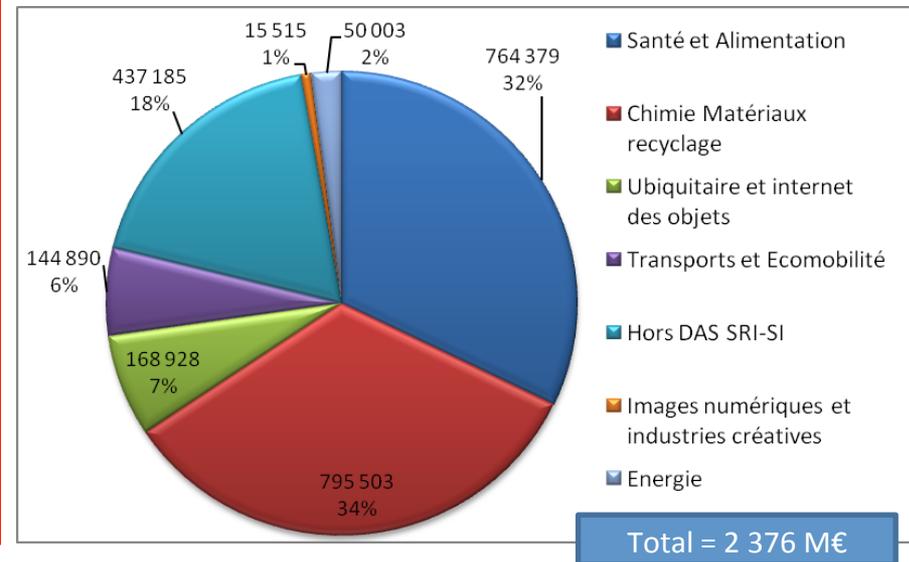
• Cf. définition européenne en annexe page 106

Besoins en fonds propres des entreprises de croissance à horizon 2020 par DAS SRI-SI

Répartition des besoins par DAS SRI-SI
(en nombre d'entreprises)



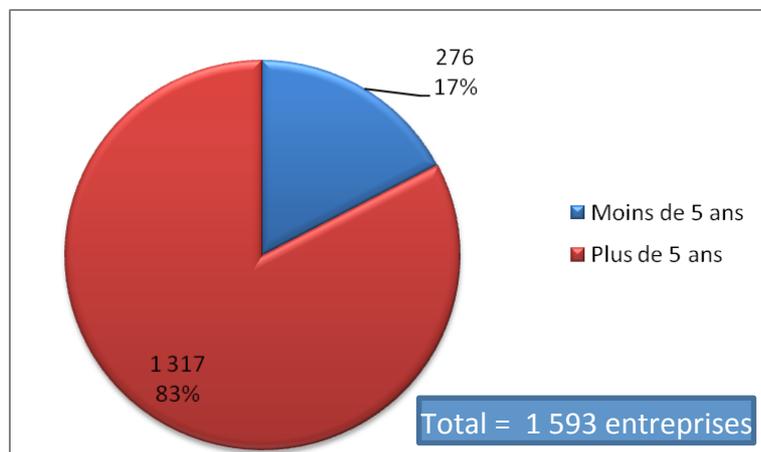
Répartition des besoins par DAS SRI-SI
(en milliers d'€)



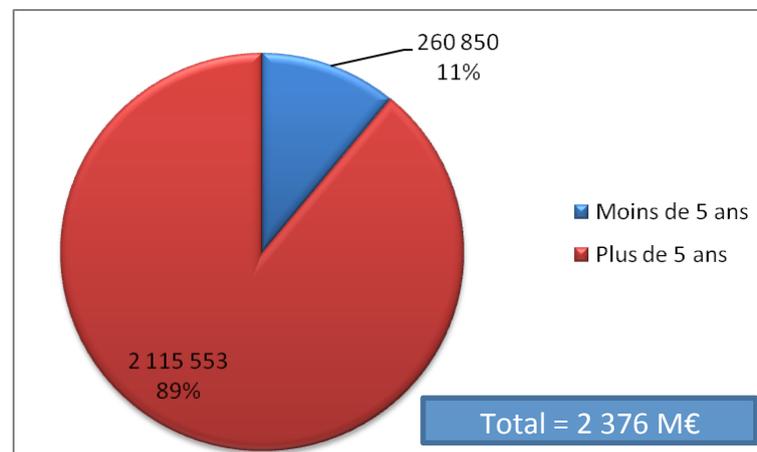
- **Sur dix entreprises** de croissance ayant un besoin en fonds propres, **quatre** relèvent du DAS « **Santé & Alimentation** » et **trois** du DAS « **Chimie, Matériaux, Recyclage** » ;
- **Les montants des besoins** en fonds propres se concentrent **pour les deux tiers** sur les DAS « **Chimie, Matériaux, Recyclage** » et « **Santé et Alimentation** » ;
- La catégorie « **Hors DAS SRI-SI** » (essentiellement activités de services aux entreprises, non rattachables à un DAS SRI, par exemple : expertise comptable, activités juridiques, conseil RH) représente **6% des entreprises et 18% des besoins** en fonds propres (activités en forte croissance)

Besoins en fonds propres des entreprises de croissance à horizon 2020 par âge

Répartition des besoins par âge
(en nombre d'entreprises)



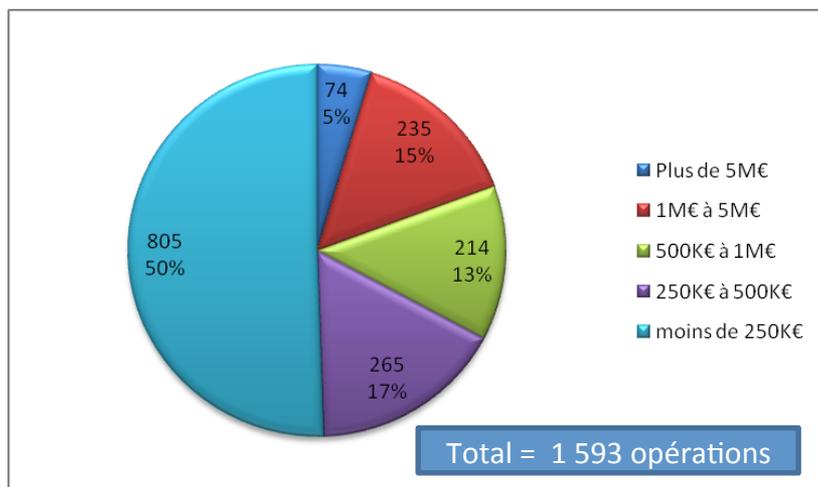
Répartition des besoins par âge
(en milliers €)



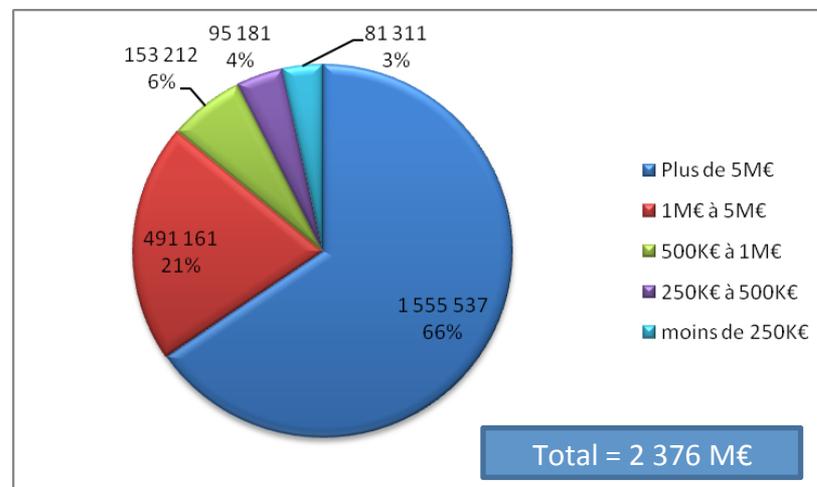
- **17% des entreprises** ayant un besoin en fonds propres ont été créées il y a moins de 5 ans : ces jeunes entreprises représentent 11% des besoins
- **Les besoins** en fonds propres se concentrent à **près de 90%** sur des entreprises ayant plus de 5 années d'existence.

Besoins en fonds propres des entreprises de croissance à horizon 2020 par taille de tickets

Répartition des besoins par taille de tickets
(en nombre d'opérations)



Répartition des besoins par taille de tickets
(en milliers d'€)



- **Les besoins des entreprises de croissance représentent 1 593 opérations de renforcement de fonds propres d'ici à 2020.**
- **Les tickets de plus de 5 M€** ne représentent que 5% des opérations mais **66% des besoins en fonds propres.**
- **Les tickets de moins de 250 K€** représentent 50% des opérations mais seulement **3% des besoins en fonds propres.**

Evaluation des besoins des entreprises à l'horizon 2020 Les besoins des entreprises de croissance en financement de la R&D

Besoin en financement de la R&D : de quoi parle-t-on ?

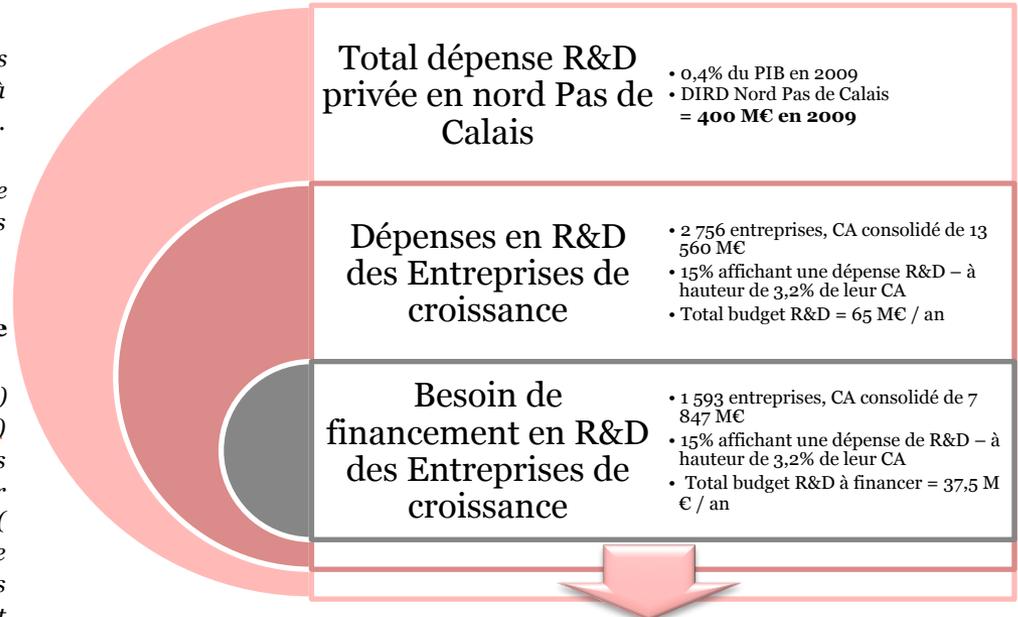
- Des dépenses de R&D immobilisés aux bilans ou ensemble des dépenses effectivement réalisées par les entreprises, assimilables à de la R&D, intégrant éventuellement les processus d'innovation. Ces dernières sont largement autofinancées par l'exploitation
- Projets fléchés 100% R&D ou quote-part des projets de développement (donnant lieu à investissement, par exemple dans une ligne de production)

Dans le cas présent, choix de travailler sur le « périmètre R&D » comparable à la définition DIRD :

- « La dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) correspond aux travaux de recherche et développement (R&D) exécutés sur le territoire national quelle que soit l'origine des fonds. Une partie est exécutée par les administrations, l'autre par les entreprises. Elle comprend les dépenses courantes (masse salariale des personnels de R&D et dépenses de fonctionnement) et les dépenses en capital (achats d'équipements nécessaires à la réalisation des travaux internes à la R&D et opérations immobilières réalisées dans l'année). »

En retenant cette définition, nous formulons l'hypothèse que **seulement 15% des entreprises de croissance identifient leur « budget R&D »**

- Selon le Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, les entreprises pratiquant la R&D, lui consacrent un budget égal à 3,2% de leur CA (donnée 2011)

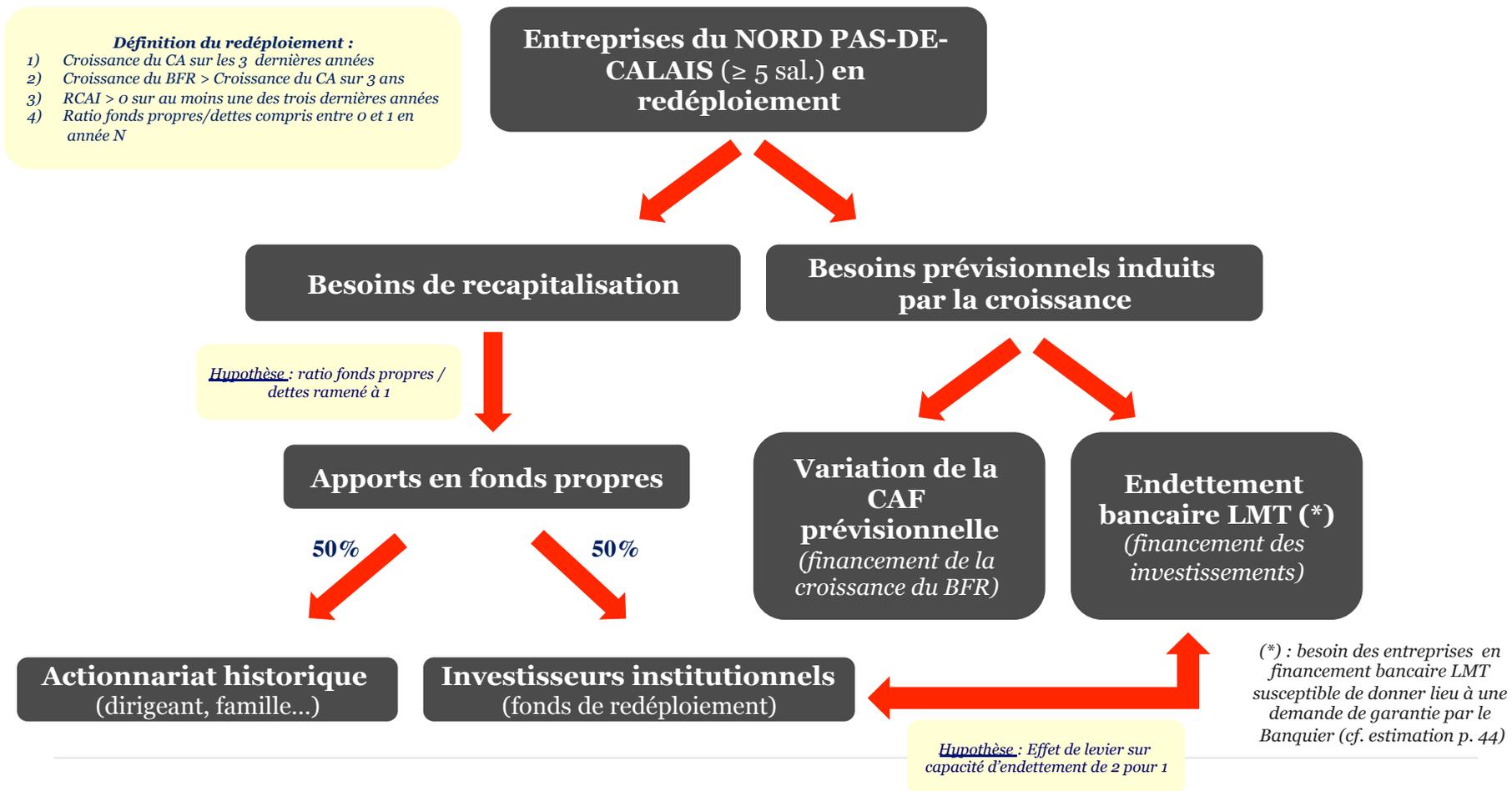


- Hypothèse : la R&D se finance selon le même schéma que les autres besoins financiers de l'entreprise
 - à financer par capital investissement extérieur = $37,5 \text{ M€} \times 0,57 \times 0,8 = 17 \text{ M€} / \text{an}$
 - à financer en prêt = $37,5 \text{ M€} \times 0,43 = 16 \text{ M€} / \text{an}$
- **D'ores et déjà intégré dans le calcul des besoins de financement des entreprises de croissance**

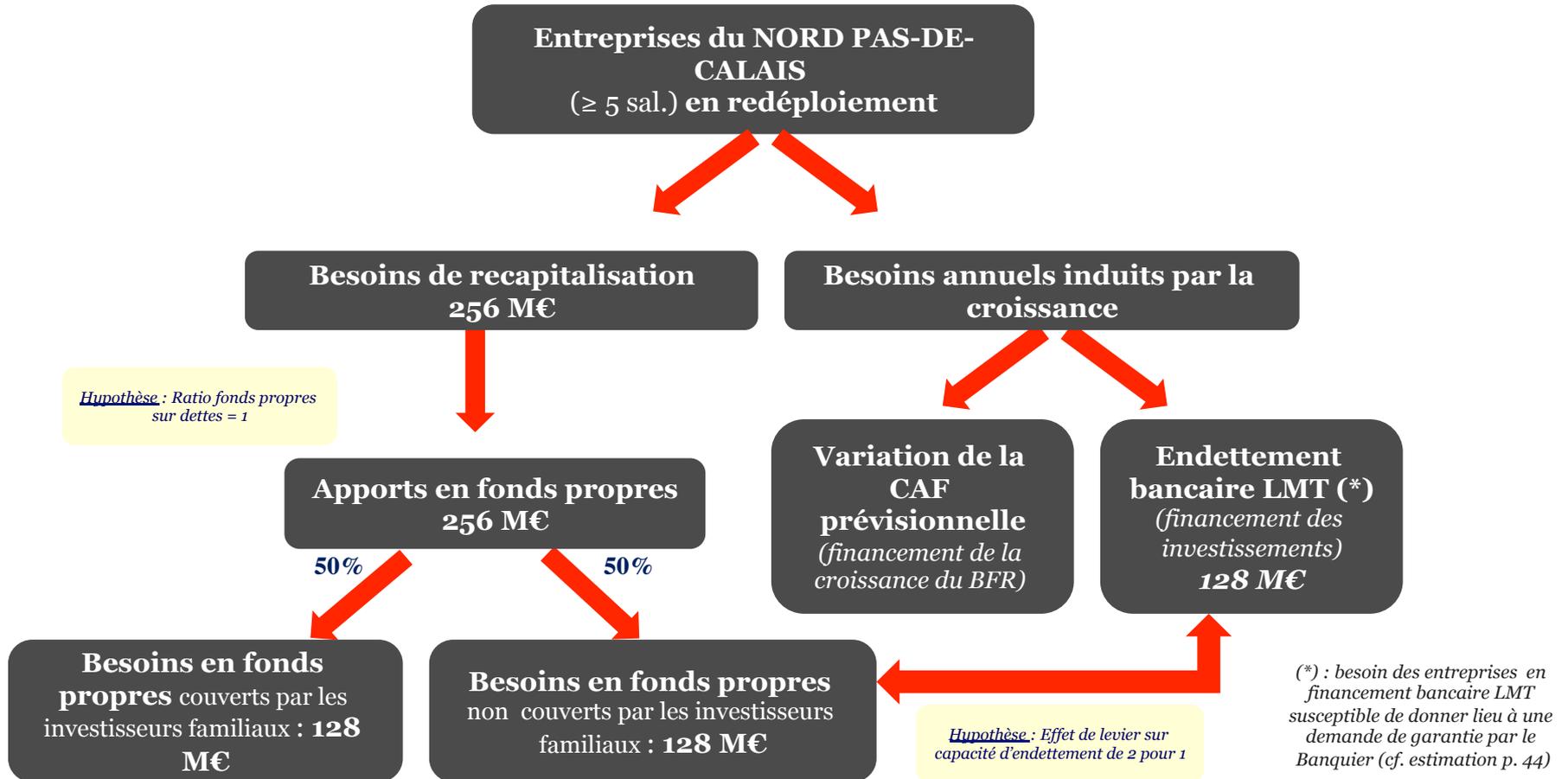
Critères retenus pour dénombrer les entreprises en redéploiement

- Entreprises connaissant des **difficultés conjoncturelles de trésorerie** (tensions liées à la hausse du BFR et/ou structure financière déséquilibrée), en dépit d'une **situation structurelle saine** (activité stable ou en développement et rentabilité positive pendant au moins un exercice au cours des trois dernières années)
- **Périmètre** retenu (identique à celui retenu pour l'extraction des entreprises de croissance) :
 - *Siège social situé en région Nord Pas-de-Calais*
 - *Effectif salarié compris entre 5 et 250*
 - *Sur demande de la Région, entreprises ne relevant pas des codes NACE rv2 suivants: 01 à 03, 05 à 09, 35.12, 35.13, 35.14, 35.22, 35.23, 36, 37, 41 à 43, 45.2; 49 à 51, 53, 64 à 66, 68, 84, 85*
- **Critères** retenus pour dénombrer les entreprises en redéploiement :
 - *TCAM du CA > ou égal à 0 sur les 3 dernières années*
 - *Croissance du BFR > Croissance du CA sur les 3 dernières années*
 - *Résultat avant impôts > 0 sur au moins 1 des 3 dernières années*
 - *Ratio (fonds propres/dettes) compris entre 0 et 1 sur la dernière année*
 - **En présence de ces 4 critères, l'entreprise est supposée « en redéploiement ».**
- **Neutralisation** dans le fichier des entreprises en redéploiement **des doublons** figurant dans la liste des entreprises de croissance
- **Neutralisation des entreprises relevant du secteur du commerce** (codes NACE 45 à 47) : structure financière relevant d'une autre logique
 - **170 ENTREPRISES EN REDÉPLOIEMENT DANS CETTE CIBLE A CE JOUR**
 - **Population renouvelée tous les 3 ans (hypothèse Katalyse) : soit 340 entreprises en redéploiement à horizon 2020**

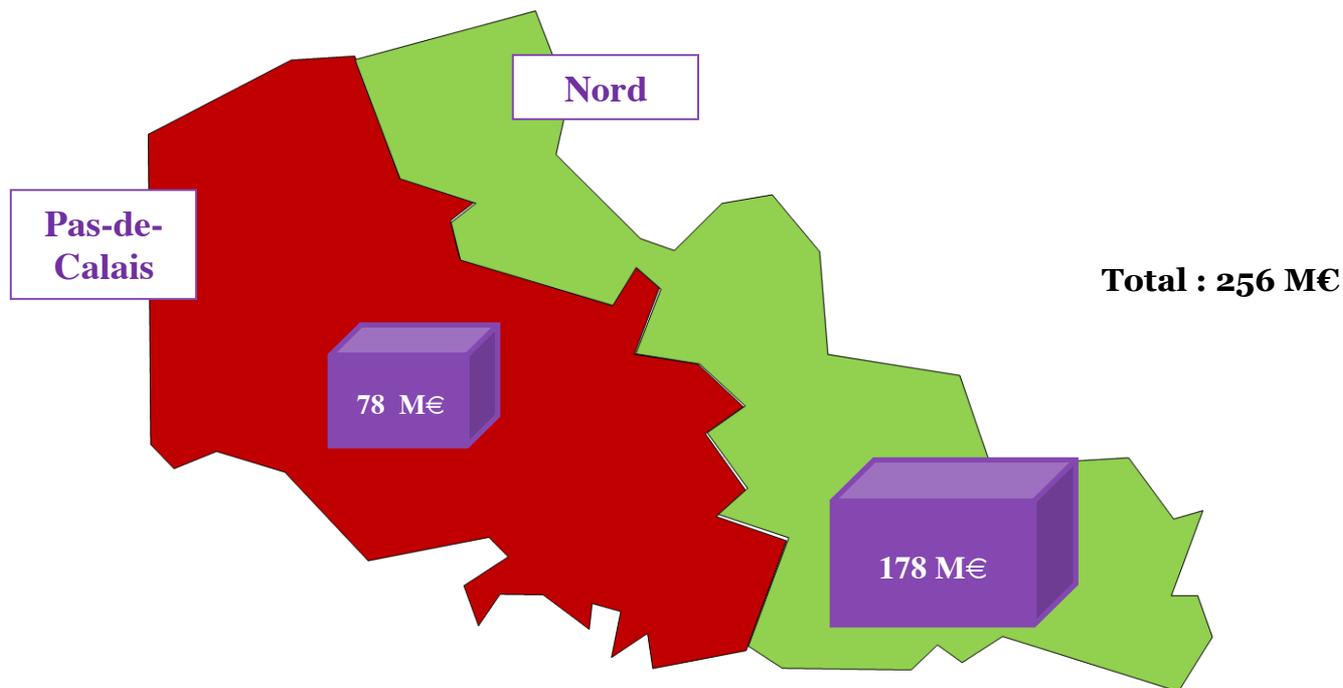
Evaluation des besoins de financement des entreprises en redéploiement à horizon 2020 – méthodologie



Evaluation des besoins de financement des entreprises en redéploiement à horizon 2020 – résultat



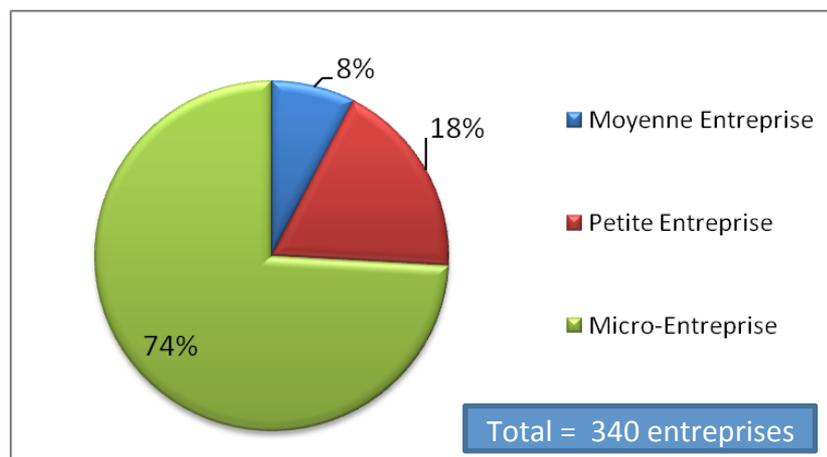
Besoins en fonds propres des entreprises en redéploiement à horizon 2020 par département



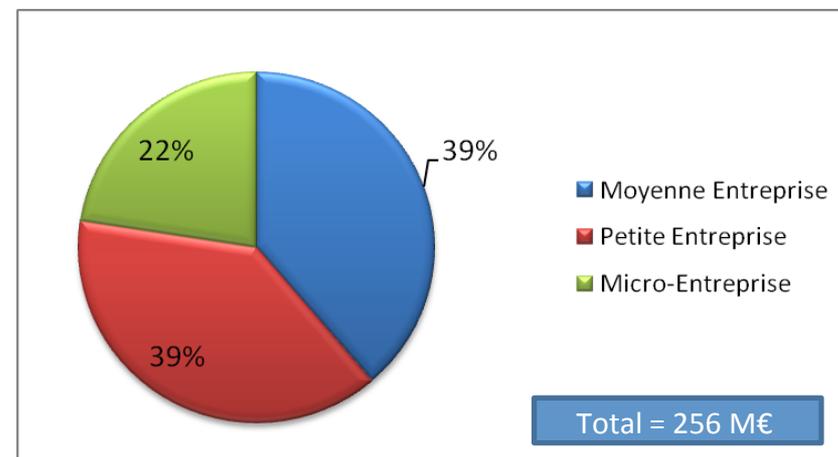
- 70% des besoins concentrés sur le département du Nord

Besoins en fonds propres des entreprises en redéploiement à horizon 2020 par taille d'entreprise*

Répartition des besoins par taille d'entreprise (en nombre d'entreprises)



Répartition des besoins par taille d'entreprise (en millions d'€)

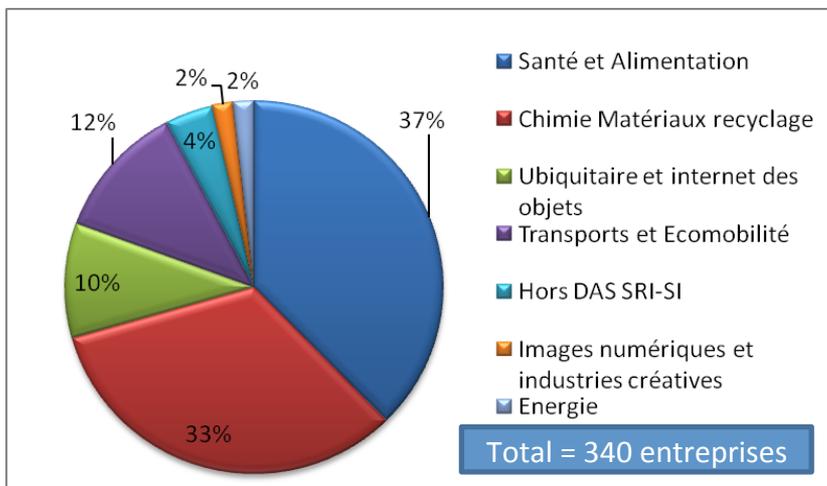


- **Les micro-entreprises** représentent près de **3/4** des entreprises en redéploiement mais seulement **22%** des besoins en fonds propres
- **39%** des besoins en fonds propres relèvent des moyennes entreprises alors qu'elles représentent **8%** des entreprises en redéploiement

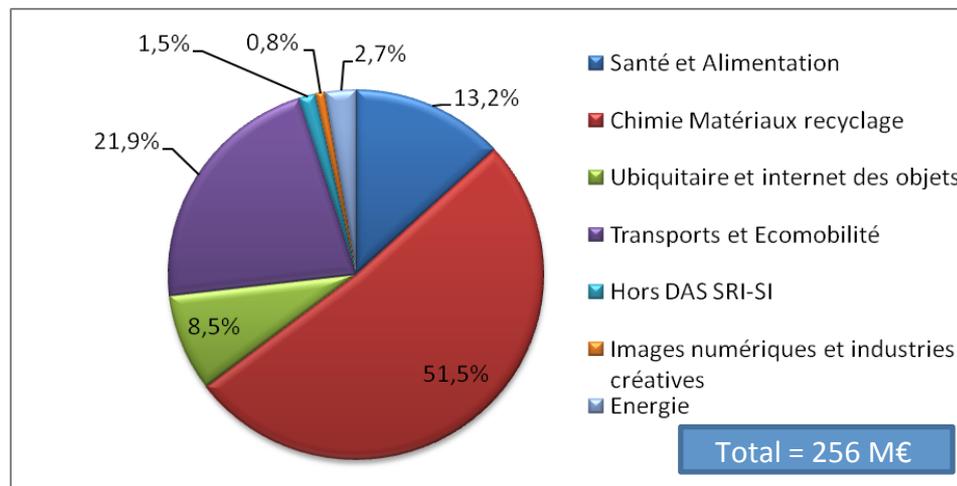
*Cf. définition européenne en annexe page 106

Besoins en fonds propres des entreprises en redéploiement à horizon 2020 par DAS SRI-SI

Répartition des besoins par DAS SRI-SI (en nombre d'entreprises)



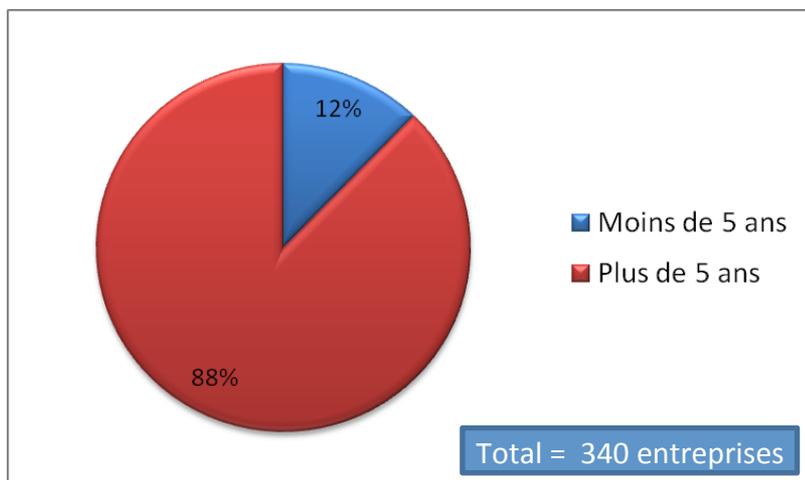
Répartition des besoins par DAS SRI-SI (en millions d'€)



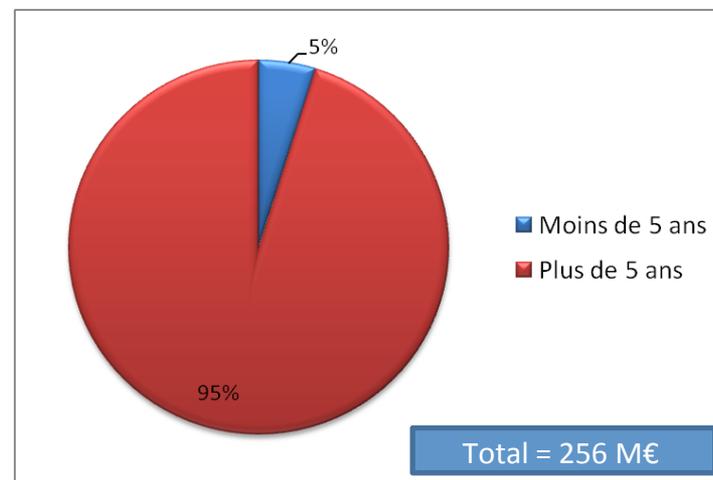
- **Sur dix entreprises** en redéploiement, près de **quatre** relèvent du DAS « **Santé & Alimentation** » et **trois** du DAS « **Chimie, Matériaux, Recyclage** »
- **Les montants des besoins** en fonds propres se concentrent **pour plus de la moitié** sur le DAS « **Chimie, Matériaux, Recyclage** » et pour **22%** sur le DAS « **Transports et Ecomobilité** »
- La catégorie « **Hors DAS SRI-SI** » (essentiellement activités de services aux entreprises, non rattachables à un DAS SRI, par exemple : expertise comptable, activités juridiques, conseil RH) représente **4% des entreprises en redéploiement et moins de 2% des besoins** en fonds propres

Besoins en fonds propres des entreprises en redéploiement à horizon 2020 par âge

Répartition des besoins par âge
(en nombre d'entreprises)



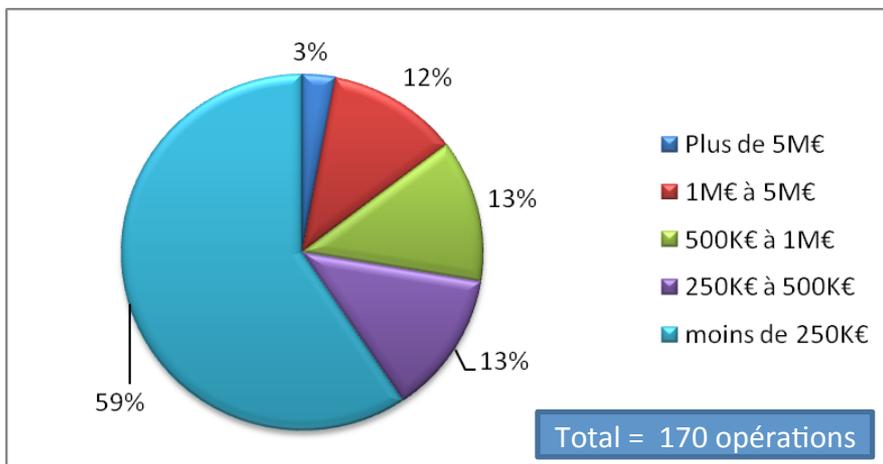
Répartition des besoins par âge
(en millions d'€)



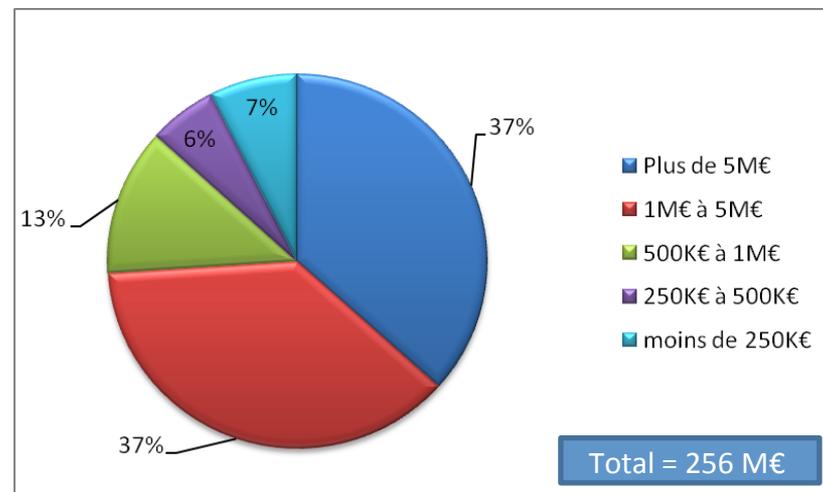
- **12% des entreprises** en redéploiement ont été créées il y a **moins de 5 ans** : ces jeunes entreprises représentent **5% des besoins**
- **Les besoins** en fonds propres se concentrent à **95%** sur des entreprises ayant **plus de 5 années** d'existence

Besoins en fonds propres des entreprises en redéploiement à horizon 2020 par taille de tickets

Répartition des besoins par taille de tickets
(en nombre d'entreprises)

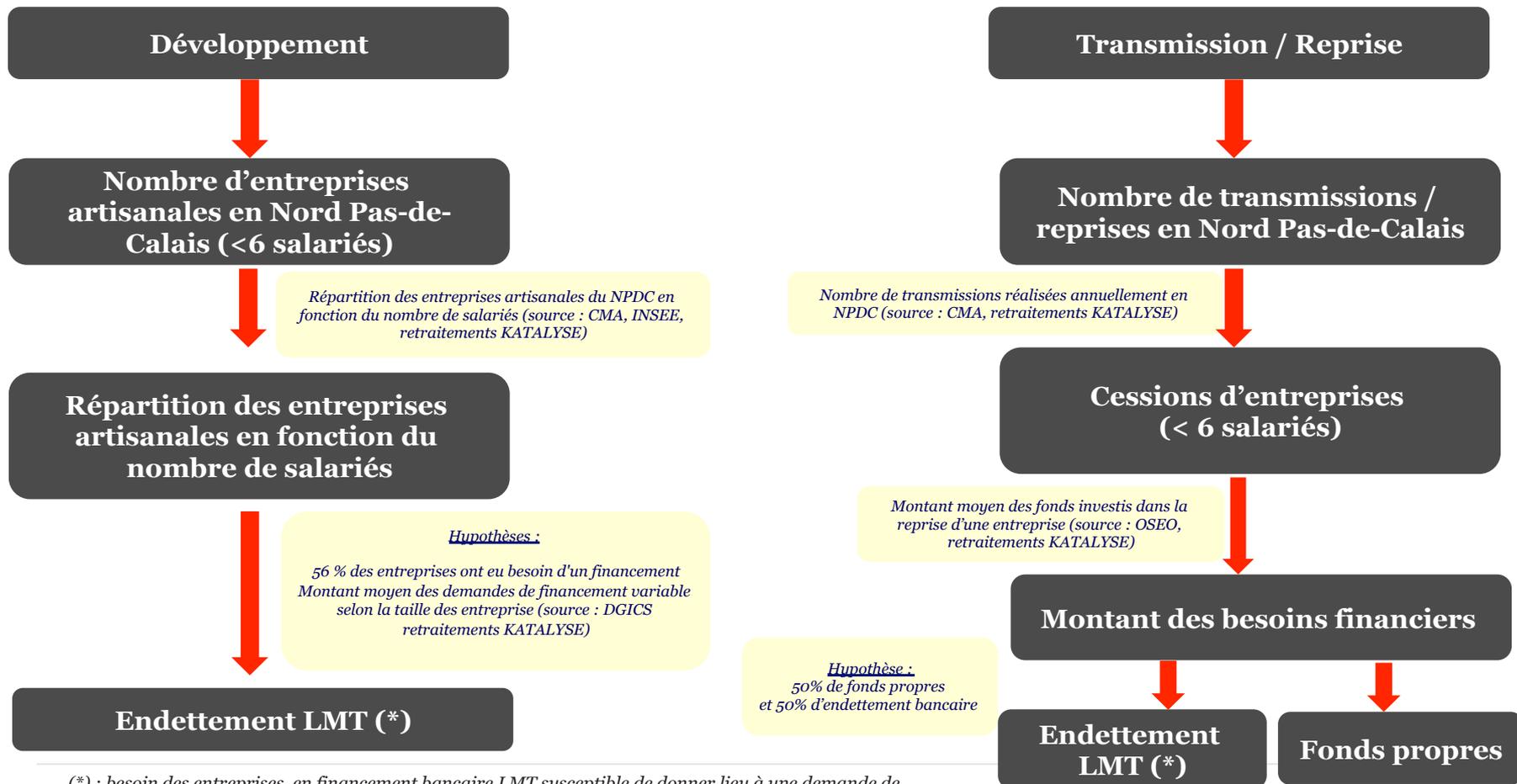


Répartition des besoins par taille de tickets
(en millions d'€)



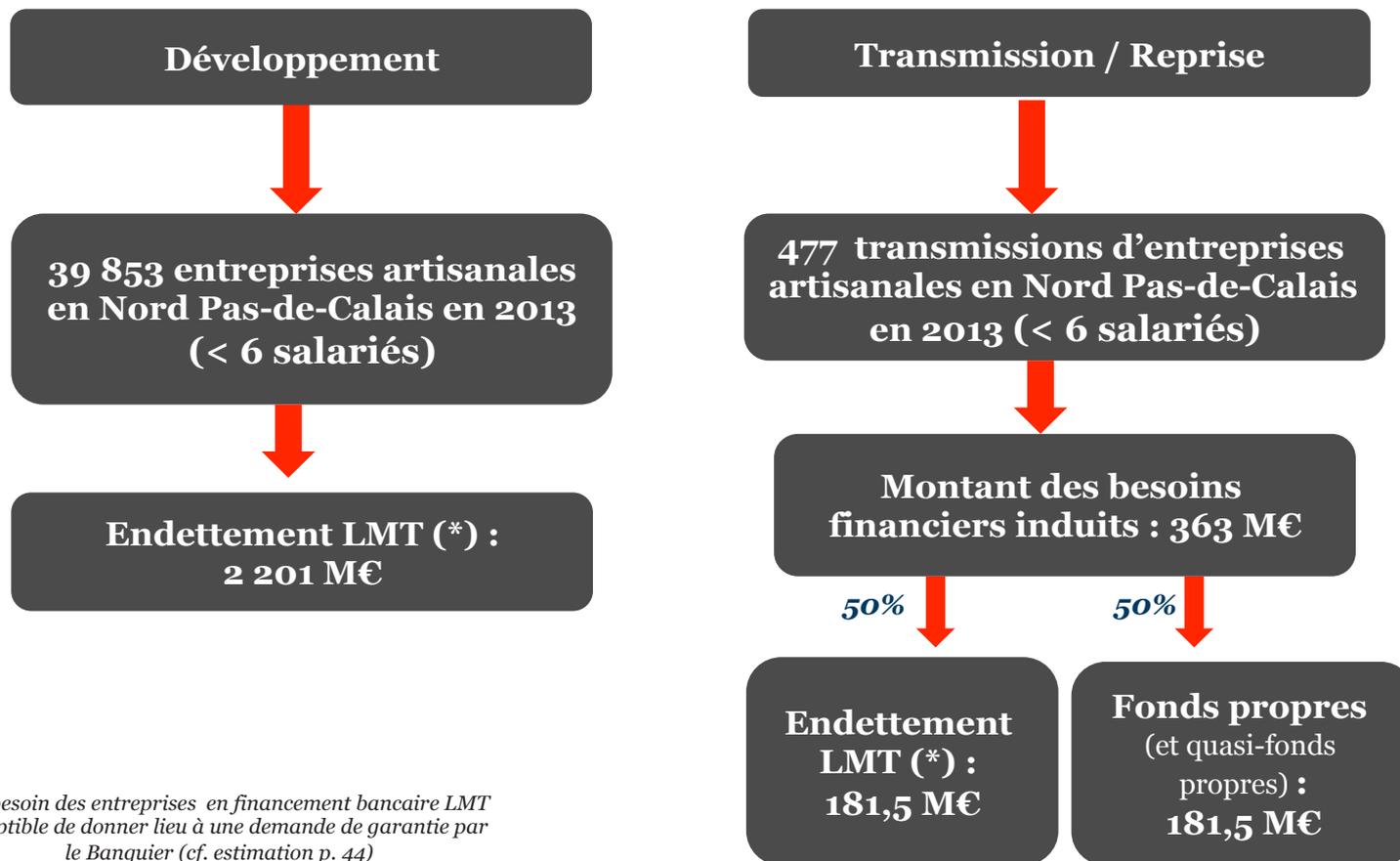
- **Les tickets de plus de 5 M€** ne représentent que 3% des opérations mais **37% des besoins en fonds propres**
- **Les tickets de moins de 250 K€** représentent 59% des opérations mais seulement **7% des besoins en fonds propres**

Evaluation des besoins de financement des entreprises artisanales, commerces & services à horizon 2020 – Méthodologie



(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

Evaluation des besoins annuels de financement des TPE artisanales, commerces & services à horizon 2020 – Résultats



(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

Evaluation des besoins de financement de l'E.S.S. à horizon 2020 – méthodologie

Calcul de la production prévisionnelle des entreprises de l'ESS en Nord Pas-de-Calais

Source : Observatoire CRESS
Poids de l'ESS = 11,5% du PIB régional (soit 11,9 Mds € en 2013)
Hypothèse :
- Croissance de l'activité estimée à 0,55 % / an

Besoins en financement

Variation prévisionnelle du BFR

Investissements prévisionnels

Ressources

Capacité d'autofinancement

Besoins à financer

Endettement (*)

Fonds propres

Autofinancement

Hypothèse :
BFR = 6 mois de production annuelle

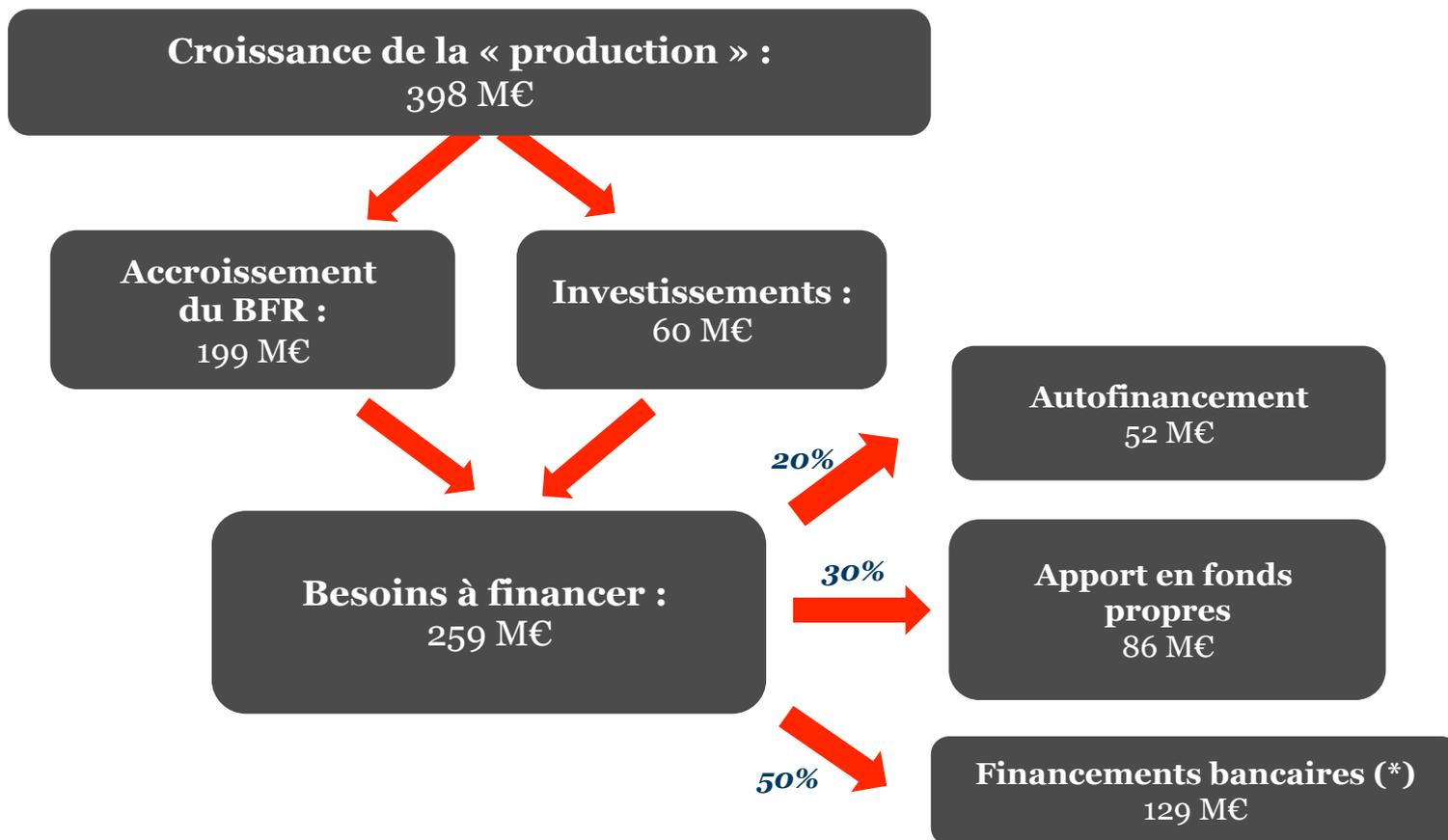
Hypothèse :
investissements = 15% de la croissance de la production

Pour les besoins de financement en création de l'ESS, a priori pas de besoins insatisfaits ou susceptibles d'être couverts par des outils d'ingénierie financière (en particulier pour les associations)
→ À noter que certaines coopératives peuvent se retrouver dans les entreprises de croissance

Hypothèse : mode de financement
20% autofinancement,
50% financement bancaire
30% fonds propres (opérateurs spécialisés)

(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

Evaluation des besoins annuels de financement de l'E.S.S. à horizon 2020 – résultats



(*) : besoin des entreprises en financement bancaire LMT susceptible de donner lieu à une demande de garantie par le Banquier (cf. estimation p. 44)

Besoins de financement de la création d'entreprise : détail des calculs

Création d'entreprise (hors auto-entrepreneurs et hors entreprises agricoles)	11 418							(source : INSEE 2013)
Création entreprises innovantes (définition INSEE)	60	0,5%						(source : entretien NFID)
Création artisanat (hors double immatriculation)	4 547	39,8%						(source : CMA Nord Pas de Calais 2013 & CCI Nord Pas de Calais 2013)
Autres créations d'entreprise (= solde)	6 811	59,7%						(Source : INSEE 2013)
Montage financiers "standard" en création	3 € de FP pour				1 € d'endettement			55% des créations d'entreprise réalisées sans financement bancaire ; 45% des créations obtiennent un prêt (source APCE 2013) - hypothèse montage 1 € FP pour 1 € endettement sur cette quote-part
	CAPITAL RISQUE	APPORTS PERS	TOTAL					
Création entreprises innovantes	50%	50%	100%					
Création artisanat	0%	100%	100%					
Création autres entreprises	20%	80%	100%					
Source : Enquête réalisée par TMO Région pour l'APCE et EBP (juillet 2013)								
				Création Entreprise			Besoins	
	Apport initial	100%	Nb de créations	Total apport FP	Total besoin endettement	capital risque		
inférieur à 2 k€	1 000 €	14%	1 599	1 198 890 €	399 630 €	23 978 €		
entre 2 et 4 k€	3 000 €	9%	1 028	2 312 145 €	770 715 €	92 486 €		
entre 4 et 8 k€	6 000 €	9%	1 028	4 624 290 €	1 541 430 €	277 457 €		
entre 8 et 16 k€	12 000 €	18%	2 055	18 497 160 €	6 165 720 €	1 849 716 €		
entre 16 et 40 k€	28 000 €	21%	2 398	50 353 380 €	16 784 460 €	7 804 774 €		
entre 40 et 80 k€	60 000 €	14%	1 599	71 933 400 €	23 977 800 €	14 602 480 €		
entre 80 et 160 k€	120 000 €	9%	971	87 347 700 €	29 115 900 €	17 993 626 €		
plus de 160 k€	180 000 €	7%	742	100 192 950 €	33 397 650 €	21 030 500 €		
			total	11 418	336 459 915 €	112 153 305 €	63 675 018 €	
Calcul des besoins annuels (K€)	Créations artisans	Créations innovantes	Créations autres	Total				
FP	26 744	5 773	303 943	336 460				
	<i>Dont capital risque</i>	0	2 886	60 789		63 675		
Endettement	8 915	1 924	101 314	112 153				
Calcul des besoins à horizon 2020 (K€)	Créations artisans	Créations innovantes	Créations autres	Total				
FP	160 463	34 636	1 823 661	2 018 759				
	<i>Dont capital risque</i>	0	17 318	364 732		382 050		
Endettement	53 488	11 545	607 887	672 920				

Besoins de financement de l'artisanat : détail des calculs

Nombre total d'entreprise artisanales du NPDC (au 01/01/2014)	46 341	<i>Source: CMA NORD PAS DE CALAIS</i>				
dont entreprises de moins de 6 salariés	39 853					
Nombre de transmissions/reprises (2013 - moins de 6 sal.)	477					
Répartition des entreprises selon les effectifs	Nord Pas de-Calais					
0 ou 1 salarié	30 288		76%			
2 ou 3 salariés	6 376		16%			
4 ou 5 salariés	3 188		8%			
	39 853		100%			
Entreprises ayant eu un besoin de financement en 2013 (source DGCIS)	56%					
	Effectif	Référence CA	Nombre d'entreprises	Montant moyen des prêts demandés	en K€	
	<i>0 ou 1 salarié</i>	< 100 k€ de CA	16 961	50% à 10 000 € et 50 % à 20 000 €	254 422	
	<i>2 ou 3 salariés</i>	100 k€ à 200 k€ de CA	3 571	30% à 10 000 € et 70 % à 20 000 €	60 704	
	<i>4 ou 5 salariés</i>	200 k€ à 400 k€ de CA	1 785	70% à 20 000€ et 30 % à 50 000€	51 777	
				Total besoins annuels de développement	366 903	
				Extrapolation besoins développement à horizon 2020	2 201 416	
Montage standard opération de reprise (source OSEO) :			1 € de fonds propres pour		1 € d'endettement	
	Effectif	Nb de reprises / an	Montant moyen par reprise	Besoin total de financement (en K€)	Apport pers. ou Endettement	
	<i>0 ou 1 salarié</i>	363	88 000 €	31 902	15 951	15 951
	<i>2 ou 3 salariés</i>	76	200 000 €	15 264	7 632	7 632
	<i>4 ou 5 salariés</i>	38	350 000 €	13 356	6 678	6 678
			Total besoins annuels transmission / reprise	60 522	30 261	30 261
			Extrapolation besoins transmission / reprise à horizon 2020	363 131	181 565	181 565

Besoins de financement de l'E.S.S. : détail des calculs

ESS = 11,5% du PIB du NPDC	11 900	M€	(source : CRESS NPDC)						
Croissance annuelle prévisionnelle à horizon 2020	0,55%		Idem 2006-2012 (source : CRESS NORD PAS DE CALAIS)						
	A0	A1	A2	A3	A4	A5	A6	Evolution sur 6 ans	
Production (M€)	11 900	11 965	12 031	12 097	12 164	12 231	12 298	398 M€	
BFR (= 6 mois de CA - source Nord Actif)	5 950	5 983	6 016	6 049	6 082	6 115	6 149	199 M€	
Investissements (= 15% de la croissance de la production - source CRESS)		10	10	10	10	10	10	60 M€	
	SUR 6 ANS		Hypothèse s/financement (sources : CRESS Nord Pas-de-Calais, Nord Actif)						
Besoin de financement sur 6 ans	258,8	M€	1/5 CAF						
<i>Dont autofinancement</i>	51,8	M€	1/2 ENDETTEMENT						
<i>Dont financement bancaire</i>	129,4	M€	1/3 APPORT FONDS PROPRES						
<i>Dont financements FP</i>	86,3	M€							

:: Indicateur complémentaire : Les dépenses de recherches et développement par secteur et les ressources humaines en science et technologie

■ Pertinence

Selon les objectifs fixés par le Conseil Européen de 2002, la part de dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) dans le Produit Intérieur Brut (PIB) des États doit atteindre 3% à l'horizon 2010, les deux tiers devant être financés par le secteur privé. Le secteur privé étant essentiellement constitué des entreprises, on observe alors la part des dépenses de recherche et développement des entreprises dans le PIB.

De plus, on étudie la part des ressources humaines en science et technologie dans la population active pour approcher la capacité des entreprises à innover.

■ Analyse

Selon les objectifs fixés en 2002 à l'horizon 2010, la part des dépenses intérieures de recherche et développement du secteur des entreprises dans le PIB devrait atteindre 2%. Or, cet objectif est loin d'être atteint en Europe, en France et surtout dans la région Nord-Pas-de-Calais. Ce taux n'y est en effet que de 0,4% et, même s'il tend à augmenter sur 10 ans, la hausse est plus que modérée. Seule la région Île-de-France atteint les 2% du PIB.

Concernant la part des ressources humaines en science et technologie dans la population active, la hausse est constante depuis 10 ans en Europe, en France et dans la région Nord-Pas-de-Calais. Le taux dépasse les 50% dans les régions capitales : Île-de-France et région de Bruxelles-Capitale. En Nord-Pas-de-Calais, il reste dans la moyenne européenne à 38,4%.

■ Part des dépenses intérieures de recherche et développement du secteur des entreprises dans le PIB

Unité : %

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Évolution annuelle moyenne 1999/2005	Évolution annuelle moyenne 2005/2008
Union européenne (27 pays)	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	-0,5	+1,3
Union européenne (15 pays)	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	1,3	-0,2	+1,8
France	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,4	-0,5	+0,4
Nord - Pas-de-Calais	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	-2,6	+7,5

Bilan tous instruments

Financement du segment 1: amorçage et création

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS DE CAPITAL RISQUE: 57 M€ en amorçage et création pour 2015-2020								
Nord France Amorçage	Fonds propres	10 M€	4 M€ + 6 M€ revolving = 10 M€	Sociétés innovantes / DAS de la S3	25 – 500 K€	11 en 2013 13 en 2014 + 5 réinvestis	2,68 M€ (2013) 3,42 M€ (2014)	24 entreprises accompagnées depuis création
FINORPA SCR	Fonds propres	40,8 M€	4 M€	TPE/ PME	50 – 1 600 K€	Moyenne de 4	Moyenne 8 M€ dont env. 1,4M€ en amorçage	2007-12 : 507 projets soutenus, dans 400 entreprises pour un montant de 105 M€ investis
INOVAM	Fonds propres	10.2 M€	0	Sociétés innovantes / DAS de la S3	Jusqu'à 500 K €	9 en 2013	985 K€	13 participations actives fin 2013 (portefeuille géré ensuite par FINOVAM)
FINOVAM	Fonds propres	14 M€	13 M€ + 1 M€ revolving	Sociétés innovantes / DAS de la S3	300 – 1 500 K€	2 en 2014	Moyenne 600 K€ avec 2,5 M€ comme objectif futur	Début des investissements en 2014 (2)
Nord Création	Fonds propres	13 M€	0,8 M€*6 = 4,8 M€	TPE/ PME innovantes	50 – 300 K€	Moyenne de 10	Moyenne 800 K€ * hypothèse 50% amorçage	310 participations depuis sa création et 24M€ investis
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES : 206 M€ pour 2015-2020								
FINORPA PP	Quasi Fonds propres	26,7 M€	0,9 M€ * 6 = 5,3	TPE/ PME	200 – 500 K€	Moyenne de 4	Moyenne 6 M€ dont env. 0,9 M€ en amorçage	360 entreprises accompagnées depuis la création
FORIC	AR	2,5 M€	Revolving = 0,3*6 = 1,8 M€	PME/ PMI	Jusqu'à 400 K €	Moyenne de 2	Moyenne de 0,3 M€	8 entreprises accompagnées depuis la création du fonds
BPI – PP innovation non tech et PPA	Quasi Fonds propres	ND	25 M€ *6= 150 M€	TPE/PME innovantes	50 – 150 Ke	200	25 à 30 M€	ND
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	67% en création	8,2*6 = 49 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 1 550	Moyenne de 12,2 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés
INSTRUMENTS EN GARANTIE: 9,5 M pour 2015-2020								
Fonds Création - FRG	Garantie	3,4 M€	1,6*6 = 9,5 M€	Tous secteurs TPE/ PME	130 – 200 K€	Moyenne de 49	Moyenne de 1,6 M€	816 entreprises accompagnées depuis la création

Evaluation ex ante des instruments financiers en région Nord Pas de Calais – Rapport fin de phase 1 (V2)

Bilan tous instruments

Financement du segment 2 à 4: croissance, transmission et redéploiement

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS DE CAPITAL INVESTISSEMENT: 213 M€ en croissance et redéploiement et 17M€ en transmission pour 2015-2020								
Croissance NPDC	Fonds propres	48,4 M€ (hypothèse 75% croissance)	3*6 = 18 M€ croissance 1*6 = 6 M€ transmission	PME/PMI	200 - 1 500 K€	Moyenne de 10 croissance et 3 transmission	Moyenne 3 M€ croissance Moyenne de 1 M€ transmission	280 participations depuis la création
FINORPA SCR	Fonds propres	40,8 M€	5,2*6 = 31 M€ croissance 1,4*6 = 8,4 M€ transmission	PME/PMI	50 - 1 600 K€	Moyenne de 17 croissance et 5 transmission	Moyenne 8 M€ dont 5,2 M€ pour dev. et 1,4 M€ pour trans.	2007-12 : 507 projets soutenus, dans 400 entreprises pour un montant de 105 M€ investis
SCR Nord Capital Investissement	Fonds propres	90 M€	90 M€	PME/PMI	ND	Moyenne de 40	ND	La SCR Nord Capital Investissement détient une 40aine de participations dans la région Nord – Pas de Calais
Bpi France	Fonds propres	ND	À minima 33 M €	PME/ETI	ND	Moyenne de 4	Moyenne de 5,5 M€	ND
Nord Création	Fonds propres	13 M€	0,64*6 = 4 M€ croissance 1,6 M€ environ transmission	TPE/ PME innovantes	50 - 300 K€	Moyenne de 8 croissance Moyenne de 3 transmission	Moyenne 640 K€ * hypothèse 40 % dev. Moyenne 160 K€ * hypothèse 10% trans..	310 participations depuis sa création et 24M€ investis
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES: 48 M€ en croissance et redéploiement et 9 M€ en transmission pour 2015-2020								
FINORPA PP	Quasi Fonds propres	26,7 M€	5*6 = 30 M€ croissance 0,1*6 = 0,6 M€ transmission	PME/PMI	200 - 500 K€	Moyenne de 21 croissance Moyenne de 1 transmission	Moyenne 6 M€ dont 5 M€ pour dev. et 0,1 M€ pour trans.	360 entreprises accompagnées depuis la création
CMA Reprise	AR	ND	1,5*6 = 9 M€	Entreprises artisanales	2,7 - 25 K€	Moyenne de 77	Moyenne de 1,5 M€	314 entreprises accompagnées depuis création
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	10% en croissance	1,2*6 = 7,3 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 155	Moyenne de 1,22 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés

Bilan tous instruments

Financement du segment 2 à 4: croissance, transmission et redéploiement

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS EN DETTE : 1 464 M€ en croissance et redéploiement pour 2015-2020								
BpiFrance	Prêts développement	ND	100*6= 600 M€	PME/PMI	Jusque 150 K€	400	100 M€	ND
BpiFrance	Autres prêts	ND	144*6= 864 M€	PME/PMI	Jusque 150 K€	1500	144M€	ND
INSTRUMENTS EN GARANTIE : 211 M€ pour 2015-2020								
Fonds général FRG	Garantie	11 M€	12,9*6 = 78 M€	Tous secteurs TPE/ PME	100 – 1 000 K€	Moyenne de 53	Moyenne de 12,9 M€	1 233 entreprises accompagnées depuis la création
Garantie Bpi	Garantie	24 M€ (dont 2M€ pour garantir le PPA)	24 M€	Tous secteurs TPE/ PME	ND	1500	ND	Effet de 350 M€ de crédit bancaire pour 24 M€ d'investissement régional; effet de levier de 5

Bilan tous instruments

Financement du segment 6: la croissance des TPE artisanales, de services

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS EN CAPITAL DEVELOPEMENT								
Nord Création	Fonds propres	13 M€	0,64*6 = 4 M€ croissance 1,6 M€ environ transmission	TPE/ PME innovantes	50 – 300 K€	Moyenne de 8 croissance Moyenne de 3 transmission	Moyenne 640 K€ * hypothèse 40 % dev. Moyenne 160 K€ * hypothèse 10% trans..	310 participations depuis sa création et 24M€ investis
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES								
Dispositif Caisse Solidaire	Prêt d'honneur	ND	0,25*6 = 1,5 M€	Tous secteurs TPE, PME et asso.	10 – 100 K€	Moyenne de 9	Moyenne de 250 K€	1 000 projets accompagnés depuis la création
Réseau Initiative	Prêt d'honneur	10% en croissance	1,2*6 = 7,3 M€	Tous secteurs TPE/ PME	< 20 K€	Moyenne de 1 55	Moyenne de 1,22 M€	Effet de levier de 1 à 6, 3 899 emplois créés
Réseau Entreprendre	Prêt d'honneur	ND	1*6 = 6 M€	Tous secteurs Futures PME	15 – 50 K€	Moyenne de 64	Moyenne de 1 M€	Entre 65 et 75 projets labellisés par an, 1 060 entreprises accompagnées depuis création
INSTRUMENTS EN GARANTIE								
FAG	Garantie	Artisanat : 300 K€ Commerces & services : 640 K€	16,6*6 = 99 M€	TPE, ESS	ND	ND	Moyenne de 16,6 M€	118 M€ garantis depuis 2004, 7 217 entreprises accompagnées
Fonds général FRG	Garantie	11 M€	12,9*6 = 78 M€	Tous secteurs TPE/ PME	100 – 1 000 K€	Moyenne de 53	Moyenne de 12,9 M€	1 233 entreprises accompagnées depuis la création
Garantie Bpi	Garantie	24 M€ (dont 2M€ pour garantir le PPA)	24 M€	Tous secteurs TPE/ PME	ND	1500	ND	Effet de 350 M€ de crédit bancaire pour 24 M€ d'investissement régional; effet de levier de 5

Bilan tous instruments

Financement du segment 7: l'ESS

Dispositif	Type d'outil	Dotation	Fonds disponibles 2015-2020	Positionnement		Bilans annuels (2013 - 2014)		
				Entreprises et filières	Tickets	Dossiers financés	Montants engagés	Résultats
INSTRUMENTS EN CAPITAL RISQUE								
SIFA	Fonds Propres	ND	1,1*6 = 6,6 M€	ESS		23	1,1 M€	ND
INSTRUMENTS EN QUASI FONDS PROPRES								
France Active	CAA, FAA et AR	ND	1,2*6 = 7,2 M€	ESS	ND	ND	1,2 M€ en moyenne	ND
Dispositif Caisse Solidaire	PH	ND	0,25*6 = 1,5 M€	Tous secteurs TPE, PME et asso.	10 – 100 K€	Moyenne de 9	Moyenne de 250 K€	1 000 projets accompagnés depuis la création
INSTRUMENTS EN GARANTIE								
FAG	Garantie	Artisanat : 300 K€ Commerces & services : 640 K€	16,6*6 = 99 M€	TPE, ESS	ND	ND	Moyenne de 16,6 M€	118 M€ garantis depuis 2004, 7 217 entreprises accompagnées

Données sur les fonds régionaux 2007-2013 (1/2)

	part région/FEDER	Investis	Total investi	effet levier	bénéficiaires
NFA	5,2	5,2	19,24	3,7	24
FINORPA SCR	26,2416	56,8	369,2	6,5	210
FINORPA PP	17,52296	40,6	162,4	4	25,2
INOVAM	1,47	7	8,4	1,2	75
FORIC	1,3	1,3	33	1	8
FRG général	19,25	91	253,75	2,788461538	350
FRG création	5,95	8,225	57,575	7	816
Réseau initiative	12	84	504	6	1085
Réseau entreprendre	0,09	9,357894737	56,14736842	6	390,5263158
CMA reprise	0	6	18	3	314
Bpi PTZI	2,5	7,6	2,5	1	31
Bpi PPDI	0,45	1,8	0,45	1	16
Bpi AR	2,5	9	2,5	1	42
FAG	0,94	116,2	813,4	7	5000

Données sur les fonds régionaux 2007-2013 (2/2)

MC	Fonds régionaux et européens	Fonds apportés aux bénéficiaires via les instruments soutenus	Levier sur les fonds privés	Effet levier coef
Fonds de capital investissement	32,9116	69	396,84	5,751304348
Fonds de garantie	26,14	215,425	1124,725	5,22095857
Prêts d'honneurs	1,29	93,35789474	560,1473684	6
Prêts participatifs et AR	24,27296	66,3	218,85	3,300904977
Totaux	84,61456	444,0828947	2300,562368	5,180479581

Instrument « off the shelf » de la Commission Européenne disponibles pour 2014-2020

Instrument de prêts fondé sur un modèle de partage des risques du portefeuille

- contribution des fonds structurels entre 1 M€ et 100 M€ (cofinancement privé 20%)
- prêt d'1M€ au maximum à des taux préférentiels
- But du prêt : investissement matériel et immatériel + BFR lié à l'investissement
- 80%/20% de partage de risques (20% de contribution de l'opérateur financier) (AMI)
- sur 4 ans
- compatible avec les aides d'état

Instrument de garantie cappée (Capped portfolio guarantee)

- Objectif : couverture du risque crédit
- contribution des fonds structurels entre 5 M€ et 30 M€
- garantie jusque 80% (20% de couverture à minima par l'opérateur financier) par prêt
- pour des prêts jusque 1,5M€
- But du prêt garantie : investissement matériel et immatériel + BFR lié à l'investissement
- multiplicateur de 5 à minima
- sur 4 ans
- compatible avec les aides d'état (intermédiaires financiers, deminimis au niveau des PME)